

VOTRE EXPERT IMMOBILIER ACHAT-VENTE-EXPERTISE

IMMO NOTAIRES

Novembre/Décembre 2021 n° 107 * Édition **Gironde**



MAISON OU APPARTEMENT ?

Commandez au drive notarial



Plus d'annonces
sur [immonot.com](https://www.immonot.com)

immo not

l'immobilier des notaires



LES E-NOTAIRES BRANCHÉS !

Ce fameux « E », il vient badger de nombreux labels. Il se généralise par exemple sur bien des noms de véhicules pour signifier qu'ils sont pour partie propulsés par la fée électricité.

Pour les plus férus d'automobiles d'entre vous, nous citerons entre autres le E-Tense de la marque DS Automobiles ou encore le E-Tech de Renault. De leur côté, les notaires n'ont pas attendu le tournant du tout électrique pour l'adopter pour leur profession. 🧡

Alors me direz-vous, quelle connexion faut-il voir pour les « E-Notaires » ? Naturellement, le courant passe bien dans leurs études ! Il faut plutôt observer un recours accru à des process qui font largement appel à l'Électronique. De nouveaux outils qui viennent par exemple fluidifier les ventes immobilières, sécuriser les signatures de compromis, faciliter les rendez-vous de signature...

« E » oui, l'acte électronique vient se substituer au dossier papier. La présentation du document s'effectue sur écran tandis que les parafes et la signature sont apposés en une seule action à l'aide d'un stylet électronique.

« E » de plus, pour les rendez-vous qui nécessitent une procuration, celle-ci peut se réaliser à distance en visioconférence. Ainsi, le décret n° 2020-1422 du 20 novembre 2020 permet d'utiliser un processus électronique garantissant sécurité et confidentialité dans le cas où une ou toutes les parties ne peuvent être présentes à l'étude le jour J.

« E » aussi, précisons que les ventes interactives se déroulent intégralement en ligne via la plateforme www.36h-immobilier.com. Un système très innovant qui permet de porter des enchères de façon électronique et de remporter une vente immobilière sur décision finale du vendeur.

« E » enfin, il ne faut pas oublier tous les logiciels qui permettent de produire des documents électroniques pour la rédaction d'actes, tout en autorisant une grande sécurité juridique.

Vous l'avez bien saisi, les E-Notaires participent déjà au vaste élan en faveur de la transition énergétique en réduisant l'usage du papier et en innovant dans des solutions numériques.

« E » maintenant, rendez-vous chez votre notaire pour bénéficier de conseils Éclairés !



Me Matthieu VINCENS de TAPOL
Président de la Chambre des notaires
de la Gironde

LA VIE EN BORD DE GARONNE

**quai
neuf**
BORDEAUX



- **EMPLACEMENT IDÉAL À L'ENTRÉE DE BORDEAUX**
- **APPARTEMENTS DU STUDIO AU 6 PIÈCES**
- **BEAUX VOLUMES BAINÉS DE LUMIÈRE**
- **JARDINS D'HIVER OU LOGGIAS**

**Bouygues
Immobilier**

SOGEPROM

QUAI-NEUF.FR

Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L271-1 du code de la construction et de l'habitation). Liste des appartements en commercialisation disponibles sur les sites Internet de Bouygues Immobilier et de Sogeprom - Architecte : François Leclercq et Associés - Perspektiviste : REALIZ3D - Visuel non contractuel. SCCV Quai Neuf, RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92150). Perspektiviste : REALIZ 3D. Visuel non contractuel. Octobre 2021. Agence The Kub



22



16

N° 107 NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

FLASH INFO 5

PAROLE DE NOTAIRE

Aménagement de combles,
quelle autorisation d'urbanisme faut-il obtenir ? 7

Couple & immobilier, le notaire vous donne les clés 19

Se remarier : quel régime matrimonial choisir ?
quelles précautions prendre ? 21

SPÉCIAL IMMOBILIER CONNECTÉ

Maison ou appart ?
Commandez au drive notarial ! 8

DOSSIER

Immobilier & mariage : jamais deux sans toit 16

MON NOTAIRE M'A DIT

Réaliser un inventaire : pour que les choses soient claires 22

MON PROJET

Gagnez la partie pour emprunter, sortez vos atouts maîtres ! 24

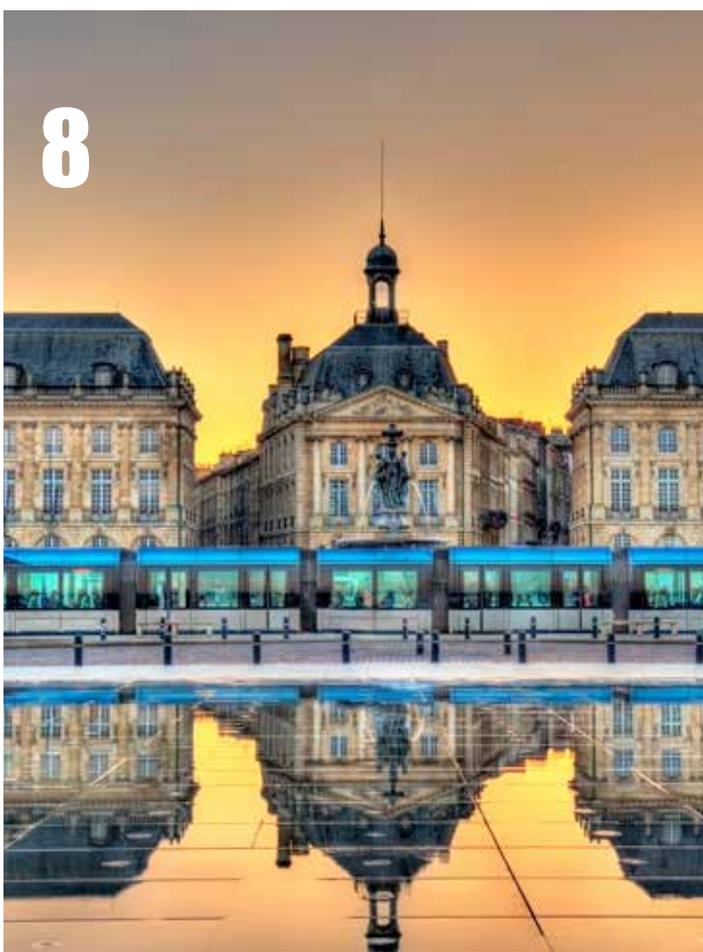
VIE PRATIQUE

Dons aux associations,
elles sont là pour vous... soyez là pour elles 26

Quand votre chez vous devient votre bureau 28

3 QUESTIONS À MON NOTAIRE

Testament, comment le rédiger dans les règles de l'art ? 31



8

ANNONCES IMMOBILIÈRES

Gironde 36

Dordogne 48

Landes 50

**LES ANNONCES IMMOBILIÈRES
DE NOTAIRES PARTOUT À TOUT MOMENT**



Le web
Toute l'offre
immobilière
des notaires



Le mobile
Applications
iPhone et Android



La tablette
Application
iPad



La vidéo
immonot.tv



Les réseaux sociaux
Suivez-nous !

Disponible sur **magazine-des-notaires.com**
Sortie du prochain numéro le **3 janvier 2022**

LES NOTAIRES DU SUD-OUEST À VOTRE SERVICE

Infos pratiques

GIRONDE

- **Dans les études notariales**

Pour prendre RDV, consultez l'**annuaire des notaires** sur www.chambre-gironde.notaires.fr

- **Facebook**

Pour ne rien manquer des actualités, événements, vidéos, temps forts... **venez-nous rejoindre sur notre page Facebook** : www.facebook.com/ChambredesNotairesdeLaGironde

- **Achat - Vente - Expertise :**

consultez la liste des notaires dans ce magazine. Les études ont des services de transactions immobilières répartis sur tout le département. 30 négociateurs sont à votre service.

 [www.facebook.com/immobilier des notaires du Sud-ouest](http://www.facebook.com/immobilier-des-notaires-du-sud-ouest)

 Instagram : [immonotaires_sudouest](https://www.instagram.com/immonotaires_sudouest)



TENDANCE IMMOBILIÈRE

Les villes moyennes ont la cote !

Grandes gagnantes face à la tension qui se ressent actuellement sur le marché immobilier, les villes moyennes séduisent de plus en plus d'acquéreurs et investisseurs.

Avec des volumes de ventes en forte progression, bon nombre de villes de province volent la vedette aux grandes agglomérations. Frappées de plein fouet par la hausse des prix de l'immobilier, ces dernières souffrent de nouvelles attentes nées des différents confinements. En effet, les acquéreurs aspirent désormais à plus d'espace,

dans des lieux de vie plus reposants.

Pour observer cette dynamique, il convient de se référer à la situation qui caractérise les 222 communes du Programme Action Cœur de Ville, dispositif soutenu par la Caisse des Dépôts et Action Logement.

À l'échelle de ces 222 agglomérations, le volume de ventes entre 2019 et 2020 fait apparaître une évolution qui se chiffre à 12 870 transactions supplémentaires. Si l'on s'intéresse au strict périmètre du centre-ville, la progression se traduit par

un solde positif de 4 091 ventes. En comparaison avec certains territoires métropolitains qui ont connu une forte baisse en termes de volume, ces chiffres montrent une belle résistance des villes moyennes !

Avec des prix médians allant de 120 000 à 580 000 €, ces 222 villes profitent d'une belle dynamique immobilière. Ce qui laisse penser que cette tendance de fond émergeait avant la crise sanitaire...

*Baromètre de l'immobilier des villes moyennes
Notaires de France*



Taux des crédits immobiliers en septembre 2021

Selon l'Observatoire Crédit Logement / CSA

Durée	Taux moyen
15 ans	0,87 %
20 ans	0,99 %
25 ans	1,16 %

Albane de Roquefeuil
ANTIQUAIRE EXPERT
ACHÈTE COMPTANT

**TABLEAUX - PEINTURES ANCIENNES
ET MODERNES**

Marines, Paysages, Portraits, Nus,
Orientalistes, Contemporains...

**MEUBLES - OBJETS D'ART - VAISSELLE
TISSUS ANCIENS**

Commodes, secrétaires, bibliothèques, miroirs,
luminaires, mobilier vintage
Tapisseries, Sculptures, vases, art de
la table, mode, objets de vitrine et de collection

**LES PUCES
DE LA BULTÉE**

Tél. 06 52 98 68 91

✉ a2roquefeuil@gmail.com

*Paiement comptant • Enlèvement
immédiat • Déplacement gratuit
dans toute la France
• Vide-maisons • Successions/partages*



26%

**Pourcentage de Français
prêts à quitter leur
département pour avoir
le logement familial idéal.**

Source : enquête réalisée par Immonot en août 2021



Nombre de Français souffrant de pathologies et de troubles imputables aux nuisances sonores (troubles anxio-dépressifs, perturbations du sommeil, maladies cardio vasculaires...). Selon une étude de l'Ademe (Agence de la Transition écologique) de cet été, le coût généré par l'impact du bruit en France serait de 156 milliards d'euros.



Chèque énergie : 100 € de plus

En décembre prochain 5,8 millions de foyers bénéficiaires du chèque énergie recevront dans leur boîte aux lettres un chèque de 100 €.

Face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement a décidé de mettre en place une « aide sociale exceptionnelle de 100 € supplémentaires » pour les ménages qui ont bénéficié du chèque énergie cette année.

Mis en place en 2018, le chèque énergie est un coup de pouce financier aidant à régler les factures d'énergie du logement : électricité, gaz, fioul... Elle peut aussi être utilisée pour financer certains travaux

de rénovation énergétique ou pour régler les charges d'énergie des personnes logées dans certains établissements (Ehpad...).

Aucune démarche particulière n'est à faire pour le percevoir.

Pour bénéficier du chèque énergie, le revenu fiscal de référence (RFR) annuel du ménage doit être inférieur à 10 800 € par unité de consommation (UC). L'UC sert à calculer la consommation sachant qu'une personne correspond à 1 UC, que la 2^e personne correspond à 0,5 UC, et que chaque personne supplémentaire correspond à 0,3 UC.

POMPE À CHALEUR ET ENTRETIEN OBLIGATOIRE

N'oubliez pas la date !

Un décret du 28 juillet 2020 rend obligatoire l'entretien biennal de votre pompe à chaleur si elle a été installée avant le 1^{er} juillet 2020.

Pour les systèmes installés après le 1^{er} juillet 2020, le premier entretien est à prévoir 2 ans après l'installation. Cette opération concerne tous les appareils d'une puissance comprise entre 4 et 70kW. Les systèmes supérieurs ont une révision obligatoire tous les 5 ans. L'entretien doit être réalisé par un professionnel qualifié. Il prévoit une vérification de l'ensemble de l'équipement, un contrôle de l'étanchéité des circuits de fluide

frigorigène, un nettoyage et un réglage du système. S'y ajoutent des conseils sur le bon usage du système en place et les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation de chauffage ou de refroidissement.

À l'issue de son intervention, le chauffagiste vous remettra une attestation d'entretien.

À noter : s'il s'agit d'un logement en location, l'entretien est à la charge du locataire. En logement collectif, c'est au syndicat des copropriétaires d'en faire la demande.

Source : décret n°2020-912 du 28 juillet 2020

AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Quelle autorisation d'urbanisme faut-il obtenir ?

À une époque où le prix du mètre carré habitable atteint des sommets dans la plupart des grandes villes, l'aménagement de combles en pièces d'habitation séduit de nombreux propriétaires. Avant tout aménagement, il convient de définir avec précision le type d'autorisation d'urbanisme à demander.

L'aménagement des combles a-t-il entraîné création de surface de plancher ?

Toute la difficulté est de déterminer si cet aménagement a engendré création de surface de plancher qui, au-delà de certains seuils, entraîne l'obligation d'obtenir une autorisation d'urbanisme. On rappellera en effet les termes des articles R.421-14 et 421-17 du Code de l'urbanisme.

Un permis de construire est nécessaire :

- **Hors zones urbaines d'un PLU** (plan local d'urbanisme) à l'occasion de la création d'une surface de plancher supérieure à 20 mètres carrés.
- **Dans les zones urbaines d'un PLU** à l'occasion de la création d'une surface de plancher supérieure à 40 mètres carrés ou de la création d'une surface de plus de 20 mètres carrés lorsque cela aurait pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de l'un des seuils fixés à l'article R. 431-2 du Code de l'urbanisme.

Une déclaration préalable est nécessaire :

- **Hors zones urbaines d'un PLU** : à l'occasion de la création d'une surface de plancher supérieure à 5 mètres carrés.
- **Dans les zones urbaines d'un PLU** : à l'occasion de la création d'une surface de plancher comprise entre 20 et 40 mètres carrés.

La définition de la surface de plancher nous est donnée par l'article R111-22 du Code de l'urbanisme qui dispose notamment que :

« La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction : (...)^{3°} Des surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre; (...)^{5°} Des surfaces de plancher des combles

non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial (...) ».

À la lecture de cet article, on comprend donc aisément que si les combles peuvent être qualifiés d'« aménageables » avant que ne soient réalisés les travaux, alors, leur aménagement n'entraînera pas création de surface de plancher et les autorisations ci-dessus exposées n'auront pas à être obtenues.

Si, au contraire, les combles ne peuvent être qualifiés d'« aménageables » avant la réalisation des travaux, leur aménagement entraînera création de surface de plancher et la nécessité d'obtenir l'une des autorisations d'urbanisme sus-visées.

Déterminons si les combles étaient aménageables ou non

La difficulté revient donc à se demander si l'on est face à des combles pouvant être considérés comme aménageables au sens de l'article R111-22 du Code de l'urbanisme.

À défaut de précisions dans le texte, la jurisprudence administrative et l'administration ont permis de dégager 5 critères.

Ainsi, peuvent être qualifiés d'aménageables les combles répondant aux critères cumulatifs suivants :

- Une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 m.⁽¹⁾
 - Une charpente non encombrée par des fermes (il ne faut pas que l'aménagement conduise à modifier la charpente pour supprimer son encombrement).⁽²⁾
 - Un plancher existant pouvant supporter des charges liées à l'habitation (il ne faudra pas que le renforcement du plancher soit nécessaire).⁽³⁾
 - Une accessibilité par des moyens normaux.⁽⁴⁾
 - L'existence d'ouvertures sur l'extérieur.⁽⁵⁾
- Ainsi, dès lors que le grenier répond à l'ensemble de ces critères avant travaux, il peut



être assimilé à un comble « aménageable ».

La détermination du caractère aménageable ou non de combles dépend ainsi de leurs caractéristiques matérielles, de leur configuration effective et non de leur utilisation ou de mentions pouvant figurer dans des actes ou sur des plans.

Faut-il une autorisation d'urbanisme en cas de modification de l'aspect extérieur du bien ?

Si l'on est face à des travaux portant sur des combles qualifiés d'« aménageables » ne nécessitant donc pas l'obtention d'une autorisation d'urbanisme au titre de la création de surface de plancher, une déclaration préalable pourra tout de même être nécessaire si cet aménagement a entraîné modification de l'aspect extérieur du bâtiment, par exemple par la pose de vélux plus grands ou la transformation de lucarnes en vélux.

Ainsi, il sera extrêmement rare que l'aménagement de combles puisse s'affranchir de toute autorisation d'urbanisme, car l'on sera presque toujours confronté à une création de surface de plancher et/ou une modification de l'aspect extérieur du bâtiment.

(1) Article R111-22 du Code de l'urbanisme

(2) Circulaire du 3 février 2012 relative au respect des modalités de calcul de la surface de plancher des constructions définies par le livre I du Code de l'urbanisme.

(3) Circulaire du 3 février 2012 précitée

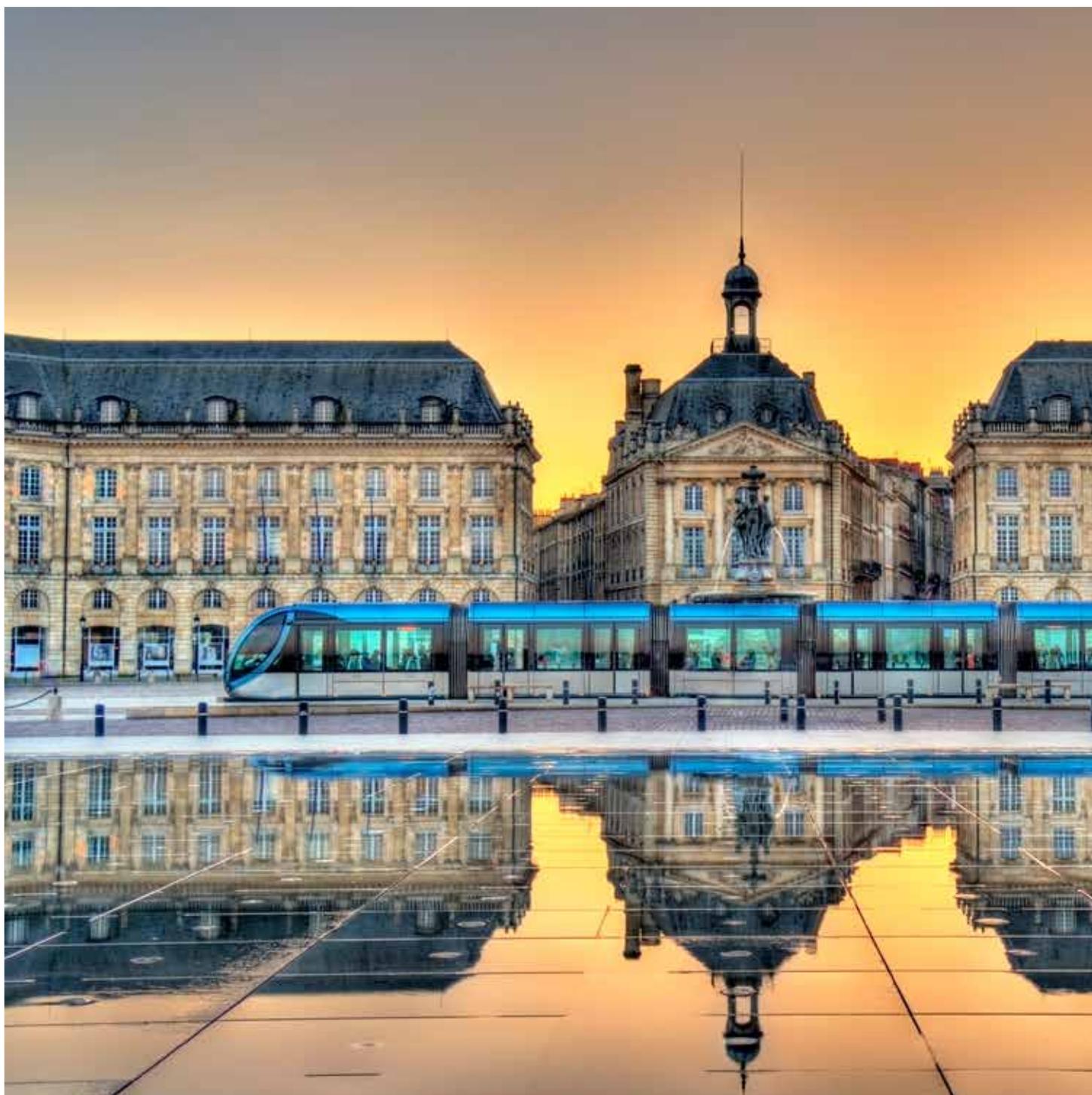
(4) CAA NANTES, 30 septembre 2011 n°10NT00581

(5) CAA NANTES, 30 septembre 2011 n°10NT00581 et CAA LYON, 22 janvier 2013, n°12 LY01109.

SPÉCIAL IMMOBILIER CONNECTÉ

MAISON OU APPART ?

Commandez au drive notarial !



Les achats immobiliers s'effectuent désormais sans passer trop de temps et se concluent mieux s'ils font économiser de l'argent. Il suffit de valider sa demande auprès d'un négociateur immobilier du Groupement notarial de négociation du Sud-Ouest pour que la commande soit gérée dans les meilleurs délais et en toute sécurité !



d'un côté des acheteurs surbookés qui peinent à se libérer pour prospecter dans l'immobilier. De l'autre, des vendeurs mal préparés qui risquent de signer en dessous de la valeur de marché ! Deux profils de porteurs de projets qui risquent d'être vite déconnectés de la réalité s'ils n'utilisent pas les bons réseaux pour vendre ou acheter.

Dans l'immobilier comme dans bien des secteurs, il faut travailler sa popularité et privilégier l'interactivité pour saisir les meilleures opportunités. Une transaction ne peut se réaliser sans consulter les meilleurs « influenceurs » de la sphère immobilière !

Ultra connectés, ils savent en temps réel le prix à payer pour acheter un bien immobilier. Appartenant à une même communauté, ils se démarquent par leur capacité à repérer les nouveaux biens qui arrivent sur le marché. Formés aux dernières techniques de vente, ils peuvent faire aboutir des projets dans des délais records. Complètement tournés vers les outils digitalisés, ils démontrent une grande réactivité au moment de négocier. Toujours « branchés », ils pratiquent depuis longtemps des ventes immobilières aux enchères. Avec pour effet de voir les acheteurs fixer le prix au fil des offres qui s'enchaînent sur la plateforme sécurisée 36h-immobilier.com. Sans oublier d'être parfaitement formés puisqu'ils œuvrent au quotidien directement aux côtés des notaires. Ainsi, ils maîtrisent parfaitement le cadre juridique de la vente immobilière.

Ces contacts à ajouter dans votre carnet d'adresse, ils se trouvent dans l'annuaire des notaires qui figure dans ce numéro de votre magazine « IMMO NOTAIRES » en pages 32, 47 et 50. Il suffit de repérer les noms des négociateurs qui travaillent dans les services immobiliers des études notariales. Découvrons comment ils vont vous aider à gérer vos courses immobilières pour que vous vous sentiez « heureux » :)

TENDANCE DU MARCHÉ

Les négociateurs immobiliers constatent une pénurie de biens à la vente.

Cela réclame un maximum de réactivité pour mener à bien son projet. D'où l'intérêt que les acheteurs et les vendeurs consultent les études notariales pour mener à bien leurs projets.

CONSEIL ESTIMATION

Pour vendre un bien à son juste prix, consultez une étude négociatrice pour qu'elle réalise une première évaluation ou une expertise détaillée de votre bien immobilier.





DERNIÈRE STORY

Retrouvez les coordonnées des études qui pratiquent la négociation immobilière en pages « Où trouver votre notaire » en pages 32, 47 et 50 de ce magazine.

1^{er} «J'AIME» UN «RÉSEAU» SOCIAL

La puissance des « réseaux » se retrouve dans l'immobilier où les professionnels interconnectés peuvent aisément se différencier. Les biens qui arrivent en fichier ne risquent pas de leur échapper car ils communiquent entre eux en temps réel pour être informés de la signature de nouveaux mandats de vente. Par ailleurs, l'évolution de la réglementation n'a aucun secret pour eux car ils profitent de sessions de formations régulières. L'évaluation des biens s'effectue sans aucune approximation car ils disposent d'outils spécifiques et d'un savoir-faire en matière d'expertise. Ces atouts, les études de Dordogne, de Gironde et des Landes et en bénéficient directement grâce au Groupement notarial de négociation du Sud-Ouest qui les fédère. Elles vous accompagnent en toute efficacité et toute confiance dans vos projets immobiliers, qu'il s'agisse de vendre ou d'acheter.

À PROPOS du Groupement notarial de négociation du Sud-Ouest

- Un maillage territorial de 120 notaires liés par un fonctionnement commun et le partage d'un fichier de 100^{aines} de biens.
- Plus de 30 négociateurs, véritables experts en valorisation immobilière, conseillent les acquéreurs et vendeurs dans leurs projets immobiliers.
- Excellente connaissance du marché local et savoir-faire des négociateurs.

Les bonnes raisons de SUIVRE !

- => 1 seul interlocuteur de la prospection à la signature de l'acte.
- => 1 bonne connaissance du marché et des prix pratiqués.
- => 1 accès privilégié aux biens issus du règlement des successions.
- => Des honoraires de négociation inférieurs à ceux des autres professionnels.
- => Les conseils patrimoniaux du notaire.

PAROLE DE L'EXPERT

LE CLERC NÉGOCIATEUR

Règle toute une succession de projets immobiliers



Loïc ARNOUX

Clerc négociateur au sein de la SCP BUGEAUD et associés à Blanquefort

Comment la négociation notariale a-t-elle vu le jour ?

Apparue au XVI^e siècle en même temps que le notariat, la négociation immobilière se traduit par l'entremise entre un vendeur et un acquéreur. Gérée par le notaire lui-même, cette activité a vu le jour bien avant que les agents immobiliers ne proposent leurs services. Au fil du temps, cette mission a été déléguée à un collaborateur de l'étude, le Clerc Négociateur. La négociation immobilière notariale s'appuie sur un riche passé. Selon les régions, elle est plus ou moins présente et organisée. Ainsi, bien des notaires se chargent d'estimer et /ou de vendre votre bien.

D'où proviennent les biens à vendre par le notaire ?

Toutes les annonces immobilières présentées par les notaires ne sont pas exclusivement issues des successions, même si cela concerne une large part d'entre elles. La majorité des biens à la vente sont confiés par des particuliers qui ne souhaitent pas faire appel aux autres acteurs du marché. Ils peuvent aussi choisir de mandater leur notaire en même temps qu'un autre professionnel de l'immobilier.

Enfin, la rémunération du notaire au titre de cette activité, appelée honoraires de négociation, s'avère généralement moins élevée que celle des autres acteurs du marché.

Quels sont les domaines d'expertise du clerc négociateur ?

Missionnés pour assurer le bon fonctionnement des services immobiliers des études, les Clercs négociateurs possèdent une formation spécifique avec des compétences en matière de droit immobilier, de l'urbanisme, de maîtrise du système constructif ou encore de négociation commerciale. Une des principales fonctions du métier consiste à déterminer la valeur d'un bien en fonction de nombreux critères. Contrairement à ce que l'on entend souvent, la détermination d'une valeur vénale n'est pas une succession d'opérations mathématiques. Cela réclame l'analyse de différents paramètres comme la situation, l'aspect, les règles d'urbanisme en vigueur, les surfaces, l'environnement, l'âge du bâti, l'état du bien... Vous comprenez que nous ne pouvons pas parler de prix au m². Cette vieille habitude ne se justifie que pour un appartement dans une même résidence et rien d'autre !

Pourquoi conseillez-vous de consulter un négociateur ?

La mise en vente ou l'achat d'un bien immobilier exige de recourir au meilleur savoir-faire. En effet, les incidences et responsabilités, tant sur le point financier que juridique, peuvent être très importantes, voire dramatiques dans des situations extrêmes. Vous en avez désormais conscience, l'expérience professionnelle, la formation technique, la connaissance du quartier restent des atouts indispensables pour élaborer une valeur vénale et bien négocier un bien immobilier.

Sur quels outils le négociateur peut-il s'appuyer ?

Les études notariales disposent d'un accès au fichier PERVAL qui recense l'ensemble des transactions enregistrées sur tout le territoire français. Grâce à une méthode par comparaison méticuleuse, elles peuvent déterminer précisément la valeur d'un bien. Par ailleurs, elles vous accompagnent dans votre démarche de mise en vente pour que cette opération soit la plus aisée, sereine, professionnelle et sans mauvaise surprise à la clé.

Propos recueillis le 21/10/21





DERNIÈRE STORY

Rendez-vous sur **Instagram** « **immonotaires-sudouest** » pour découvrir les nouveaux biens proposés à la vente. Des photos, des infos permettent de se projeter dans son futur logement !



2^e « J'AIME » L'EXCLUSIVITÉ NOTARIALE

Dans un marché qui se caractérise par une certaine tension sur l'offre immobilière et les prix, comment repérer et mettre la main sur le bien tant convoité ?

Chacun d'entre nous peut se référer à un exemple de maison, d'appartement, de terrain qui a changé de main sans que cette transaction n'ait fait l'objet d'une publicité. Compte tenu de l'attrait actuel pour l'immobilier, les Français se hâtent pour acheter... au risque de négliger toute la sécurité juridique souhaitée. Certains, pressés par le contexte actuel, se risquent même à réaliser des acquisitions sans visiter par manque de temps ou en raison de l'éloignement géographique. Une grave erreur lorsque l'on sait que la valeur d'un bien immobilier repose sur la qualité de son emplacement.

Pour éviter ce genre de situation, les études négociatrices proposent la délégation de mandat. Une solution pour vendre ou acheter à distance par l'intermédiaire du négociateur qui pilote la transaction pour le compte de son client.

À PROPOS de la Délégation de mandat

- Avec la délégation de mandat, le notaire girondin pilote la transaction, mais il s'appuie sur un autre service négociation en capacité de prendre le relais. Comme nous l'explique Laurène Bossis, négociatrice au sein de la SCP Coste et Lebriat à Bordeaux :

« Prenons l'exemple d'un appartement situé à Lyon où nous nous sommes mis en relation avec un service négociation lyonnais. Celui-ci s'est chargé de réaliser un avis de valeur consistant à proposer le bien au prix du marché. Pour donner toutes les chances à la vente de se conclure vite, nous avons proposé au vendeur de signer un mandat, avec exclusivité pour une durée de 3 mois ».

- Avec cette délégation de mandat, carte blanche est ensuite donnée au négociateur lyonnais pour négocier avec les acquéreurs qui vont se présenter. Comme le précise Laurène Bossis :

« tout ce qui concerne la commercialisation même du bien se voit piloté depuis l'étude lyonnaise, qu'il s'agisse des publicités, des visites, des offres de prix. Même si l'office notarial de Lyon agit pour le compte de l'étude bordelaise, c'est bien cette dernière qui reste le seul et unique intermédiaire avec le vendeur ». Cette délégation de mandat la conduit à soumettre les propositions qui se présentent. Et notre négociatrice bordelaise d'ajouter : comme le bien se trouve au prix du marché, toutes les conditions sont réunies pour concrétiser rapidement ».

Les bonnes raisons de SUIVRE !

=> Recherche ou mise en vente d'un bien en dehors du territoire de la Dordogne, Gironde ou des Landes.

=> Un seul interlocuteur aux commandes pour piloter la transaction en consultant une étude négociatrice du Sud-Ouest.

=> Négociation en lien avec une étude experte dans l'immobilier et prospectant sur le territoire en question.

=> Bonne estimation du bien vendu tenant compte des particularismes du marché local.

=> Assurance de profiter du savoir-faire notarial pour vendre ou acheter partout en France.

3^e «J'AME» LA MAÎTRISE DU DIGITAL

Dans un marché où les ventes viennent de faire un bond ces deux dernières années - 1,55 million de transactions sur un an glissant de juin 2020 à 2021 - les e-notaires carburent plus que jamais au numérique. D'autant que les épisodes de confinements ont accéléré le temps passé sur les écrans dans bien des foyers. Une tendance que les notaires avaient anticipée en investissant dans les nouvelles technologies au service de l'acte électronique notamment. Complètement dématérialisé, ce document authentique se signe désormais sur tablette au moyen d'un stylet, en présentiel.

Par ailleurs, le distanciel peut désormais s'envisager pour approuver des actes de ventes qui nécessitent une procuration authentique. C'est le cas si vous empruntez et que la banque prend une hypothèque conventionnelle pour garantir le prêt par exemple. Ainsi, le décret n° 2020-1422 du 20 novembre 2020 permet d'établir une procuration via un système électronique garantissant sécurité et confidentialité dans le cas où une ou toutes les parties ne peuvent être présentes à l'étude le jour J. Le notaire dispose d'un outil de visioconférence qui permet de maintenir une vraie qualité de service car il est agréé par la profession conformément au décret.

Cette digitalisation, elle se retrouve logiquement dans la communication immobilière des études négociatrices. À l'instar des membres du « @GNNSudOuest » qui disposent d'une vitrine sur Facebook afin de présenter les offres immobilières du moment. Une activité qui se retrouve également sur Instagram via le compte « **immonotaires-sudouest** ».

S'ajoute une large présence sur le site web « **immonot.com** » qui regroupe l'ensemble des biens proposés à la vente par toutes les études du groupement de négociation. Ultra connectés, les négociateurs peuvent répondre à toutes les demandes de « contacts » pour que les projets d'acquisition ou de vente se mettent en œuvre avec un maximum de réactivité. Un facteur clé de réussite dans un marché où la demande immobilière dépasse largement l'offre de biens disponibles. Et au-delà des outils, c'est le savoir-faire et l'expérience de femmes et d'hommes de terrain qui font toute la différence dans le succès d'une transaction.

“ *LES NOTAIRES VOUS PERMETTENT DésORMAIS DE SIGNER DES ACTES À DISTANCE* ”

À PROPOS du Digital

- Une présence de l'intégralité des biens à vendre sur « **immonot.com** », le site immobilier des notaires, optimisé pour smartphone et tablette.
- Un relais incontournable sur Facebook depuis la page « **@GNNSudOuest** » pour découvrir une sélection de biens.
- Une belle vitrine sur Instagram avec de belles vues des maisons et appartements à vendre via le compte « **@GNNSudOuest** ».

Les bonnes raisons de SUIVRE !

- => Une parfaite sécurité des outils numériques proposés par les notaires.
- => Une vitrine digitale avec des offres immobilières diversifiées pour répondre à un maximum de projets immobiliers.



1^{re} offre possible : 210 000 €
soit 200 000 € + Honoraires de négociation TTC :

10 000 € Soit 5 % à la charge de l'acquéreur

Début des offres : mercredi 24 novembre à 6 h 00



MAISON à restaurer LES MATHES (17)

Maison à restaurer
6 pièce(s) 138 m²

17570 Les Mathes. Sur grande parcelle de 894 m² dans le bourg, en retrait de rue, maison année 60 comp d'un rdc, entrée,

cuis, véranda, 2 pièces, wc, garage et buanderie. À l'étage couloir distribuant cuisine, sdb, 2 ch et séjour av balcons et cheminée. Combles perdus isolés.

Grand jardin devant et derrière, dépendance en fond de parcelle. Le tout à rénover et redistribuer, poss créer 2 appart. chauffage F, (pas de gaz dans la commune).

Réservez en ligne votre visite sur www.36h-immo.com

SELARL BIAIS, VERGEZ- PASCAL et GIRARDOT, notaires associés - 33000 BORDEAUX

Contact : Mes Biais et Vergez-Pascal Louis Girardot Tél. 06 78 42 79 84 ✉ nego.intendance@notaires.fr

1^{re} offre possible : 577 500 €
soit 550 000 € + Honoraires de négociation TTC :

27 500 € Soit 5 % à la charge de l'acquéreur

Début des offres : mardi 9 novembre à 6 h 00



MAISON à vendre à LÈGE CAP FERRET (33)

CLAOUEY, 3 avenue
Chambrelent.

Maison située dans un secteur calme, arboré et très agréable, d'une

surface de 111 m² + garage attenant de 14 m², à rénover, comprenant entrée par véranda, cuisine, cellier, séjour,

3 chambres, SDB, SDE, dégagement et WC. Piscine et dépendance sur l'arrière.

Réservez en ligne votre visite sur www.36h-immo.com

SCP C. DUMAREAU, SAINT-SAËNS et V. DUMAREAU - 33080 BORDEAUX

CONTACT : Me Catherine DUMAREAU Tél. 05 56 01 29 30 ✉ caroll.flores@notaires.fr



4^e «J'AIME»

DES ENCHÈRES 36h-IMMO INCROYABLES

À l'exemple des courses d'alimentation qui s'effectuent à distance avec une livraison à domicile, l'achat immobilier se digitalise pour se réaliser sur son canapé. Une formule qui ne prive pas pour autant de visiter le bien, mais qui permet d'accélérer le processus de négociation pour que vendeurs et acquéreurs trouvent rapidement un terrain d'entente.

Cette nouvelle approche qui vient révolutionner le monde de la transaction, elle s'appuie sur le concept de vente interactive inventé par les notaires. Un procédé qui permet de négocier selon un principe d'enchères immobilières qui se déroulent depuis un site web. Sa grande force consiste à recueillir un maximum d'offres de la part des acheteurs afin que le bien se vende à son juste prix.

Cette transaction se déroule sur le site www.36h-immo.com notamment, une plateforme qui permet à tous les candidats acquéreurs de porter leurs offres durant une période de 36 heures.

Très stimulante, cette vente en ligne donne l'occasion de se disputer les biens présentés à un prix attractif. En effet, ils sont légèrement décotés pour que la première offre possible soit la plus accessible ! Résultats, les acquéreurs ne manquent pas d'enchaîner les propositions selon un pas d'enchères afin d'être départagés au retentissement de la dernière seconde de la vente 36h-immo. Pour autant, le meilleur offerant n'est pas nécessairement le gagnant. Le vendeur pourra lui préférer un autre acheteur dont le plan de financement semble plus rassurant. Dans tous les cas, acquéreur et vendeur sortent gagnant puisque cette négociation s'effectue en toute transparence et prudence. Le notaire veille au grain et il prend le relais pour rédiger compromis et acte de vente.

À PROPOS de 36h-immo

Pour ces transactions qui carburent selon un système d'enchères en ligne, les acquéreurs mettent le turbo et la transaction immobilière tourne à plein régime.

- De 2 à 10 semaines, c'est le temps moyen observé pour négocier un bien immobilier.
- Bouclée en 36 heures, la phase de négociation invite les acheteurs présents sur la ligne de départ à l'heure H à accélérer le rythme s'ils veulent remporter le bien. Pour cela, il leur suffit de valider un prix augmenté chaque fois du pas d'enchères.

“
36H-IMMO
VOUS OUVRE
LES PORTES DE
VOTRE MAISON
EN UN TEMPS
RECORD!”

- Prix de vente transparent qui résulte de la confrontation entre l'offre et la demande, en fonction de la première offre possible.
- Sécurité juridique puisque le notaire s'assure que tous les diagnostics ont bien été réalisés, que les documents d'urbanisme sont en conformité, que les éventuelles autorisations de travaux pourront être délivrées... Dans ces conditions, il prépare l'avant-contrat (promesse ou compromis de vente) invitant vendeur et acheteur à signer l'acte définitif.

Les bonnes raisons de SUIVRE !

Côté acheteur :

- Caractère unique des biens proposés car vendus après signature d'un mandat exclusif de courte durée.
- Première offre possible fixée à un niveau attractif.
- Ajustement de l'offre d'achat en temps réel et de manière transparente en fonction des autres enchères reçues.
- Sécurité du processus de transaction lié à l'intervention du notaire jusqu'à la signature de l'acte.

Côté vendeur :

- Expertise du bien afin de le négocier à sa vraie valeur de marché.
- Visites groupées pour éviter la gêne des rendez-vous à répétition.
- Sélection des participants à la vente selon leur simulation financière.
- Obtention du meilleur prix lié à la mise en concurrence des acquéreurs.
- Choix de l'acquéreur selon le prix proposé ou la qualité du plan de financement présenté.
- Rédaction du compromis de vente par le notaire.

CONTACT UTILE ! Rapprochez-vous du Service Négociation de votre notaire en consultant l'annuaire en pages 32, 47 et 50.

1^{re} offre possible : 189 000 €
soit 180 000 € + Honoraires de négociation TTC :
9 000 € Soit 5 % à la charge de l'acquéreur

Début des offres : vendredi 5 novembre à 7 h 00



MAISON À VENDRE À VILLENAVE D'ORNON (33)

Au 42 rue André Chénier à VILLENAVE D'ORNON. Dans quartier calme et résidentiel, proche commerces, bus 5 arrêt Camparian. Tram C arrêt Pont de la Maye

à 3 min. Comp entrée ouverte sur séjour, cuis, couloir desservant 2 ch, sdb et wc. Un garage. Possibilité de surélever afin de créer un étage. Terrain piscinable.

Zone UM30-5L30 EB40 Raccordée au tout à l'égout, chauffage élect, double vitrage PVC et volets PVC, clim réversible dans la pièce de vie, taxe foncière 1 289€.

Réservez en ligne votre visite sur www.36h-immo.com

SCP FABRE, MASSENET et GALHAUD - 33850 LEOGNAN

CONTACT : Anaïs FABRE Tél. 06 48 60 35 22 ✉ anaïs.fabre.33049@notaires.fr

1^{re} offre possible : 378 000 €
soit 360 000 € + Honoraires de négociation TTC :
18 000 € Soit 5 % à la charge de l'acquéreur

Début des offres : mardi 16 novembre à 6 h 00



MAISON à vendre à ANDERNOS-LES-BAINS (33)

ANDERNOS, 11 avenue de Capsus. Maison de Plain-pied de 130 m², restant à rénover, sur un très beau terrain de 838 m²

comprenant entrée par véranda, séjour, cuisine, 3 chambres, SDB, WC, dégagement et garage attenant + un logement de type 2 attenant

comprenant une petite cuisine, un séjour, une chambre et une SDE Dépendance en fond de parcelle.

Réservez en ligne votre visite sur www.36h-immo.com

SCP C. DUMAREAU, SAINT-SAËNS et V. DUMAREAU - 33080 BORDEAUX

CONTACT : Me Catherine DUMAREAU Tél. 05 56 01 29 30 ✉ caroll.flores@notaires.fr

IMMOBILIER & MARIAGE

JAMAIS DEUX SANS TOIT

Vous allez vous marier... Félicitations ! Pour vivre entre conjoints sous le même toit, que diriez-vous d'un petit détour chez votre notaire ? Il vous accompagne et vous conseille pour prendre les bonnes décisions patrimoniales.

par Marie-Christine Mémoire



Se marier ce n'est pas seulement l'occasion de faire une belle fête en famille et entre amis. Au-delà des sentiments, il y a aussi des conséquences « matérielles » auxquelles on ne pense pas toujours ou que l'on remet à plus tard. Le mariage c'est aussi unir deux patrimoines pour n'en faire qu'un. Des biens qu'il faudra gérer, faire fructifier et partager lorsque le mariage prendra fin. Le logement constitue une pièce maîtresse. Avec tout ce qui en découle : financement, protection de votre moitié... Alors avant de dire « Oui » devant Monsieur le Maire, pensez à rencontrer votre notaire.

ACHETER AVANT DE SE MARIER

Prenons le cas de Mélanie et Nicolas. Ce jeune couple de trentenaires est en location depuis 3 ans. Ils ont décidé de devenir propriétaires. Le mariage c'est prévu mais après... A priori, acheter à deux sans être mariés n'est pas un problème à condition de s'entourer de quelques précautions et de se poser les bonnes questions. Tout d'abord concernant le régime d'acquisition du bien. Le notaire leur conseillera l'indivision. Elle permet d'acheter un bien à deux en intégrant les apports financiers de chacun des acquéreurs. Mélanie et Nicolas seront propriétaires, chacun à hauteur de leur apport et de leur part de remboursement du crédit commun (60-40, 70-30...). Bien entendu, cette répartition devra être écrite noir sur blanc dans l'acte d'achat. Si aucune mention n'y figure, Mélanie et Nicolas seront réputés propriétaires pour 50 % chacun. Il est important que la répartition mentionnée reflète les contributions réelles de chacun pour éviter tout litige en cas de séparation. Pour rembourser le crédit, les banques préconisent d'ouvrir un compte commun qui ne servira qu'à ça. En cas de séparation, il sera plus facile de retracer tout l'historique des virements de chacun. Et si par malheur un décès survient, il faut savoir qu'à l'inverse d'un couple marié, les pacsés ou concubins n'héritent pas automatiquement l'un de l'autre. Seul un testament protège sa moitié



et évite que le logement acquis en commun ne devienne un enjeu avec les autres héritiers. Mais il ne faut pas envisager le pire et, finalement, Mélanie et Nicolas se marièrent et eurent un bel appartement.

VIVRE CHEZ SON CONJOINT PROPRIÉTAIRE

Habiter chez votre conjoint déjà propriétaire paraît simple. Il suffit de poser ses valises chez lui (ou chez elle). Mais en réalité, cela peut vite devenir plus complexe. Parce que si on y réfléchit bien, vous n'êtes pas vraiment chez vous. Vous vous sentez «obligé» de vous impliquer financièrement. En plus d'une participation aux charges courantes, certains iront jusqu'à opter pour le statut de co-indivisaire en rachetant 50 % du bien.

Parlons maintenant de Monique qui possède un terrain donné par ses parents il y a plusieurs années. Mariée à Pascal, ils pensent faire construire sur celui-ci. Quelle chance ! Oui et non. Car cela risque de compliquer les choses, surtout s'il n'y a pas de contrat de mariage. En effet, le pro-

priétaire de la maison n'est pas celui que l'on croit. Selon un grand principe du droit, «*la propriété du sol entraîne la propriété du dessus et du dessous*». Si l'on suit ce raisonnement, cela signifie que Monique sera la seule propriétaire de la maison. Pascal, qui n'a pas participé à l'achat du terrain mais cofinance la construction de la maison, n'a aucun droit sur celle-ci. Légitime qu'il s'estime lésé, car il a participé à l'enrichissement du patrimoine de son épouse. Tant que tout va bien au sein du couple, cela ne devrait pas trop poser de problème. Mais au décès d'un des conjoints ou suite à un divorce, les biens propres et les biens communs des époux sont distingués pour être partagés. C'est à ce moment-là que la participation financière du conjoint non propriétaire du terrain sera évoquée. Pascal aura droit à ce que l'on appelle une «récompense» pour rétablir l'équilibre de la situation. Pour éviter d'en arriver là et être certain que la maison appartienne aux deux époux, la meilleure solution est de revoir le régime matrimonial et de

“

*VOTRE NOTAIRE
VOUS CONSEIL-
LERA SUR
LES BONNES
DÉCISIONS À
PRENDRE*

”





À SAVOIR

Utiliser l'argent du couple pour rénover un bien immobilier n'appartenant qu'à un seul des époux entraîne, en cas de divorce et de vente du bien, le versement d'une récompense à l'autre conjoint.

IMPORTANT

Peu importe que le logement familial appartienne en propre à un époux ou qu'il soit un bien commun, les actes de disposition (donation, vente ou hypothèque) doivent être passés avec l'accord des deux conjoints.



prévoir une «clause d'ameublement». La maison tombera dans la communauté. En cas de décès, au moment de la dissolution du régime matrimonial et du partage, le conjoint survivant pourra demander l'attribution de ce bien devenu commun.

CONSTRUIRE ENSEMBLE SON PATRIMOINE IMMOBILIER

Les notaires vous le diront ! Pour éviter les complications, le plus simple est d'acheter en étant marié. Et c'est là que le choix du régime matrimonial va jouer tout son rôle. Si comme près de 80 % des couples mariés vous n'avez rien prévu, vous serez soumis par défaut au régime de la communauté réduite aux acquêts. Les époux qui achètent un logement ensemble sont tous les deux propriétaires et disposent des mêmes droits sur le bien. En cas de décès de l'un des époux, le conjoint récupère la moitié des biens communs sans droits à payer. En cas de divorce, tous les biens achetés pendant le mariage appartiennent pour moitié aux deux époux. Conçu pour le cas général, le régime légal de communauté de biens réduite aux acquêts trouve ses limites dès que se présente une situation familiale ou patrimoniale particulière. Il en est ainsi lorsque l'un des époux exerce une profession indépendante entraînant des risques financiers (profession libérale, chef d'entreprise, artisan...). Il faut alors se tourner vers un autre statut mieux adapté. Prenons l'exemple de Marc, chef d'entreprise, et de Sophie travaillant dans une crèche. Le notaire leur conseillera d'opter pour le régime de la séparation de biens. Avec lui aucun patrimoine commun. Chacun reste propriétaire des biens qu'il avait avant le mariage et de ceux qu'il reçoit par donation ou succession pendant le

mariage. Les biens acquis après celui-ci restent également la propriété de celui qui les a achetés. Mais dans ces conditions, comment Marc et Sophie pourront-ils acheter la maison de leur rêve ? Et à qui appartiendra-t-elle ? Qu'ils se rassurent, la séparation de biens n'est pas un obstacle pour acheter à deux, mais il faudra prendre soin d'indiquer dans l'acte d'achat les conditions dans lesquelles est acheté le bien (apports réalisés par chacun, contribution respective au remboursement du prêt). Selon la situation personnelle du couple, il peut également être intéressant de se pencher sur le régime de la communauté universelle. Tous les biens, présents et à venir, sont mis en commun, quelle que soit la date d'acquisition (avant ou après le mariage), leur origine (achat, donation...) et leur mode de financement. Les conjoints sont tous les deux propriétaires à parts égales du logement, même s'il a été acquis par un seul d'entre eux. S'il est complété par une clause d'attribution intégrale, le conjoint survivant peut recueillir la totalité des biens du couple sans droits de mutation.

PRÉVOIR LE FUTUR

Le logement qui sert de résidence principale à un couple marié bénéficie d'une protection spécifique. Tout au long du mariage, il est protégé par la règle de la cogestion qui interdit à un époux d'accomplir seul des actes qui priveraient la famille de la jouissance du logement (vente, donation, mise en location, apport en société...). Pour ces actes, le consentement des deux conjoints est nécessaire, quel que soit leur régime matrimonial. Et même si l'un d'eux en est seul propriétaire. Suite au décès d'un des conjoints, le survivant dispose de deux droits destinés à lui assurer la jouissance du logement. Dans un premier temps, le droit temporaire au logement lui permet de l'occuper et d'utiliser l'ensemble des biens qui s'y trouvent, gratuitement, pendant 1 an.

Peu importe qui est propriétaire du bien. Ce droit temporaire est d'ordre public. Impossible de le supprimer par testament ! Il s'exécute automatiquement sans formalité particulière. Passé le délai d'un an, c'est le droit viager au logement qui prend le relais. C'est un véritable droit d'usage et d'habitation dont le conjoint peut profiter jusqu'à la fin de sa vie. À condition d'en faire la demande et d'informer les héritiers de son souhait. Toutefois, le défunt peut avoir empêché son conjoint de bénéficier de ce droit par testament.

COUPLE & IMMOBILIER

LE NOTAIRE VOUS DONNE LES CLÉS

Acheter à deux n'est pas un acte anodin. Il est nécessaire d'étudier tout ce que cela implique, notamment au niveau du financement, en cas de séparation ou de décès... Maître MENANTEAU donne des réponses à ces interrogations.

Pourquoi les futurs mariés ont-ils intérêt à vous consulter avant d'acheter un bien immobilier ?

Maître C. MENANTEAU : Si le mariage a la réputation de présenter une sécurité, les couples mariés doivent néanmoins être informés et conseillés au préalable sur les conséquences du choix du régime matrimonial eu égard à leur situation. En effet, anticiper c'est maîtriser les enjeux lors de la séparation ou du décès. La contribution financière de chacun des futurs époux ainsi que le régime matrimonial choisi influenceront sur leurs droits de propriété. Le notaire devra rechercher leurs volontés entre le souhait de mettre en commun le bien ou d'acheter en indivision avec des proportions différentes.

Quelles sont leurs principales questions et préoccupations ?

Maître C. MENANTEAU : Acheter à deux, c'est s'engager pour soi mais également pour l'autre. La première des questions est :

- **la protection de son conjoint.** Du vivant, lorsque l'un ou les futurs mariés exercent une activité libérale, commerciale... il est conseillé de séparer leurs patrimoines. Lors du décès, en permettant au survivant de garder la main sur le bien. Rappelons que même marié, l'époux survivant ne bénéficiera pas automatiquement de la pleine jouissance du bien.
- **Le futur époux désire également sécuriser l'opération pour lui-même.** J'achète à deux mais je tiens à ce que mes droits soient garantis. L'appréciation de la contribution financière (apports de chacun) à l'opération sera dans ce cas déterminant pour atteindre le but recherché. Aussi, il espère anticiper les conflits qui pourraient naître.
- **J'achète à deux, comment puis-je prévenir des éventuelles difficultés en cas de séparation** ou dans mes rapports avec les héritiers de mon conjoint lors de son décès ? La convention d'indivision ainsi que la faculté d'acquisition/d'attribution des droits du prémourant et le régime matrimonial

répondront aux préoccupations des époux.

- **Pour finir, très souvent, ils achètent pour transmettre.** Déjà parents ou en devenir, l'objectif poursuivi est la constitution d'un patrimoine immobilier pour leurs enfants.

Quelles sont les conséquences d'un achat immobilier avec des apports différents en cas de séparation ou de décès ?

Maître C. MENANTEAU : tout dépend du régime matrimonial :

- **Sous un régime séparatiste** : aucune conséquence, si les quotes-parts en propriété de chacun reflètent leurs apports. L'équité sera respectée.

Exemple : prix d'acquisition 100 000 €

Époux 1 : apport de 80 000 € - Époux 2 : apport de 20 000 €.

Quotités dans l'acte : époux 1 : 80 % et époux 2 : 20 %.

Estimation du bien lors du décès ou de la séparation : 200 000 €

Époux 1 aura droit à 160 000 €. Époux 2 à 40 000 €.

Autre exemple : prix d'acquisition 100 000 €

Époux 1 : apport de 80 000 €. Époux 2 : apport de 20 000 €

Quotités dans l'acte : époux 1 : 50 %. Époux 2 : 50 %

Estimation du bien lors du décès ou de la séparation : 200 000 €.

Chaque époux a droit à la moitié du bien, néanmoins si l'époux lésé justifie de son apport initial, et avec l'accord de l'autre, il lui sera octroyé une créance due par l'indivision afin de rétablir l'équité.

- **Sous un régime communautaire.** Rappelons que sous un régime communautaire, l'apport est la somme investie par l'un des époux dans le projet d'acquisition alors qu'elle dépend de son patrimoine propre. Pour cela, il doit l'avoir reçue par donation, succession ou lui appartenir au jour du mariage.

Par exemple : pour un prix d'acquisition 100 000 €

Époux 1 : apport de 20 000 €. Époux 2 : pas d'apport.



Communauté 80 000 €

Achat par la communauté (50/50)

Estimation du bien lors du décès ou de la séparation : 200 000 €. Chaque époux a droit à la moitié du bien, en sus l'apporteur aura droit à une récompense réactualisée en fonction de la valeur finale du bien.

Pour quelles raisons vaut-il mieux être marié pour réaliser un projet immobilier ?

Maître C. MENANTEAU : Tout d'abord, en cas de séparation, les droits et taxes ne seront pas les mêmes en présence de propriétaires mariés que de propriétaires concubins. En effet, lors de la liquidation et du partage de régime matrimonial des époux, seul le droit de partage de 1,80 % sera perçu. Au moment du partage entre concubins, le droit de partage sera de 2,50 %. À ce dernier s'ajouteront les droits de mutation à titre onéreux. Pour faire simple, la facture peut passer du simple au triple.

D'autre part, lors du décès du copropriétaire, les écarts de protection se creusent en ce sens que :

- L'époux bénéficiera de droits en usufruit et / ou propriété sur l'intégralité du patrimoine et une garantie de jouissance sur le logement de la famille.
 - Le concubin ou partenaire pacsé d'un point de vue civil et en l'absence de testament, n'aura aucun droit dans la succession de l'autre.
- L'établissement d'un testament permettra de corriger cette situation. Attention tout de même, le concubin et le partenaire pacsé ne disposent d'aucun privilège sur les descendants du défunt. D'un point de vue fiscal, le pacs est incontournable. En effet, un concubin est considéré fiscalement comme un étranger et devra s'acquitter de droits à hauteur de 60 % de la valeur du bien. Pacsé, le survivant légataire recueillera en toute franchise de droit de succession à la même manière que l'époux.

Maître Chloé MENANTEAU
Notaire à Notre-Dame de Sanilhac (24)



LE MARIAGE NE FAIT PLUS RÊVER

Est-ce l'effet post-confinement ? Le mariage ne fait plus rêver et cela pour 61 % d'entre nous ! Motivations, organisation, budget, âge des mariés, concurrence du pacs... Immonot a enquêté !



Le mariage n'est pas la plus grande preuve d'amour pour 57 % (pour 46 % c'est d'avoir un enfant).

61 %



Il ne fait plus rêver

72 %



Pacs = Mariage ?
Non



48 % Ce n'est pas primordial de se marier pour avoir des enfants

49 % Il n'y a pas d'âge pour se marier

56 % Garder son nom de jeune fille, c'est important

63 % Le contrat de mariage auprès d'un notaire est essentiel



72 % croient au coup de foudre et 60 % que l'amour pour toujours existe



LE MARIAGE IDÉAL



40 %

Mariage civil



74 %

Mariage intimiste



51 %

Entre 6 mois et 1 an d'organisation



52 %

Moins de 50 invités

BUDGET

42 % Moins de 5 000 €

43 % entre 5 000 et 10 000 €

75 %



L'achat des alliances est essentiel

DOIT-ON CACHER SA ROBE DE MARIÉE ?

41 % Oui

37 % Peu importe



54 %



sont pour la liste de mariage

81 %



sont pour le voyage de noces

SE REMARIER

Quel régime matrimonial choisir ? Quelles précautions prendre ?

Envisager de se réengager dans les liens du mariage montre une belle confiance en l'avenir et une foi certaine en l'Amour. Suivant la situation familiale recomposée, il convient de se poser quelques questions et de prendre volontairement des dispositions patrimoniales adaptées avant de se retrouver devant Monsieur ou Madame le Maire.

Se remarier sans faire de contrat de mariage

C'est en effet s'unir sous le régime légal de la communauté d'acquêts : les biens acquis pendant le nouveau mariage le seront pour le compte de la communauté (sauf certaines exceptions, par exemple en cas d'emploi de fonds majoritairement personnels ou en cas d'achat de biens successoraux venant de sa famille...). Les gains et salaires tomberont en communauté, les économies réalisées pendant la nouvelle union constitueront un patrimoine commun. Les biens détenus avant le mariage resteront personnels ainsi que ceux reçus ou à recevoir par donation ou succession. Ce régime imposé automatiquement peut ne pas être adapté en présence d'enfants d'unions précédentes. Il peut installer une confusion des patrimoines qui pourra rendre difficile sinon contentieux le règlement des successions des nouveaux époux, invitant à ce règlement les enfants non issus du nouveau mariage, non héritiers d'un des conjoints, et réclamant leurs droits. Pour l'éviter, il faut choisir son régime matrimonial par la signature, avant l'union civile, d'un contrat de mariage devant son notaire, et en adapter le contenu.

Signer un contrat de mariage, c'est choisir selon la situation familiale en présence

Il est possible d'adopter un régime séparatiste. Ce sera recommandé lorsqu'un époux exerce une fonction à risque commercial et/ou financier mais également par exemple :

- lorsque l' (les) époux a (ont) un patrimoine qu'il(s) veut (lent) continuer à gérer personnellement et indépendamment, au moyen de revenus restant personnels, sans confusion des patrimoines.
- lorsque les époux ont des enfants respectifs issus de précédentes unions dont ils ne souhaitent pas sacrifier les droits successoraux.

En séparation de biens, il n'y aura pas de patrimoine commun : seulement deux patrimoines personnels et propres à chaque époux dont chacun garde la gestion, les revenus restant également propres à chaque conjoint. L'achat ensemble par les nouveaux époux le sera sous le régime de l'indivision.

Il conviendra alors de veiller à porter dans l'acte d'achat des proportions d'indivision qui seront le reflet exact des contributions financières de chacun.

Le régime de la séparation de biens pur et simple peut être amendé par le choix du régime de la participation aux acquêts qui permet un fonctionnement séparatiste pendant le mariage et une liquidation plus communautaire à la fin du régime faisant profiter le conjoint de l'enrichissement du patrimoine de l'autre.

Il est possible d'adopter un régime plus communautaire que le régime légal

La communauté universelle correspondra à des époux sans héritiers organisant en même temps que leur nouvelle union leurs futures successions en rendant le survivant d'eux héritier du patrimoine commun ou de biens apportés à ladite communauté.

Le contrat de mariage peut également être aménagé

Le contrat de mariage peut ainsi contenir, outre les clauses d'un régime primaire, des clauses particulières dites « avantages matrimoniaux », devenant ainsi un outil de protection, au cas par cas, du conjoint survivant, mais aussi des héritiers lorsque le contrat prévoit une limitation des droits de l'époux lors de la liquidation du régime matrimonial par survenance du décès.

Le notaire pourra ainsi être amené à préconiser en fonction de la situation qui lui sera exposée et des souhaits des parties, par exemple :

- l'apport d'un bien personnel à un époux à la nouvelle communauté,
- une autorisation de prélèvement d'un bien



spécifique (tel le logement de la famille) avant tout partage successoral.

- une clause d'attribution de la communauté en usufruit au conjoint survivant,
- une clause de partage inégal de la communauté,
- dans le cadre d'un régime séparatiste, l'aménagement d'une bulle communautaire par l'adjonction d'une société d'acquêts ciblée à un ou plusieurs biens spécifiques.

Il est à noter que les avantages matrimoniaux sont irrévocables sauf dissolution de l'union par divorce ; dans ce cas, des mécanismes de reprises des apports, et de révocations automatiques des avantages ainsi prévus se déclenchent.

Lorsque l'on se remarie, le choix du contrat de mariage doit être mûrement réfléchi. Il est souvent nécessaire et préconisé de rencontrer son notaire avant de s'unir en nouvelles noces. Ce dernier, spécialiste du droit de la famille, adaptera le contrat à la situation qui lui sera exposée. Ce contrat devenant un outil protecteur et adapté.

Il est important de préciser que le choix du régime matrimonial sera souvent à compléter par l'adoption de dispositions testamentaires spécifiques, lesquelles compléteront la stratégie mise en place, car dans ce domaine également les dispositions prévues par le Code civil peuvent ne pas convenir à toutes les situations familiales.

Ces dispositions organiseront par exemple la limitation à des droits en usufruit viager les prétentions du conjoint survivant, préservant les droits successoraux des enfants issus d'unions différentes et pas tous héritiers de la même manière dans cette nouvelle famille recomposée.

Maître Laure DECAM
Notaire au Bouscat (33)

RÉALISER UN INVENTAIRE

Pour que les choses soient claires

Lors du règlement d'une succession, l'inventaire des biens du défunt peut être une étape préalable à tout partage. Obligatoire ou réalisé dans l'intérêt des héritiers, inventaire des différentes situations.

par Stéphanie Swiklinski



Quand l'inventaire est une obligation

Réaliser un inventaire permet d'évaluer au plus juste le patrimoine de la personne décédée.

En pratique, cela consiste à lister les éléments d'actif et de passif existants afin de permettre le règlement de la succession. Ainsi, dans certains cas, l'inventaire est incontournable pour le règlement du dossier de succession.

La loi prévoit qu'un inventaire est obligatoire dans les situations suivantes :

- en présence d'un héritier protégé (enfant mineur, adulte sous tutelle ou curatelle) ;
- si l'un des héritiers est absent (qui n'a pas pu être contacté au moment de la succession) ;
- lorsqu'un des héritiers conserve l'usufruit des meubles et affaires personnelles du défunt ;
- en cas d'acceptation de la succession à concurrence de l'actif net, c'est-à-dire sans payer les dettes qui dépassent la valeur des biens de l'héritage (afin de protéger votre patrimoine personnel). Depuis la réforme de 2006, on parle d'acceptation de la succession à concurrence de l'actif net. Avant, on parlait «d'accepter sous bénéfice d'inventaire» ;
- en cas de succession dévolue à l'État c'est-à-dire quand la succession est vacante ou en déshérence ;
- en cas de procédure de partage judiciaire ;
- ou dans l'hypothèse d'apposition de scellés.

Quand l'inventaire est une possibilité

Il arrive également que dans certains cas de figure, réaliser un inventaire n'est certes pas une obligation, mais peut s'avérer bénéfique pour les héritiers. Il faut en effet savoir que lorsque l'on établit une déclaration de succession, deux possibilités s'offrent à nous concernant le mobilier du défunt : soit faire un inventaire, soit appliquer un forfait mobilier de 5 % sur l'ensemble du patrimoine du défunt. Quand on a le choix, il faut calculer ce qui est le plus avantageux fiscalement car cela servira de base au calcul des droits de succession. Ainsi, quand la valeur réelle des meubles meublants est inférieure à 5 % de l'ensemble des biens transmis, il est préférable de réaliser un inventaire. Ce sera la même chose dans le cas d'un bien immobilier transmis vide. En l'absence de «meubles meublants» dans la succession, mieux vaut faire un inventaire constatant l'absence de mobilier.

Exemple :

actif de succession = 260 000 €

Forfait mobilier = 260 000 x 5 %

= 13 000 €

Avec un inventaire, le mobilier est évalué à 5 000 €. Il sera dans ce cas plus judicieux de faire un inventaire. Faites-vous conseiller par votre notaire.

Les héritiers ou l'un d'eux peuvent aussi demander à leur notaire qu'un inventaire soit établi pour faciliter le partage des biens. Par ailleurs, cela permet d'éviter les contestations ultérieures et/ou les éventuels conflits. L'inventaire a donc des vertus pré-

ventives. C'est le cas, par exemple, pour prévenir les risques d'un redressement fiscal. L'administration peut en effet vouloir vérifier le bien-fondé de la déclaration de succession si elle «soupçonne» les héritiers d'avoir sous-évalué un bien.

Le déroulement d'un inventaire

Lorsque l'on doit faire un inventaire, généralement notaire et commissaire-priseur travaillent de concert. Un rendez-vous est donc fixé au domicile du défunt avec les héritiers, qui peuvent être présents ou représentés. Lors de cette opération d'inventaire, le commissaire-priseur procède pièce par pièce en listant chaque meuble, chaque bibelot... et en lui attribuant un prix. C'est ce que l'on appelle une prisée. Il dresse ensuite un rapport qui sera annexé à l'acte notarié. Parfois, lors de cet inventaire minutieux, on retrouve au fond d'une commode un testament non enregistré, qui peut alors livrer bien des secrets...

Que sont les meubles meublants ?

Ce que dit la loi : l'article 534 du Code civil définit la notion de meubles meublants qui est utilisée par l'administration fiscale.

« Les mots meubles meublants ne comprennent que les meubles destinés à l'usage et à l'ornement des appartements, comme tapisseries, lits, sièges, glaces, pendules, tables, porcelaines et autres objets de cette nature. »

YANN BARATOUX

Commissaire-Priseur

PROCHAINE VENTE BIJOUX : 1^{ER} DÉCEMBRE 2021

Pour inclure des lots : Caroline Thirion de Briel : Tél : 06 61 88 13 75



Bracelet en or en vers 1850
Adjugé 4.300 TTC



Cartier, montre bracelet de dame en or
Adjugée 5.200 TTC



Broche en or milieu XIXème siècle
Adjugée 5.100 TTC



Bracelet Charles X souple en or jaune
Adjugé 1.200 TTC



Brillant sur papier de 2,72 carats
couleur G, pureté vs2
Adjugé 22.400 TTC



montre bracelet de dame or modèle
« Panthère »
Adjugée 5.200 TTC



Suite de 12 petites cuillères à décor floral émaillé
En argent 84 Russie
Adjugée 1.900 TTC

Soyez informé des ventes en vous inscrivant sur :

www.etude-baratoux.com

Détails des lots et ventes à venir sur : www.interencheres.com/33007



Hôtel des Ventes des Chartrons

136, quai des Chartrons - 33300 Bordeaux

Web : baratoux@etude-baratoux.com

Tél. 05 57 19 60 00 - Fax : 05 57 19 60 01

S.V.V. - AGREMENT 2002-367



**Expertise gratuite
tous les jeudis matin**
05 57 19 60 00

VENDRE AUX ENCHERES - ESTIMER - PARTAGER - EXPERTISER - DISCRETION

Gagnez la partie pour emprunter Sortez vos atouts maîtres !

Dans le jeu qui vous conduit à rencontrer les banquiers pour financer un bien immobilier, il faut utiliser vos atouts maîtres. Découvrez la bonne stratégie pour gagner la partie et décrocher votre crédit.

Christophe Raffailac

Les rencontres acquéreurs / financeurs vont bon train vu l'attrait des Français pour l'immobilier. En effet, il faut généralement passer par la case « banque » pour financer le bien. Pour prendre l'avantage, les emprunteurs gagnent à abattre leurs atouts maîtres au bon moment afin d'obtenir leur financement haut la main !

Atout n° 1 : l'apport personnel

Nombreux sont les acheteurs à tenter leur chance pour décrocher un prêt immobilier. Une bonne initiative puisque les taux d'intérêt des emprunts immobiliers demeurent très attractifs, 1,05 % en moyenne en septembre selon le Baromètre Crédit Logement CSA. Reste cependant à obtenir le sésame du banquier pour avoir son crédit. Surtout que les règles vont se durcir à compter du 1^{er} janvier 2022. En effet, le HCSF (Haut Conseil de stabilité financière) va rendre obligatoire ses recommandations concernant le crédit immobilier. Elles s'articulent autour des trois mesures suivantes :

- le **taux d'endettement** ne peut pas dépasser les 35 % ;
- la **durée maximale** de crédit se limite à vingt-cinq ans ;
- le **taux de dérogation** atteint 20 % (part de dossiers pour lesquels la banque peut déroger à ces règles).

Dans les faits, ces critères sont appliqués depuis le 1^{er} janvier 2021. Cependant, le HCSF passe sous silence l'apport personnel que les banques apprécient tout particulièrement. Plus il est élevé et plus il permet à des acheteurs de se démarquer. C'est la raison pour laquelle la part de cet apport tend à augmenter pour se situer idéalement à environ 15 % du coût total du projet. Dans ces conditions, les acheteurs partent avec une belle longueur d'avance pour obtenir leur crédit.

Atout n° 2 : un endettement limité

Fixé à 35 %, le taux d'endettement reste un critère essentiel pour obtenir un prêt immobilier. Un ratio d'autant plus important qu'il obéit désormais à un mode de calcul qui désavantage légèrement certains profils d'emprunteurs.

À commencer par les ménages modestes qui disposent de moins de 20 000 € de revenus annuels, et qui peuvent être contraints par cette règle. S'ils réalisent une première acquisition, les banques vont s'assurer que leur taux d'effort ne dépasse pas le seuil de 35 %.

Il en va de même pour les investisseurs dont les revenus locatifs sont minorés. Ils ne sont plus déduits de la mensualité du crédit mais ajoutés aux revenus, ce qui revient à dégrader leur taux d'endettement.

La solution passe souvent par un regroupement de crédit qui se traduit par une baisse de la mensualité.

Atout n° 3 : une saine gestion bancaire

À moins de détenir une fortune personnelle, il existe d'autres moyens de séduire son banquier ! Cela passe par une bonne gestion de ses comptes bancaires en évitant les découverts à répétition.

Mieux encore, il semble important de programmer des versements réguliers sur un plan d'épargne logement par exemple, ce qui prouve la capacité à mettre de l'argent de côté. Un comportement que le conseiller bancaire va saluer !

Atout n° 4 : un projet bien bordé

Acheter, oui, mais pas à n'importe quel prix ! Les banques s'efforcent d'apprécier la qualité du projet en termes de situation, de valorisation, de négociation... Autant d'éléments qu'il importe de prendre en compte au moment de se porter acquéreur d'un bien immobilier.

D'où l'intérêt de mener sa prospection immobilière aux côtés du notaire. Le service négociation de son étude accompagne les acheteurs afin qu'ils se positionnent sur des produits vendus à leur juste prix. Cela évite de surpayer des logements alors que la tension sur les prix se ressent assez fortement.

MA PROTECTION MAISON

UNE PROTECTION À PORTÉE DE MAIN



QUAND VOTRE DOMICILE EST LOIN DES YEUX.

Un système de télésurveillance accessible à tous et connecté à votre smartphone pour vous protéger des intrusions et des incendies.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



DONS AUX ASSOCIATIONS

Elles sont là pour vous... soyez là pour elles

2020 peut être qualifiée d'année de la générosité. Les Français n'ont jamais autant donné (+ 13,7 % par rapport à 2019). À votre tour, vous voulez faire un geste ? N'hésitez plus car cela peut également se révéler fort intéressant fiscalement. Alors ouvrez largement votre porte-monnaie car les associations ont besoin de vous.

par Marie-Christine Ménoire

DONNER EN PARFAITE CONNAISSANCE DE CAUSE

Les associations ne cessent de se multiplier. Si vous écoutiez votre cœur, vous donneriez à toutes. Votre générosité vous honore. Mais sachez que si toutes les associations peuvent recevoir des dons, toutes ne vous feront pas bénéficier d'une réduction fiscale. Pour bénéficier de cet avantage, l'organisme doit remplir plusieurs critères : être à but non lucratif, avoir un objet social et une gestion désintéressée, ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes (comme c'est le cas, par exemple, pour les associations de parents d'élèves, les associations d'anciens combattants, les associations sportives...). L'association doit présenter un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourir à la valorisation du patrimoine ou à la défense de l'environnement. Parlons aussi un peu des donateurs. Il n'y a pas d'âge pour donner. Si votre petit garçon de 10 ans souhaite casser sa tirelire pour sauver les grands fauves, rien ne s'y oppose. Une personne majeure vulnérable, même placée sous un régime de protection juridique, peut également faire des dons, dans la mesure où cela reste raisonnable par rapport à ses revenus et son patrimoine.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, le don doit être fait sans contrepartie directe ou indirecte à votre profit. Le donateur ne doit pas obtenir d'avantages en échange. Pour effectuer votre don, vous aurez le choix entre des versements en numéraires (espèces, chèques, virements et même SMS...).

Ils peuvent être faits par prélèvement automatique (+ 5,1 % en 2020) ou ponctuels (+ 19,6 %) suite, par exemple, à une campagne de sensibilisation contre le cancer du sein, le Téléthon ou les Restos du cœur. Vous pouvez également céder des revenus (loyers, intérêts de placements, redevances

des marques et brevets) ou encore réaliser un don en nature (œuvres d'art, bijoux, voitures...).

DONNER ET ÊTRE RÉCOMPENSÉ

Toutes les associations n'ont pas la même vocation. La réduction d'impôts à laquelle vous pourrez prétendre sera également différente. Les dons aux organismes d'intérêt général, reconnus d'utilité publique et aux associations culturelles ou de bienfaisance permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du total des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable de votre foyer. Les dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté (fourniture gratuite de repas ou de soins, aide au logement) vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75 % des versements dans la limite de 1 000 € pour les dons effectués jusqu'au 31 décembre 2021. Au-delà de ce montant maximal, le surplus donne droit à une réduction de 66 %, dans la limite de 20 % des revenus imposables du donateur. Par exemple, si un particulier a fait un don de 1 200 € au profit des Restos du cœur ou de la Croix-rouge, il bénéficiera d'une réduction d'impôt sur le revenu de : $(75\% \times 1\,000 \text{ €} = 750 \text{ €}) + (66\% \times 200 \text{ €} = 132 \text{ €}) = 882 \text{ €}$. Cette réduction d'impôt s'applique également aux dons effectués entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2021 au profit d'organismes sans but lucratif qui exercent des actions concrètes en faveur des victimes de violence domestique, leur proposent un accompagnement ou contribuent à favoriser leur relogement. Plus récemment, le projet de loi de finances rectificative pour 2021 a étendu le champ des réductions fiscales aux dons faits aux établissements culturels entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022.

Le taux de réduction d'impôt est porté à 75 % (contre 66 % auparavant).

QUEL MONTANT

Selon le moyen de collecte, le montant moyen des dons en 2020 est de :

- 126 € pour les dons ponctuels en ligne.
- 80 € pour les dons offline (courrier, téléphone).
- 149 € pour les dons annuels effectués par prélèvement automatique.

Source : Baromètre de la générosité 2020

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Et si votre legs permettait plus de rencontres entre **aveugles** et **chiens guides** ?

Tom et Moby son chien guide.

EN 2021, IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE!

Tous ensemble et dans toute la France, 10 écoles de chiens guides d'aveugles et notre fédération mettent tout en œuvre pour éduquer des chiens guides et les remettre gratuitement à des personnes aveugles ou malvoyantes.

Les legs consentis à notre Association rendent possible ces rencontres qui redonnent aux personnes handicapées visuelles mobilité et autonomie dans leur vie quotidienne.

Notre association est exonérée de droits de successions et utilise donc l'intégralité de votre legs pour sa mission.

Pour obtenir des renseignements sur le legs, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou contactez-nous **05 61 80 68 01** ou www.chiens-guides-grandsudouest.org



Tous unis dans la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles.

Grâce à la générosité du public nous pouvons financer nos 5 missions :

- la formation des chiens guides,
- l'accompagnement des maîtres de chiens guides,
- le retour vers l'autonomie,
- la sensibilisation des publics,
- la formation des éducateurs.



ASSOCIATION CHIENS GUIDES GRAND SUD OUEST
DES CHIENS GUIDES POUR LES ENFANTS AVEUGLES

Partout en France nous agissons au plus près des personnes déficientes visuelles au quotidien.

© Christophe Chetail

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE

Oui, je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs et les donations à l'Association Chiens Grand Sud Ouest - 44, rue Louis Plana 31500 Toulouse

Oui, je souhaite être contacté(e) par téléphone.

Mlle Mme M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :

N° :

Mes disponibilités

→ **Matin**

de h à h

→ **Après midi**

de h à h



CHIENS GUIDES
GRAND SUD OUEST

LA FORCE POUR ÉQUIPER



Quand votre chez vous devient votre bureau

Notre façon de travailler a évolué ces derniers mois. Le télétravail s'est fait une place dans notre vie et notre logement. En dehors de l'aménagement de l'espace dédié à l'activité professionnelle, travailler à domicile entraîne d'autres répercussions.

Par Marie-Christine Ménoire

Des baux pour les pro

Travailler chez soi n'est pas une nouveauté née de la crise sanitaire. C'était déjà le cas pour bon nombre d'indépendants. Si vous souhaitez ouvrir une boutique, créer des bureaux ou exercer une profession libérale dans votre logement, vous devrez en passer par un bail commercial ou professionnel selon la nature de l'activité. Si cela est relativement simple lorsque le local choisi est déjà destiné à un usage professionnel, la situation se complique lorsque, par exemple, un praticien veut ouvrir son cabinet dans un immeuble d'habitation ou qu'il veut transformer une pièce de sa location en salle de consultation. Vérifiez que le règlement de copropriété ou le bail ne comportent pas une clause «d'habitation bourgeoise». Celle-ci interdirait purement et simplement tout type d'activité professionnelle au sein de votre domicile, notamment pour éviter l'accès de l'immeuble à des personnes extérieures. À défaut de clause d'habitation bourgeoise, le

règlement peut refuser l'installation de professions spécifiques ou prévoir une majoration de charges. Et le télétravail ? Cette activité ne nécessitera certainement qu'un ordinateur et une connexion internet. Et côté clientèle ou patientèle, bien souvent celle-ci est inexistante. Si un bail d'habitation classique suffit, il est plus prudent cependant d'en informer votre propriétaire et de consulter le règlement de copropriété. Histoire de vérifier que le télétravail n'est pas contraire à l'usage prévu dans le contrat de location.

Ayez de l'assurance !

Pour savoir si votre assurance habitation est adaptée au télétravail, vérifiez vos garanties auprès de votre assureur. Le cas échéant, il les adaptera aux dommages causés à vos biens du fait du matériel confié (l'imprimante mise à disposition par votre entreprise provoque une surtension qui endommage vos appareils électriques...) et ceux causés aux biens professionnels (votre enfant

fait tomber l'ordinateur portable de la société...). Vous pouvez aussi être amené à utiliser des biens personnels pour télétravailler. Les matériels ou accessoires informatiques... ne sont pas systématiquement couverts par l'assurance habitation. Une extension de garantie pour le montant de leur valeur peut être nécessaire. Ordinateur, imprimante, téléphone, casque... confiés par l'employeur sont pris en charge par le contrat d'assurance multirisque professionnel de l'entreprise. Ils sont couverts en cas de perte ou de dommages résultant d'un vol, incendie ou dégât des eaux qui surviendrait à votre domicile. Les besoins en assurance des travailleurs indépendants exerçant à domicile sont plus importants. Ils doivent assurer les locaux et le matériel professionnel. Pour les activités impliquant des marchandises ou stocks, n'oubliez pas de les inclure. Couvrez-vous aussi contre d'éventuels dommages causés à une tierce personne lors de votre activité.

Jeu Concours

Tentez de gagner un de nos lots en répondant à notre enquête entre le 20 septembre et le 31 décembre 2021



Participez en ligne



1^{er} lot

Une TV Led 101 cm



2^e lot

Une enceinte Bluetooth Bose



3^e lot

Une machine à café Nespresso

1- Donnez une note sur 5 au magazine Notaires/Immonot :

1 : Ne me convient pas 2 : À améliorer 3 : Pas mal 4 : J'adore 5 : Parfait

Quelles améliorations souhaiteriez-vous ?

2- Depuis combien de temps connaissez-vous le magazine Notaires/Immonot ?

Moins de 6 mois Plus de 6 mois

3- Pour vous, qu'est-ce qui déclenche la prise en main du magazine ?

La photo de couverture Le thème à la Une Autre :

4- Concernant la photo en couverture, quel type de photo vous incite le plus à prendre le magazine ?

Une belle maison Un people Une belle photo de famille, couple, etc.

Autre :

5- À quelle fréquence lisez-vous le magazine ?

C'est la 1^{re} fois Rarement Souvent À chaque parution

6- Pour quelles raisons prenez-vous le magazine ?

Les annonces immobilières Les articles Le sujet à la Une Autre :

7- Comment trouvez-vous les articles ?

Pas intéressants Peu intéressants Intéressants Très intéressants

Pour quelles raisons ?

8- Numérotez par ordre de préférence de 1 à 6 vos thématiques préférées : (1 : Fort intérêt - 6 : Faible intérêt)

Immobilier

Droit

Habitat

Patrimoine
(investir, placer, prévoir)

(famille, succession, entreprise)

(construction, travaux, déco)

Environnement

People

9- Quels sujets souhaiteriez-vous voir aborder dans le magazine ?

.....

10- La mise en page des articles vous donne-t-elle satisfaction ?

Oui complètement Oui à peu près Non pas vraiment Non pas du tout

Pour quelles raisons ?

11-Numérotez par ordre de préférence de 1 à 5 vos contenus préférés : (1 : Fort intérêt - 5 : Faible intérêt)

Actualités et brèves **Interview** **Dossier** **Quiz** **Infographie**

12- Les annonces vous donnent-elles satisfaction ?

Oui complètement Oui à peu près Non pas vraiment Non pas du tout

Pour quelles raisons ?

13- Comment trouvez-vous la présentation des annonces ?

Ne me convient pas À améliorer Pas mal Très bien

Quelles améliorations souhaiteriez-vous ?

14- Saviez-vous que les notaires vendent des biens immobiliers ? Oui Non

15- Que faites-vous du magazine après l'avoir lu ?

Je le jette Je le garde Je le donne Autre :

16- Auprès de combien de personnes de votre entourage le magazine est-il susceptible de circuler ?

Juste moi 1 2 3 Plus

17- Avez-vous pris contact avec un notaire après avoir consulté un magazine Notaires/Immonot ?

Oui Non, mais j'en ai l'intention Non

18 - Avez-vous pris contact avec un annonceur pub après avoir consulté un magazine Notaires/Immonot ?

Oui Non, mais j'en ai l'intention Non

19 - Consultez-vous le magazine Notaires/Immonot dans sa version numérique sur le site magazine-des-notaires.com ?

Je ne connais pas Jamais Rarement Souvent

20 - Consultez-vous le site d'annonces immobilières immonot.com ?

Je ne connais pas Jamais Rarement Souvent

VOTRE PROFIL NOUS INTÉRESSE

Vous êtes* :

Locataire Propriétaire

Avez-vous un projet immobilier* ?

Oui Non

Si oui* : Dans l'ancien Dans le neuf

Vous recherchez* :

Une résidence principale Une résidence secondaire

Un investissement immobilier

Dans quel département ?

Quel est votre budget ?

Vous êtes* :

Une femme Un homme

Votre âge* :

Moins de 24 ans

25 - 34 ans

35 - 44 ans

45 - 54 ans

55 - 64 ans

65 et plus

Votre profession* :

Agriculteur exploitant

Artisan commerçant et chef d'entreprise

Cadre et profession intellectuelle supérieure

Employé

Profession intermédiaire

Ouvrier

Sans activité

Retraité

Immo Notaires

Vos coordonnées* :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Merci de nous retourner ce bulletin à :

Notariat Services - Jeu Concours - BP 21 - 19231 Pompadour Cedex | E-mail : jeuconcours@immonot.com | Fax 05 55 73 30 64



3 QUESTIONS À... MON NOTAIRE

Par Stéphanie Swiklinski

TESTAMENT

Comment le rédiger dans les règles de l'art ?

Vous avez peut-être décidé de rédiger votre testament chez vous en toute intimité. Attention cependant à sa validité ! Stéphanie Swiklinski, diplômée notaire, nous donne quelques clés pour que l'on respecte vos dernières volontés.

1 Quelles sont les conditions pour que mon testament soit valable ?

Parmi les formes possibles de testament, le testament olographe présente plus de risques que le testament authentique. Le notaire reste bien entendu l'interlocuteur privilégié pour les futurs testateurs. En se passant de son contrôle et de ses conseils, il n'est pas certain que votre testament soit rédigé comme il se doit et qu'il soit « exempt de tout vice ». Certaines conditions de fond et de forme sont en effet à respecter. Si ce n'est pas le cas, il pourra être annulé en cas de litige. Ainsi, quand vous rédigez votre testament, vous devez, bien entendu, être sain d'esprit. Votre consentement doit aussi être libre et éclairé, c'est-à-dire que vous ne devez pas rédiger vos volontés sous la pression. Attention aussi si la personne est trop âgée ou atteinte d'une maladie altérant ses facultés ! Vous devez également avoir la capacité juridique de tester (faire son testament) ; ce qui n'est pas le cas quand on a moins de 16 ans ou si on est sous tutelle. Entièrement écrit de votre main, daté et signé, vous pouvez le conserver chez vous ou le confier à votre notaire. Si les conditions de forme ne sont pas respectées ou si le texte peut être sujet à interprétation car les termes sont ambigus, le testament pourra être remis en question. Par ailleurs, s'il n'est pas confié à un notaire, vous courez le risque qu'il soit égaré, volé, détruit, voire falsifié.

PLUS
d'INFOS
+

Abonnez-vous à la newsletter immonot et recevez chaque semaine des articles sur l'immobilier, le droit de la famille, des successions et de l'entreprise.

2 Peut-on rédiger son testament en couple ?

Quand l'essentiel du patrimoine est commun et que l'on souhaite se protéger mutuellement, on peut avoir l'idée de faire un testament pour

deux. Impossible en droit français ! Tout testament dit « conjonctif » c'est-à-dire rédigé et/ou signé par les deux époux ou partenaires pacés est considéré comme nul. La cour de cassation l'a d'ailleurs rappelé à de nombreuses reprises. Dans cette hypothèse, le testament ne sert à rien car toutes les dispositions qu'il pouvait contenir seraient alors ignorées pour le règlement de la succession.

Chaque personne peut de ce fait conserver sa liberté de tester et de révoquer son testament quand bon lui semble. Pour les couples mariés ou pacés, rien ne vous empêche de faire chacun un testament au profit de l'autre.

3 Quelles sont les autres erreurs à ne pas commettre ?

Si vous avez décidé de rédiger seul votre testament, ne tombez pas dans le piège de la facilité ! Un testament tapé à l'ordinateur, même signé de votre main n'est pas bon.

De même, un document comportant des photocopies ou un testament rédigé pour vous, par une autre personne (même sous votre dictée) est nul. Le testament oral (enregistré sur votre smartphone par exemple) est également invalide. Les tribunaux ont aussi rejeté la validité d'un testament fait par sms par une personne, quelques instants avant de mourir. S'il y a la moindre rature, il est conseillé de tout refaire, que ce soit dans le texte ou la signature. Conseil pratique : utilisez une encre indélébile et non le crayon à papier. Votre testament doit être incontestable. Le plus sage et le moins risqué est de prendre rendez-vous chez votre notaire pour une rédaction sans faille.

Retrouvez l'annuaire
des notaires sur

immo not

OÙ TROUVER VOTRE NOTAIRE EN GIRONDE

Immo Notaires est à votre disposition chez vos commerçants, votre notaire et à la chambre des notaires de Gironde,
6 rue Mably - CS 31454 - 33064 Bordeaux Cedex - Tél. 05 56 48 00 75 - Fax 05 56 81 34 75
chambre-gironde@notaires.fr - www.chambre-gironde.notaires.fr

AMBARES ET LAGRAVE (33440)

SELARI PEYRÉ, CROQUET, ILLHÉ et NUGÈRE

Me Nicolas PEYRÉ, Me Romain ILLHÉ, Me Marie-Céline CROQUET
96 rue Edmond Faulat - BP 42 - Tél. 05 56 38 97 60
www.notaires-ambares.fr

notaires.ambares@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Laurent TEYSSANDIER - Tél. 05 57 77 96 57

laurent.teyssandier.33039@notaires.fr



RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

ANDERNOS LES BAINS (33510)

SCP Office notarial d'ANDERNOS-LES-BAINS

Me Pascale BURGAUD, Me Elysa EHRHART-OHRENSSTEIN,
Me Baya DERRADJI-DEMIER

91 boulevard de la République - Tél. 05 56 82 04 11

secretariat.33028@notaires.fr

SELASU ROUCHOUT et Associés

Me Fabien ROUCHOUT
44 avenue des Colonies - Tél. 05 24 18 30 57
rouchout-associés.notaires.fr/

f.rouchout@notaires.fr

ARCACHON (33120)

SCP DUCOURAU, DURON, LANDAIS,

MOREAU-LESPINARD & Associés

Me Alexandre MOREAU-LESPINARD, Me Frédéric DUCOURAU,
Me Pierre-Jean BUFFANDEAU, Me Romain LANDAIS
169 boulevard de la Plage - BP 136 - Tél. 05 56 22 37 23

www.office-boulevard-plage-arcachon.notaires.fr/

accueil.stonarcachon.33060@notaires.fr

SARL Office Notarial B'A

Me Philippe JEAN, Me Johanne DELEGLISE,
Me Joséphine BLANCHARD-MOGA, Me Guillaume MOGA
14 bd du Général Leclerc - BP 148 - Tél. 05 56 83 00 72

foucaud-jean-deleglise-moga.notaires.fr/

scp.foucaud-poiraud-jean@notaires.fr

SELARI MONGE Laure et PILLOIX Audrey

Me Audrey PILLOIX, Me Laure MONGE
17 avenue du Général de Gaulle - Tél. 05 33 09 36 36

audrey.pilloix@notaires.fr

laure.monge@notaires.fr

Maître PALLOT Sylvie

Me Sylvie PALLOT
OFFICE NOTARIAL D'AQUITAINE - 35 Boulevard du Général Leclerc
Tél. 05 33 09 59 95 - pallot-ensuque.notaires.fr/

s.pallot@notaires.fr

ARES (33740)

SARL CARMENT Bruno

Me Bruno CARMENT
87 avenue du Général de Gaulle - BP 3 - Tél. 05 57 70 47 51

officenotarial-carmen-ares.notaires.fr/

bruno.carmen@notaires.fr

ARTIGUES PRES BORDEAUX (33370)

Maître DELYFER Jérôme

Me Jérôme DELYFER
5 avenue de Pinsan - Tél. 05 57 61 33 33

etude-delyfer-artigues.notaires.fr/

jerome.delyfer@notaires.fr

AUDENGE (33980)

SAS NOTAIRES COEUR DU BASSIN

Me Bertrand FAYE
3 avenue de Certes - Tél. 05 64 52 00 40

caillault-la-teste.notaires.fr/

nathalie.caillault@notaires.fr

AUROS (33124)

Maître QUANCARD Olivier

Me Olivier QUANCARD
2 place de la Mairie - Tél. 05 56 65 42 08

quancard-auros.notaires.fr

office.quancard@notaires.fr

BAZAS (33430)

SCP LATOURNERIE et CHATAIGNER

Me Eric CHATAIGNER, Me Laurent LATOURNERIE
33 cours du Général de Gaulle - BP 20003 - Tél. 05 56 25 10 72

l.laournerie.e.chataigner@notaires.fr

BEGLES (33130)

Maître BOUZONIE Emmanuelle

Me Emmanuelle BOUZONIE
31 rue Basile Duberland - Tél. 05 57 30 86 00

emmanuelle.bouzonie@notaires.fr

Maître LABROUCHE Hervé

Me Hervé LABROUCHE
173 boulevard Albert 1er - Tél. 05 56 49 58 82

herve.labrouche@notaires.fr

BIGANOS (33380)

SARL Office notarial du PYLA

Me Julien DAGUIN
42 Avenue de la Libération - Rd Pt de la Tour Castéra - Tél. 05 54 76 00 00

officedelta.33225@notaires.fr

SCP DUCOURAU, DURON, LANDAIS,

MOREAU-LESPINARD & Associés

Me Jérôme DURON
60 avenue de la Côte d'Argent - Tél. 05 56 03 90 00

www.office-boulevard-plage-arcachon.notaires.fr/

accueil.stonbiganos.33060@notaires.fr

BLANQUEFORT (33290)

SCP BUGEAUD, CAMPAGNE-IBARCO, VEYSSIERES,

PRAX et CORTI

Me Céline CAMPAGNE-IBARCO, Me Thomas BUGEAUD,
Me Fabrice VEYSSIERES, Me Emmanuel PRAX, Me Guillaume CORTI
12 rue Tastet Girard - BP 12 - Tél. 05 56 95 56 56

scp.bugeaud@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

Loïc ARNOUX - Tél. 05 56 95 56 60 ou 06 80 32 89 97

loicarnoux@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SELARI JAVERZAC-CAZAILLET Maryline

Me Maryline JAVERZAC-CAZAILLET
24 avenue du Général de Gaulle

Tél. 05 56 35 05 83

javerzac-cazaillet-associés-blanquefort.notaires.fr/

etudejaverzac@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SAS BREYNE et BREYNE-TALUCIER

Me Patrice BREYNE, Me Catherine BREYNE-TALUCIER
47 cours Xavier Arnozan - Tél. 05 56 52 95 10

etude-breyne-arnozan-chartrons.notaires.fr/

breyne@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Géraldine GODIN - Tél. 06 37 29 45 47

negociation.33020@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SELARI BRISSON & ASSOCIÉS

Me Arnaud BRISSON, Me Hugo SOUBIE-NINET
20 cours Georges Clémenceau - Tél. 05 56 44 22 38

brisson-bordeaux.notaires.fr/

brisson.arnaud@notaires.fr

SELAS BRUN-GARNI ASSOCIÉS

Me Aouatif BRUN-GARNI, Me Sylvain BRUN
71 rue Carle Vernet

sylvain.brun@notaires.fr

SARL OFFICE NOTARIAL DE CAUDÉRIAN

Me Céline VILLAIN

103 Avenue Louis Barthou - Tél. 05 19 08 01 85

www.etude-vilain-cauderan-bordeaux.notaires.fr/

celine.vilain@notaires.fr

SCP CHAMBARIÈRE, GRANDIN et FIGEROU

Me Daniel CHAMBARIÈRE, Me Christelle GRANDIN, Me Edouard FIGEROU
8 cours de Gourgue - BP 50703 - Tél. 05 56 44 00 65

www.chambariere-notaires.fr

chambariere-associés@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

Fabienne RÔUMEGOUS - Tél. 05 56 52 76 80 ou 07 88 56 19 45

cds.immo@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SELARI CHARBONNÉ Isabelle

et FAUCONNIER Pierre-Yves

Me Isabelle CHARBONNÉ, Me Pierre-Yves FAUCONNIER
43 cours Xavier Arnozan - Tél. 05 40 24 91 43

isabelle.charbonne@notaires.fr

SELARI ETUDE CHARRIER BETOUS

Me Manon CHARRIER, Me Frédéric BETOUS
143 Cours de la Somme - Entrée 57 rue Jules Delpit - Tél. 05 64 31 09 60

manon.charrier@notaires.fr

Maître COPPOLANI Audrey

Me Audrey COPPOLANI
5 rue Vauban - Tél. 05 57 83 12 15

audrey.coppolani@notaires.fr

SCP COSTE et LEBRIAT

Me Stéphane COSTE, Me Valérie LEBRIAT
1 cours Georges Clémenceau - Tél. 05 56 52 89 71

coste-vidal-lebrat.notaires.fr/

scp.costevidallebrat@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Laurene BOISSIS - Tél. 06 75 81 22 55

negociation.33014@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SCP C DUMAREAU, R SAINT-SAËNS**et V DUMAREAU**

Me Catherine DUMAREAU, Me Victor DUMAREAU, Me Romain SAINT-SAËNS
20 cours du Maréchal Foch - Tél. 05 56 79 62 79
etude-dumareau-sanmartin.notaires.fr/

etude.dumareauetassocies@notaires.fr**SERVICE NÉGOCIATION :**

Caroll FLORES - Tél. 05 56 01 29 30 ou 06 13 61 64 34

caroll.flores@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SCP DUQUESNOY, LABORDE-LATOUCHE et BARBE-DUQUESNOY

Me Julia BARBE-DUQUESNOY, Me Stéphane DUQUESNOY,
Me Marie LABORDE-LATOUCHE

Place de la Comédie - 54 Cours du Chapeau Rouge - Tél. 05 56 52 71 71
www.scp-duquesnoy-laborde-barbe-bordeaux.notaires.fr/

ongt@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Laurent PRIVAT - Tél. 06 43 93 65 27

laurent.privat.33008@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SCP DUTOUR A., DE RUL C., LACOSTE C., PAGES S.,**PELLET-LAVÈVE A., DANDIEU G., REMIA M. et HUREL D.**

Me Christophe LACOSTE, Me Mélodie REMIA, Me Cyrille DE RUL,
Me Grégory DANDIEU, Me Sandrine PAGES, Me Audrey PELLET-LAVÈVE,
Me Delphine HUREL, Me Adrien DUTOUR

20 rue Ferrère - CS 12037 - Tél. 05 56 00 65 40

www.dutour-derul-lacoste-pages-pellet-laveve-dandieu.notaires.fr

bdms@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Caroline BOUCHEREAU - Tél. 06 62 39 84 44

caroline.bouchereau.33016@notaires.fr**Maitre FERRANT Léa**

Me Léa FERRANT

152 rue Emile Combes - Tél. 05 64 10 04 99

office.leaferrant@notaires.fr**SELURL GALIDIE DAVID**

Me David GALIDIE

152 rue du Palais Gallien - Tél. 05 57 14 88 04

d.galidie@notaires.fr

SCP HAU-PALÉ Pascal

Me Pascal HAU-PALÉ

12 rue du Palais de l'Ombrière - BP 70040 - Tél. 05 56 81 65 68

pascalhaupale@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Loïc CHEVREL - Tél. 06 80 55 37 83

lchevrel@notairesgironde.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

Maitre JONOUX Alain

Me Alain JONOUX

11 allée Serr - Tél. 05 56 67 81 04

office-bastidepontdepierre-bordeaux.notaires.fr/

office33208@notaires.fr**SAS LEBEAU & CABANAC**

Me Romain CABANAC, Me Pascal LEBEAU, Me Geoffroy PADOVANI

45 allée de Chartres - Tél. 05 56 17 20 00

contact@bordeaux.cheuvreux.fr**SAS io6 Notaires**

Me Audrey LEFEBVRE

106 Cours de Verdun - Tél. 05 32 74 06 60

audrey.lefebvre@notaires.fr**Maitre LICHTENBERGER Laurence**

Me Laurence LICHTENBERGER

39 rue Eugène Jacquet - Tél. 05 56 05 36 30

laurence.lichtenberger@notaires.fr

Maitre LIGER Franck

Me Franck LIGER

39 Cours Evrad de Fayolle - Tél. 05 33 09 53 13

etude-liger-chartrons-bordeaux.notaires.fr/

franck.liger@notaires.fr**SELARI MEYSSAN et Associés**

Me Pierre-Jean MEYSSAN, Me Sandrine DUVERGE-MEYSSAN

44-50 Boulevard George V - Immeuble George V - Tél. 05 56 96 01 01

meysan-associes.fr/

office.meyssan.associes@notaires.fr**SCP MIRIEU de LABARRE et FEIGNA**

Me Delphine FEIGNA, Me David MIRIEU de LABARRE

10 cours du 30 Juillet - Tél. 05 56 48 11 11

www.mirieu-delabarre-bordeaux.notaires.fr/

delabarre-feigna@notaires.fr**SARL ETUDES MOREAU NOTAIRES**

Me Mathilde LE JEUNE, Me Laure BOSSET ANDRIEU,
Me Océane BAYLE, Me Aude BENEDETTI

3-5 cours du Chapeau Rouge - BP 80031 - Tél. 05 56 48 17 02

www.etude-moreau-bossis.notaires.fr/

laure.bosset@notaires.fr**SARL SERAGORA NOTAIRES**

Me Julie MOUMIN, Me Romain OUSTRIC

189 rue Georges Bonnac - Tél. 05 35 54 05 20

julie.moumin@notaires.fr**SELURL MSB Notaires**

Me Marie BAREA SANCHEZ

124 avenue du Général Leclerc Tél. 05 57 31 15 34

marie.barea@notaires.fr**SELARI PEYRÉ, CROQUET, ILLHÉ****et NUGÈRE**

Me Agnès NUGÈRE

1 Place Nansouty - Tél. 05 56 77 87 56

notaire-nansouty.bordeaux@notaires.fr**Maitre PATRY Laurent**

Me Laurent PATRY

6 rue de la Porte Basse - Tél. 05 35 54 72 00

laurent.patry@notaires.fr**SELARI PETGES Constance et LOPEZ Sandra**

Me Constance PETGES

32 cours de Verdun - Tél. 05 57 88 70 16

constance.petges@notaires.fr**SELARI N3B NOTAIRES**

Me Virginie PONTALIER, Me Grégory SEPZ, Me Emmanuel BAUDERE

266 Rue Judaique - Tél. 05 57 68 80 13

etude.n3b@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SELARI PINI & GOUVERNEUR

Me Arnaud PINI, Me Julie GOUVERNEUR

61 cours Pasteur - Tél. 05 33 09 79 95

arnaud.pini@notaires.fr**SELARI PETIT, REVELEAU et MATHIEU,****notaires associés**

Me Dominique PETIT, Me Emiliie MATHIEU, Me Louis REVELEAU

67 rue Lecoq - Tél. 05 56 24 50 50

reveleau-petit-notaires.fr

notaires.meriadeck@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Loïc CHEVREL - Tél. 06 80 55 37 83

lchevrel@notairesgironde.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SAS NOTAIRES RIVE DROITE

Me Elisabeth POMMIER et Me Sébastien AYET

41 avenue Thiers - Tél. 05 56 32 52 82

e.pommier@notaires.fr**s.ayet@notaires.fr****SELARI ROMME Fabrice**

Me Fabrice ROMME

87 quai de Queyries - Ecosysteme Darwin - Tél. 05 56 30 30 77

www.onbn.notaires.fr/

fabrice.romme@notaires.fr**SCP Office notarial SAINT-GENES**

Me Julia MARTINS, Me Marie-Dominique CHENU-MASUREL, Me Anne CHENU

14 rue de Lamourous - Tél. 05 56 44 73 51

etude-tardy-burias.notaires.fr/

saint-genes@notaires.fr**Maitre SIEDLER Alexandra**

Me Alexandra SIEDLER

44 rue Raymond Bordier - Tél. 05 57 09 24 55

SCP SUDRE et JEANSON

Me Thibault SUDRE, Me Caroline JEANSON

12 place des Quinconces - Tél. 05 56 44 71 95

www.sudre-associes.notaires.fr/

SERVICE NÉGOCIATION : Julie FILLANCQ - Tél. 06 84 97 90 23

sm.nego@notaires.fr**SERVICE LOCATION/GÉRANCE :**

Agnès PESCATORE - Tél. 05 56 01 45 83 ou 06 78 75 19 65

sm.gestion@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

Maitre TABART-LE BAIL Soazig

Me Soazig TABART-LE BAIL

9 allées de Chartres - Tél. 05 56 00 88 00

s.tabart@notaires.fr**Maitre TEISSIER Denis**

Me Denis TEISSIER

7 avenue Carnot - Tél. 05 56 02 74 17

office-teissier.notaires.fr/

denis.teissier@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Loïc CHEVREL - Tél. 06 80 55 37 83

lchevrel@notairesgironde.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

Me Coralie THEVENIN

Me Coralie THEVENIN

109 rue Achard - Tél. 05 64 31 21 15

coralie.thevenin@notaires.fr**Maitre TRUFFOT Xavière**

Me Xavière TRUFFOT

319 boulevard du Président Wilson - Tél. 05 57 78 44 00

etude-truffot.notaires.fr/

xaviere.truffot@notaires.fr**SARL YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES**

Me Frédéric YAIGRE, Me Cécile YAIGRE-BOYE, Me Nicolas YAIGRE,
Me Stéphane YAIGRE

14 rue de Grassi - Tél. 05 56 00 88 11

yaigre@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Séverine YAIGRE - Tél. 07 83 03 27 84

yaigre.immo@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SCP Michelle ZEFEL

Me Michelle ZEFEL

247 avenue Thiers - Tél. 05 56 32 34 04

gontier-zefel-bordeaux.notaires.fr/

michelle.zefel@notaires.fr**BRANNE (33420)****SCP LATAPYE et CABARROU**

Me Nicolas CABARROU

43 rue Emmanuel Roy - BP 41 - Tél. 05 57 84 50 28

francoise.dutrenit@notaires.fr**BRUGES (33520)****SELURL GARNAUD Emmanuelle**

Me Emmanuelle GARNAUD

493 route du Médoc - Tél. 05 56 39 53 88

www.emmanuelle-garnaud.notaires.fr/

emmanuelle.garnaud@notaires.fr**Maitre LAPELLETIERE Christophe**

Me Christophe LAPELLETIERE

33 avenue de l'Europe - Tél. 05 56 96 78 29

lapelletiere-bruges.notaires.fr/

etude.lapelletiere@notaires.fr**CADILLAC (33410)****SCP ORSONI, ESCHAPASSE, SARRAZIN-MATOUS,****MAMONTOFF, ABBADIE-BONNET et LAGARDE**

Me Nicolas MAMONTOFF, Me Véronique SARRAZIN-MATOUS

25 allée du Parc - Tél. 05 57 98 06 20

vsm.nm@notaires.fr**CAPTIEUX (33840)****SELARI LAMARQUE-LAGÜE Sabrina**

Me Sabrina LAMARQUE-LAGÜE

16 route de Bazas - BP 14 - Tél. 05 56 65 61 14

lamarquelague-captieux.notaires.fr/

officenotarialcaptieux@notaires.fr**CARCANS (33212)****SELARI ETUDE JONVILLE ET ASSOCIES**

Me Mathilde JONVILLE

15 route de Bordeaux - Tél. 05 64 37 14 14

www.office-jonville-carcans.notaires.fr/

mathilde.jonville@notaires.fr**CASTELNAU DE MEDOC (33480)****SAS LATOUR et PRISSE**

Me Stéphanie LATOUR

22 rue de la Fontaine - BP 16

Tél. 05 56 58 14 06

office-latour-prisse-castelnaudemedoc.notaires.fr/

stephanie.latour@notaires.fr**CASTILLON LA BATAILLE (33350)****SCP COUTANT, SEYNHAEVE et LACAPE**

9 allée de la République - Tél. 05 57 40 00 08

office33110.saint-emilion@notaires.fr**CASTRES GIRONDE (33640)****SCP CALLEDE Philippe**

Me Philippe CALLEDE

2 bis rue de Nouchet - BP 5

Tél. 05 56 67 01 36

scpcaliede-castres-gironde.notaires.fr/

callede@notaires.fr**CAUDROT (33490)****SCP LALANNE et PERROMAT**

Mairie - Tél. 05 56 62 81 23

scp.lalanne.perromat@notaires.fr**CAVIGNAC (33620)****Maitre DUPEYRON Damien**

Me Damien DUPEYRON

30 avenue de Paris - BP 16

Tél. 05 57 68 62 75

dupeyron-cavignac.notaires.fr/

dupeyron.cavignac@notaires.fr**CENON (33150)****SELARI DUPLANTIER et FIGUET**

Me Pomme DUPLANTIER, Me Marianne FIGUET

58 avenue René Cassagne - BP 30080 - Tél. 05 57 77 18 88

etude-duplantier.notaires.fr/

marianne-figuet@notaires.fr**SERVICE NÉGOCIATION :**

Sonia RIBEIRO - Tél. 05 57 77 18 89

negociation.33146@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

FLOIRAC (33270)**SELARL OFFICE NOTARIAL DE FLOIRAC**

Me Jennifer VIGNAUD, Me Emilie PICHIN, Me V. SCHRAMECK-MONTEBELLO
1 avenue Pasteur - Tél. 05 56 40 09 40
montebello-floirac.notaires.fr/
officecentrefloirac@notaires.fr

GENSAC (33420)**Maître CHASSAIGNE Jean-Philippe**

Me Jean-Philippe CHASSAIGNE
40 rue de Majesté - Tél. 05 57 55 53 70
jean-philippe.chassaigne@notaires.fr

GENSAC (33890)**SELARL LARBODIE Pierre-Jean**

Allée de la République - Tél. 05 57 47 40 05
pjarbodie@notaires.fr

GRADIGNAN (33170)**SCP MASSIE, DELPERIER, BALLADE, DAVID & SCHILDKNECHT-COLLON**

Me Clément BALLADE, Me Philippe MASSIE, Me Loïc DELPERIER, Me Stéphane DAVID, Me Céline SCHILDKNECHT-COLLON
15 route de Léognan - BP 40096 - Tél. 05 56 89 11 19
massie-delperier.notaires.fr/
scpmassie@notaires.fr
SERVICE NÉGOCIATION :

Jean-Philippe MEMET - Tél. 05 56 89 36 16

jpmemet@notaires.fr



RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

Maître MOLINIER Aurélie

Me Aurélie MOLINIER
1 A place Bernard Roumégoux - Tél. 05 57 04 78 57
aurelie-molinier-gradignan.notaires.fr/
aurelie.molinier@notaires.fr

GUITRES (33230)**SCP GUILHOT et BELLIVIER DE PRIN**

52 avenue de l'Isle - Tél. 05 57 69 10 06
benoit.guilhot@notaires.fr

GUJAN MESTRAS (33470)**SCP DUCOURAU, DURON, LANDAIS, BUFFANDEAU et MOREAU-LESPINARD**

24 cours de la République - BP 30 - Tél. 05 57 52 55 55
www.office-boulevard-plage-arcachon.notaires.fr/
accueil.gujan.33060@notaires.fr

SELARL LORIOD et PONSONNAILLE

Me Guillaume LORIOD, Me Eric PONSONNAILLE
10 av. du Mal de Latre de Tassigny
Tél. 05 57 16 30 17
office-loriod.notaires.fr/
office.loriod@notaires.fr

HOSTENS (33125)**SCP LAMAIGNERE et BRUN**

37 route d'Arcachon - Tél. 05 56 88 50 11
lamaignere-brun@notaires.fr

HOURTIN (33990)**Maître COTTIN-MARGALEF Lucie**

Me Lucie COTTIN-MARGALEF
23 place de l'Eglise - Tél. 05 64 55 00 50
office33165.hourtin@notaires.fr

LA BREDE (33650)**SELARL DESPUJOLS Bruno et CABROL Maud**

Me Maud CABROL, Me Bruno DESPUJOLS
3 avenue de Château - BP 50013
Tél. 05 56 20 20 05
onlb@notaires.fr

LA REOLE (33190)**SCP CINTAS et DETRIEUX**

Me Dominique CINTAS, Me Delphine DETRIEUX
34 rue Gambetta - BP 40023 - Tél. 05 56 61 25 75
scp.cintas-detrieux@notaires.fr

LA TESTE DE BUCH (33260)**SARL Office notarial du PYLA**

Me Eric RAYMONDIÈRE, Me Christel HOERTER
40 boulevard du Pyla - Tél. 05 57 52 75 00
raymondriere-lateste.notaires.fr/
officedupyla.33154@notaires.fr

Maître LISSILLOUR Emmanuelle

Me Emmanuelle LISSILLOUR
2 rue du Captalat - Tél. 05 33 09 10 66
office-lissillour.notaires.fr/
office.emli.33227@notaires.fr

SELARL Carole ROBIN-VAYSSIÈRE Notaire

Me Carole ROBIN-VAYSSIÈRE
47 rue Lagrua - Bâtiment A 2ème étage
Tél. 05 57 52 03 95

carole.robin@notaires.fr

SELARL LAGASSAN-VANNEAU

Me Anaïs VANNEAU-REINHART, Me Magalie LAGASSAN-DESFLANS
2 place Gambetta - Tél. 05 64 52 00 55
www.etude-vanneau-reinhart-la-teste-de-buch.notaires.fr/
a.vanneau@notaires.fr

LACANAU (33680)**Maître NOTO Florian**

Me Florian NOTO
1 avenue du Lac - Tél. 05 56 26 99 12
florian.noto@notaires.fr

LAMOTHE LANDERRON (33190)**SCP CINTAS et DETRIEUX**

Mairie - Tél. 05 56 61 71 13
scp.cintas-detrieux@notaires.fr

LANDIRAS (33720)**SCP DUBOST et DUBOST**

Rue Roger Dagut - Tél. 05 56 62 51 05
scpdubost@notaires.fr



RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

LANGOIRAN (33550)**SCP ORSONI, ESCHAPASSE, SARRAZIN-MATOUS, MAMONTOFF, ABBADIE-BONNET et LAGARDE**

Me Dominique ESCHAPASSE, Me Stéphanie ABBADIE-BONNET
49 avenue Michel Picon - Tél. 05 56 67 00 03
www.orsoni-et-associés.notaires.fr/
orsoni.eschapaspe@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

Marie FORNIAUX - Tél. 05 56 67 43 20

marie.forniaux.33035@notaires.fr



RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

LANGON (33210)**SCP P. DUBOST et F. DUBOST**

Me Pascale DUBOST, Me François DUBOST
53 cours Sadi Carnot - BP 10224 - Tél. 05 57 98 02 22
dubost-langon-landiras.notaires.fr/
scpdubost@notaires.fr



RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SCP LALANNE et PERROMAT

Me Chantal LALANNE, Me Marc PERROMAT
60 cours des Fossés - BP 50264
Tél. 05 57 98 08 98
scp.lalanne.perromat@notaires.fr

SCP LAVEIX, DECHE et ROULIERE

Me Sandrine ROULIERE
1 rue du 11 Novembre
Tél. 05 56 71 50 23
laveix-deche-rouliere.notaires.fr

olivier.jacob.33097@notaires.fr**SERVICE NÉGOCIATION :**

Olivier JACOB - Tél. 06 77 33 11 79

olivier.jacob.33097@notaires.fr

RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

LANTON (33138)**SAS NOTAIRES CŒUR DU BASSIN**

Me Thomas de RICAUD
29 avenue de la République
Tél. 05 57 18 30 00
officenotarial-dericaud-lanton.notaires.fr/
officenotarial.dericaud@notaires.fr

LATRESNE (33360)**SELARL LUSCAN et LAPIQUE**

Me Benoît LUSCAN, Me Benoît LAPIQUE
45-47 avenue de la libération - Tél. 05 56 20 86 24
luscan-lapique-latresne.notaires.fr/
luscan-lapique@notaires.fr

LE BARP (33114)**SCP LAMAIGNERE et BRUN**

33 bis avenue du Médoc - Tél. 05 56 88 60 06
lamaignere-brun@notaires.fr

LE BOUSCAT (33110)**SCP COURTY et ALLAIRE**

Me Isabelle ALLAIRE, Me Eric COURTY
12 rue de l'Amiral Courbet - Tél. 05 56 02 99 39
scp.courty.allaire@notaires.fr

SARL HGB Notaire

Me Hubert GINDRE
50 avenue de la Libération - Charles de Gaulle - Tél. 05 56 12 16 71
gindre-le-bouscat.notaires.fr/
hubert.gindre@notaires.fr

Me Sabrina LANDREAU-BALLADE

Me Sabrina LANDREAU-BALLADE
165 bis avenue d'Eysines - Tél. 05 56 90 36 36
slb@notaires.fr

SELURI FOURNIER Pierre-Olivier

Me Pierre-Olivier FOURNIER
253 avenue de la Libération - Tél. 05 56 44 23 07
etude-pierre-olivier-fournier-bordeaux.notaires.fr/
pierre.olivier.fournier@notaires.fr

LE HAILLAN (33185)**SURL COSQUER Christophe**

Me Christophe COSQUER
286 avenue Pasteur - Tél. 05 56 97 84 10
cosquer-lehailan.notaires.fr/
office.pasteur.hailan@notaires.fr

Maître POUCAN Stéphanie

Me Stéphanie POUCAN
8 rue Emile Videau - Tél. 05 57 65 18 95
www.stephanie-poucan.notaires.fr/
stephanie.poucan@notaires.fr

LE TAILLAN MEDOC (33320)**Maître BOULON Stéphane**

Me Stéphane BOULON
45 avenue de Soulat - Tél. 05 56 47 47 05
stephane.boulon@notaires.fr

LE TEICH (33470)**Maître BRUN Arnaud**

Me Arnaud BRUN
43 avenue de la Côte d'Argent - Tél. 05 57 15 59 55
etude.brun@notaires.fr

LEGE CAP FERRET (33950)**SELARL N;B NOTAIRES**

Me Olivier DEYMES
23 route du Moulin - Porte gauche - Tél. 05 57 70 00 93
accueil.33184@notaires.fr

SARL ETUDES MOREAU NOTAIRES - CAP FERRET

Me Joël-Étienne MOREAU
2 avenue Edouard Branly
Tél. 05 56 48 17 02

jmoreau@notaires.fr

Maître ROMAT Marc

Me Marc ROMAT
Installation locaux en cours : 60 Route du Cap Ferret

LEOGNAN (33850)**SCP FABRE, MASSENET et GALHAUD**

Me Patrick FABRE, Me Emmanuel MASSENET, Me Emmanuelle GALHAUD
36 avenue de Gradignan - Tél. 05 56 64 77 71
www.fabre-massenet-galhaut-leognan.notaires.fr/
office.notarial.leognan.33049@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

Anaïs FABRE - Tél. 06 48 60 35 22 ou 05 57 96 07 20

anaïs.fabre.33049@notaires.fr



RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

LESPARRE MEDOC (33340)**SCP DENIS et ROUSSEAUD**

Me Grégory ROUSSEAUD, Me Karine DENIS
11 cours Georges Mandel - BP 22 - Tél. 05 56 41 03 17
officenotarial-denis-rousseau-medoc.notaires.fr/
etude33100.lesparre@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

Françoise MEYNIARD - Tél. 06 07 30 86 70 ou 05 56 41 03 17

negociation.33100@notaires.fr



RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

LIBOURNE (33500)**SARL Office notarial du Libournais**

Me Elodie-Diane AGEN LAVIE-CAMBOT
85 rue Thiers - Tél. 05 57 55 93 93
office-notarial-agen-lavie-cambot-libourne.notaires.fr
elodie-diane.agen@notaires.fr

Maître BALEFET Anne-Marie

Me Anne-Marie BALEFET
40 allée Robert Boulin - Tél. 05 35 37 37 07
annemarie.balefet@notaires.fr

SELARL BARON Mathieu

Me Mathieu BARON
12 route de Guitres - Tél. 05 57 84 33 00
baron-galgon.notaires.fr/
mathieu.baron@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

Sophie BAUGIER - Tél. 06 07 39 25 33 ou 05 57 84 33 00

negonordlibournais@notaires.fr



RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SELURL Office notarial de l'Europe

Me Marie FREIBURGHHAUS
51 avenue de l'Europe Jean Monnet - Tél. 05 64 31 13 40
marie.freiburghaus@notaires.fr

Maître MARIN Victor

Me Victor MARIN
3 rue Chanzy - Tél. 05 57 84 99 81
officedesallées.notaires.fr/
victor.marin@notaires.fr

SAS NOTMOS Notaires Associés

Me François VIEN-GRACIET, Me Véronique PATA-LAVIGNE, Me François DEGOS, Me Jean-Michel LABORIE
1 avenue du Maréchal Foch - CS 80068 - Tél. 05 57 51 52 25
dvplb.notaires.fr/
etude.degos@notaires.fr

SAS NOTMOS Notaires Associés

Me Philippe SARRAZY, Me Martine VERDON, Me Laëtitia VIGNES CYREN-DECOLY
1 avenue du Maréchal Foch - BP 185 - Tél. 05 57 51 61 68
sarrazy.philippe@notaires.fr

SCP SANCHEZ-ORTIZ, JORDANA-GOUMARD et GARAU-MOUNET

Me Julie GARAU-MOUNET, Me Marjorie JORDANA-GOUMARD, Me Iñigo SANCHEZ-ORTIZ
119 avenue du Gal de Gaulle - BP 38
Tél. 05 57 51 61 18
office-notarial-du-clos-chauvin.notaires.fr/
office.33107@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Régis RICHMOND - Tél. 06 43 70 06 33

regis.richmond.33107@notaires.fr



RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM

SELARL Vanessa SOBEL DOUVRANDELLE et Julien LEMAIRE

Me Julien LEMAIRE, Me Vanessa SOBEL-DOUVRANDELLE
29 Cours Tourmy - Tél. 05 33 09 33 90
office33170.libourne@notaires.fr

LORMONT (33310)**Maître GESSEY Nathalie**

Me Nathalie GESSEY
1 rue Marcel Pagnol - BP 40044 - Tél. 05 57 59 84 50
etude-gessey@notaires.fr

Maître GONTIER Marie-Laure

10 rue François Abbarrategui - Tél. 05 33 09 58 70
marie-laure.gontier@notaires.fr

LUSSAC (33570)**SAS NOTMOS Notaires Associés**

Me François VIEN-GRACIET, Me Véronique PATA-LAVIGNE, Me François DEGOS, Me Yannick BEAUDEAU, Me Jean-Michel LABORIE
Le Bourg - Tél. 05 57 74 64 78
dvplb.notaires.fr/
etude.degos@notaires.fr

MACAU (33460)**SELARL PETGES Constance et LOPEZ Sandra**

14 place Duffour Dubergier
Tél. 05 57 88 47 56
office.margaux@notaires.fr

MARCHEPRIME (33380)**Maître DUCASSE David**

Me David DUCASSE
16 avenue de la Côte d'Argent - Tél. 05 64 31 07 85
officenotarialdemarcheprime.33212@notaires.fr

MARGAUX CANTENAC (33460)**SELARL PETGES Constance et LOPEZ Sandra**

Me Sandra LOPEZ - 1 rue de la Halle - BP 14
Tél. 05 57 88 70 16
office.margaux@notaires.fr

MARTIGNAS SUR JALLE (33127)**Maître MISIASZEK Tamara**

Me Tamara MISIASZEK
70 avenue du Colonel Pierre Bourgoïn - Tél. 05 56 94 24 65
etude.33186@notaires.fr

MARTILLAC (33650)**SELURL Office notarial FOULON-BENSAID**

Me Soraya FOULON-BENSAID
2 chemin de la Canave
Tél. 05 64 10 07 75
soraya.foulon-bensaid@notaires.fr

MERIGNAC (33700)**SCP THOUANEL et BEFVE-CARTIER**

Me Cédric THOUANEL, Me Anne BEFVE-CARTIER
11 avenue du Maréchal Leclerc
Tél. 05 56 97 58 51
etude-cartier-thouanel-befvecartier-merignac.notaires.fr/
a.befvecartier@notaires.fr

SELARL CHAPPERT Caroline et HANUS Bertrand

Me Caroline CHAPPERT, Me Bertrand HANUS
3 Place Jean Jaurès
Tél. 05 56 28 24 60
office.ch@notaires.fr

SELASU LIBERATORE Jean-Baptiste

Me Jean-Baptiste LIBERATORE
20 rue Jacques Prévert - Le Bérly 2B - Tél. 05 64 10 04 90
jb.liberatore@notaires.fr

SCP LOURAU, FONTANILLE, ENAULT et LAMAISON

Me Jean LOURAU, Me Claude FONTANILLE, Me Jean-Raynald ENAULT, Me Héléne LAMAISON
20 rue Camille Goillot - BP 10126 - Tél. 05 57 92 46 00
lourau-fontanille-enault-jais-beau-lamaison-merignac.notaires.fr/
bcl@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :
Laurent KEIFLIN - Tél. 06 07 04 86 14**immobilier.33132@notaires.fr****RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM****MIOS** (33380)**Maître LE ROHELLEC Julie**

Me Julie LE ROHELLEC
2 place du 11 novembre
Tél. 05 57 18 41 15
www.office-notarial-lerohellec-mios.notaires.fr/
onm.33183@notaires.fr

MONSEGUR (33580)**SCP LAVEIX, DECHE et ROULIERE**

5 rue Barbe - Tél. 05 56 61 60 37
laveix-deche-rouliere.notaires.fr

MONTAGNE (33570)**SARL Office notarial de Montagne Prés-St-Emilion**

Me Claire BRODEUR-MODICA
2 rue des Ecoles - Tél. 05 33 03 08 40
claire.brodeur-modica@notaires.fr

PAREMPUYRE (33290)**SELARL CRAIGHERO et LAILLER**

Me Karine CRAIGHERO, Me Josselin LAILLER
35 avenue Philippe Durand Dassier
Tél. 05 56 35 56 88
office.cl@notaires.fr

PAULLAC (33250)**SELARL CASTAREDE et SICHÈRE-LAWTON**

Me Maylis SICHÈRE-LAWTON
5 quai Paul Doumer
Tél. 05 56 73 30 20
cyril.castarede@notaires.fr

SCP MAUBRU, NICOLAS et BENASSAYA-JOLIS

Me Didier NICOLAS, Me Nicolas MAUBRU, Me Johann BENASSAYA-JOLIS
15 quai Jean-Fleuret - BP 54
Tél. 05 56 59 24 40
maubru-nicolas-benassaya.notaires.fr/
nicolas.maubru@notaires.fr

PESSAC (33600)**Maître BAUDET Julie**

Me Julie BAUDET
207 avenue Pasteur - Tél. 05 57 81 00 07
julie.baudet@notaires.fr

SELARL CROUVEZIER GARBUÑO NOTAIRES ASSOCIES

Me Cédric CROUVEZIER, Me Stephan GARBUÑO
157 avenue du Général Leclerc - Tél. 05 57 00 02 07
cedric.crouvezier@notaires.fr

SELARL GARIBAL et LARIVIERE

Me Stéphane GARIBAL, Me Eric LARIVIERE
36 avenue Marc Desbats - CS 60042 - Tél. 05 56 45 91 30
www.garibal-lariviere-serise-pessac.notaires.fr
secretariat.33147@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION : Christine MARTIN-GERMAIN - Tél. 06 74 29 76 78**christine.martin@notaires.fr****RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM****SCP VINCENS de TAPOL, LEBLOND et JOUANDET**

Me Florence LEBLOND, Me Luc-Ambroise VINCENS de TAPOL, Me Matthieu VINCENS de TAPOL, Me Yann JOUANDET
74 avenue Pasteur - BP 11
Tél. 05 56 45 25 67
detapol.leblond@notaires.fr

PODENSAC (33720)**SCP Stéphane HADDAD**

Me Stéphane HADDAD
37 cours du Maréchal Foch - BP 28 - Tél. 05 56 27 08 59
notaires.podensac.33052@notaires.fr

PREIGNAC (33210)**SCP Stéphane HADDAD**

Place de l'église - Tél. 05 56 62 22 71
edouard.deveze@notaires.fr

PUGNAC (33710)**SELARL N3B NOTAIRES**

Me Stéphanie PETIT
324 rue de l'Hôtel de ville - Tél. 05 57 68 80 13
etude.n3b@notaires.fr

**RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM****PUISSIEGUE** (33570)**SAS NOTMOS Notaires Associés**

Me François VIEN-GRACIET, Me Véronique PATA-LAVIGNE,
Me François DEGOS, Me Yannick BEAUDEAU, Me Jean-Michel LABORIE
Le Bourg
Tél. 05 57 74 63 24
dvplb.notaires.fr/
etude.degos@notaires.fr

PUJOLAN (33350)**SELARL LARBODIE Pierre-Jean**

Me Pierre-Jean LARBODIE
1 rue du Stade
Tél. 05 57 40 50 05
pjlarbodie@notaires.fr

QUINSAC (33360)**SELARL LUSCAN et LAPIQUE**

20 chemin de Bichoulin
Tél. 05 56 20 86 24
luscan-lapique@notaires.fr

RAUZAN (33420)**SCP LATAPYE et CABARROU**

Me Patrick LATAPYE
13 rue Petit Versailles
Tél. 05 57 84 13 01
latapye.rauzan@notaires.fr

REIGNAC (33860)**SCP MASSABIE et MASSON**

2 rue de la Victoire
BP 33860
Tél. 05 57 32 40 26
pierre-louis.massabie@notaires.fr

SALLES (33770)**SCP LAMAIGNERE et BRUN**

Me François LAMAIGNERE, Me Pierre BRUN
5 rue du Château
Tél. 05 56 88 40 02
lamaignere-brun.notaires.fr/
lamaignere-brun@notaires.fr

SAUVETERRE DE GUYENNE (33540)**SCP LAVEIX, DECHE et ROULIERE**

Jean-Yves DECHE, Philippe LAVEIX
11 rue Saint Romain - Tél. 05 56 71 50 23
laveix-deche-rouliere.notaires.fr
olivier.jacob.33097@notaires.fr
SERVICE NÉGOCIATION :
Olivier JACOB
Tél. 06 77 33 11 79
olivier.jacob.33097@notaires.fr

**RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM****SOULAC SUR MER** (33780)**SCP MEYNARD et BEUTON-STUTTER**

Me Marie-José BEUTON-STUTTER, Me Patrice MEYNARD
16 bis boulevard Alsace Lorraine
Tél. 05 56 09 80 04
office33105.soulac@notaires.fr

**RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM****ST ANDRÉ DE CUBZAC** (33240)**SELARL VIOSSANGE et LATOUR**

Me Julien LATOUR, Me Arnaud VIOSSANGE
216 bis rue Nationale
BP 108
Tél. 05 57 43 01 23
notaires-cubzaguais.com
scp.viossange-latour@notaires.fr

ST CIERS SUR GIRONDE (33820)**SELARL FIASSON Julien**

Me Julien FIASSON
1 rue René Bourda - BP 39
Tél. 05 57 94 05 70
office-fiaillon-saintciersurgironde.notaires.fr/
office.fiaillon@notaires.fr
SERVICE NÉGOCIATION :
Georges CROISSANT
Tél. 05 57 94 05 70 ou 06 83 56 55 25
negociation.immobiliere.33082@notaires.fr

**RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM****ST DENIS DE PILE** (33910)**Maître DUFOUR Philippe**

Me Philippe DUFOUR
46 route de Paris
BP 45
Tél. 05 57 55 43 60
philippe-dufour-saint-denis-de-pile.notaires.fr/
philippe.dufour@notaires.fr

SAINT-EMILION (33330)**SARL COUTANT, SEYNHAEVE et LACAPE**

Me Franck LACAPE, Me François-Jean COUTANT,
Me Elisabeth SEYNHAEVE
1 rue Simard - BP 60039
Tél. 05 57 40 00 08
coutant-seynhaeve-lacape-saint-emilion.notaires.fr/
office33110.saint-emilion@notaires.fr

ST JEAN D'ILLAC (33127)**Maître GUICHARD Pierre**

Me Pierre GUICHARD
65 avenue du Las
BP 80001
Tél. 05 56 85 22 99
office.guichard@notaires.fr

ST LAURENT MEDOC (33112)**SELARL CASTAREDE et SICHÈRE-LAWTON**

Me Cyril CASTAREDE
48 rue Francis Fournié
Tél. 05 56 59 41 02
cyril.castarede@notaires.fr

ST LOUBES (33450)**SCP BOUSSAT et BOUJARD**

Me Benjamin BOUJARD, Me Sébastien BOUSSAT
15 place de l'Hôtel de Ville - BP 15
Tél. 05 56 20 41 10
boussat-boujard-saintloubes.notaires.fr/
officesaintloubes@notaires.fr

ST MEDARD DE GUIZIERES (33230)**SAS NOTMOS Notaires Associés**

Me François VIEN-GRACIET, Me Véronique PATA-LAVIGNE,
Me François DEGOS, Me Yannick BEAUDEAU, Me Jean-Michel LABORIE
71 rue de la République - Tél. 05 57 69 67 47
dvplb.notaires.fr/
etude.degos@notaires.fr

ST MEDARD EN JALLES (33160)**SELURL GARRAUD & Associés**

Me Benoît GARRAUD
172 avenue Montaigne
Tél. 05 57 21 06 20
www.etude-garraud.notaires.fr/
etude.garraud@notaires.fr

Maître GILLAIN Chloé

Me Chloé GILLAIN
142 avenue Montaigne
Tél. 05 56 48 31 22
chloe.gillain@notaires.fr

SELARL MELLAC, DELAFRAYE, PULON,**AVINEN-BABIN et NAUTIACQ**

Me Didier DELAFRAYE, Me Bertrand PULON, Me Henri MELLAC,
Me Marie AVINEN-BABIN, Me Bertrand NAUTIACQ
5 place de l'Hôtel de Ville - BP 9
Tél. 05 57 93 16 16
officenotarialdesjalles.fr

veroniqueumay@notaires.fr**SERVICE NÉGOCIATION :**

Véronique MAY - Tél. 05 56 05 92 89

veroniqueumay@notaires.fr**RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM****ST SAVIN** (33920)**Maître SANTOS-MAUVEZIN Caroline**

Me Caroline SANTOS-MAUVEZIN
2 rue du Château d'eau - BP 28
Tél. 05 57 58 93 04
caroline.santos-mauvezin@notaires.fr

STE FOY LA GRANDE (33220)**SELARL JF VIGNES et F TARDY, notaires associés**

Me Jean-François VIGNES, Me Franck TARDY
152 rue de la République
BP 50121
Tél. 05 57 46 00 04
office.notarial.33128@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

Marilyne GUYOT - Tél. 06 40 21 23 64

marilyne.guyot@notaires.fr**RETROUVEZ LES ANNONCES DE L'ÉTUDE DU GROUPEMENT IMMOBILIER NOTAIRES
SUD-OUEST SUR IMMONOT.COM****TALENCE** (33400)**SELARL GOUJON et FELIX-CORDON**

Me Laetitia FELIX-CORDON, Me Denis GOUJON
16 av. Mal de Lattre de Tassigny
BP 80033
Tél. 05 57 35 97 10
www.goujon-felix-cordon-talence.notaires.fr
goujon-felix@notaires.fr

SCP ORSONI, ESCHAPASSE, SARRAZIN-MATOUS,**MAMONTOFF, ABBADIE-BONNET et LAGARDE**

Me Raoul ORSONI, Me Céline LAGARDE
188 Cours Gambetta
Tél. 05 57 59 52 50
www.orsoni-et-associés.notaires.fr/
orsoni.talence@notaires.fr

TRESSÉS (33370)**Maître LABAT Guillaume**

Me Guillaume LABAT
10 rue Pascal
Tél. 05 64 31 13 47
guillaume.labat@notaires.fr

VENDAYS MONTALIVET (33930)**SELURL CAROLINE PRISSÉ**

Me Caroline PRISSÉ
7 place de l'Église
Tél. 05 35 37 16 69
caroline.prisse@notaires.fr

VILLENAVE D'ORNON (33140)**SELARL Office notarial de Villenave d'Ornon**

Me Françoise PALAZO-VIGNAU
2 chemin de Galgon - Tél. 05 56 77 34 01
vignau-palazo-villenedornon.notaires.fr
officedevillenedornon@notaires.fr

SELARL Office notarial de Villenave d'Ornon

Me Romain VIGNAU
9 route de Léognan - Tél. 05 56 91 01 43
vignau-villenedornon.notaires.fr/
romain.vignau@notaires.fr

VILLENAVE D'ORNON
145 600 €**140 000 € + honoraires : 5 600 €**
soit 4 % charge acquéreurAppartement • 4 pièces • 63 m²**CHAMBERY** - Dans le bât B de la résidence Sargignan. Lot 108: Appt à rénover, au 4^e étage sans asc, de type 4: séj, cuis, 3 ch, sde et wc. Lot 500: cave, place de pkg prévu, Bus 87 arrêt "Jules Simon", proximité de la rocade sortie 18. Charges de copropriété 108 €/m Nombre de lot hab bât B: 50 CLASSE ENERGIE : E - CLASSE CLIMAT : B RéF 33049/76**MERIGNAC****1^{re} offre possible 189 000 €**
180 000 € + honoraires : 9 000 €
soit 5 % charge acquéreur**Valeur minimum du pas d'enchère 5 000 €**
Maison • 2 pièces • 120 m² • Terrain 198 m²
SAINTE AUGUSTIN / MONDÉSIR - VENTE NOTARIALE INTERACTIVE. Au 11, rue de la source. Maison à rénover ou à raser pour reconstruire sur une parcelle d'environ 200 m². Actuellement la maison mesure environ 40m² habitable, un hangar d'environ 80m² complète la partie bâtie du bien. Les enchères commenceront le 5 novembre à 6h00 et se termineront le 6 novembre à 18h00. Visites obligatoires sur rdv. CLASSE ENERGIE : D RéF V36H/B-VI**VILLENAVE D'ORNON****1^{re} offre possible 189 000 €**
180 000 € + honoraires : 9 000 €
soit 5 % charge acquéreur**Valeur minimum du pas d'enchère 5 000 €**
Maison • 4 pièces • 85 m² • Terrain 387 m²**42, RUE ANDRÉ CHÉNIER** - VENTE NOTARIALE INTERACTIVE. Ds quartier calme et résidentiel, proche commerces, bus 5 arrêt Campanian. Tram C arrêt Pont de la Maye à 3 min. Maison comp: séj, cuis, 2 ch, sdb et wc. Gge. Poss de surélever afin de créer un étage. Terrain piscinable. Les enchères commenceront le 6 novembre à 7h00 et se termineront le 7 novembre à 19h00. Visites obligatoires sur rdv. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : B RéF V36H/P-VI**VILLENAVE D'ORNON****1^{re} offre possible 378 000 €**
360 000 € + honoraires : 18 000 €
soit 5 % charge acquéreur**Valeur minimum du pas d'enchère 5 000 €**
Maison • 5 pièces • 136 m² • Terrain 1342 m²**7TER, RUE DES ALIZÉS** - VENTE NOTARIALE INTERACTIVE. Dans quartier calme et résidentiel, maison indiv de ppiéd, d'env 136.40m² sur parcelle de 1343 m²: cuis, cellier, buand, séj dble avec chem, 4 ch, sdb et wc. Gge et carport. Les enchères commenceront le 29 octobre à 7h00 et se termineront le 30 octobre à 19h00. Les enchères se feront sur le site 36immo. Visites obligatoires sur rdv. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : B RéF V36H/L-VI**SERVICE NÉGOCIATION**Anaïs FABRE
06 48 60 35 22**SCP FABRE, MASSENET et GALHAUD**

36 avenue de Gradignan - 33850 LEOGNAN

Tél. 06 48 60 35 22

anaïs.fabre.33049@notaires.fr - www.fabre-massenet-galhaud-leognan.notaires.fr/

SIRET : 353 485 261 00021 - TVA : FR94 353 485 261

**BORDEAUX 333 200 €****320 000 € + honoraires : 13 200 €**
soit 4,12 % charge acquéreurAppartement • 3 pièces • 71 m²**BACALAN** - Dans résidence de 2011 nommée 'Le Village Bacalan qui sont des chais anciens transformés en habitat moderne, appt 3 pces de 70.20m² avec terrasse : séj/cuis, 2 ch. Place de pkg couverte. Tramway ligne B station Achard à 2 min à pied. Copropriété de 280 lots, 1500 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : C RéF 146/885**CENON 169 000 €****161 350 € + honoraires : 7 650 €**
soit 4,74 % charge acquéreurAppartement • 4 pièces • 77 m²7km du CV de Bordeaux. Appt 4 pièces de 77m² au 15^e étage d'une résidence sécurisée avec asc: 2 ch, pce à vivre, cuis, sde et wc. A 2 pas du tram A, des commerces, des écoles, des commodités. Cave. Copropriété de 371 lots, 2370 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : C RéF 146/883**CENON 237 875 €****225 000 € + honoraires : 12 875 €**
soit 5,72 % charge acquéreur

Appartement • 3 pièces

64 m² • Terrain 41 m²Prox immédiate de Bordeaux et à moins de 800m des commerces, dans quartier résidentiel et calme, appt 3 pces de 63.71 m² avec jardin privatif de 41 m². 1 place de pkg privative, gge à vélos. Copropriété de 36 lots, 705 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : A RéF 146/887**LORMONT 210 000 €****201 000 € + honoraires : 9 000 €**
soit 4,48 % charge acquéreur

Appartement • 3 pièces

64 m² • Terrain 70 m²

15 min du CV de Bordeaux. Appt 3 pces en rdj: pce de vie avec cuis A/E, 2 ch, cellier, sde, wc, 1 place de stationnement privative. Charges de copro: 70 € par mois eau comprise. A prox de ttes commodités, écoles, commerces... Copropriété de 117 lots CLASSE ENERGIE : C RéF 146/880

**SERVICE NÉGOCIATION**Sonia RIBEIRO
05 57 77 18 89**SELARL DUPLANTIER et FIGUET**

58 avenue René Cassagne - BP 30080 - 33151 CENON CEDEX

Tél. 05 57 77 18 89

negociation.33146@notaires.fr - etude-duplantier.notaires.fr/

SIRET : 331 184 739 00018 - TVA : FR10 331 184 739



BORDEAUX 399 500 €

380 000 € + honoraires : 19 500 €
soit 5,13 % charge acquéreur

Appartement • 4 pièces • 75 m²

CAPUCINS - Marché des Capucins très agréable T4 de 76 m² au 3^e étage, loggia couverte de 5m², résidence récente (10 ans) et sécurisée. Stationnement couvert Appartement extrêmement clair. Proche de toutes les commodités et services. Copropriété de 88 lots, 1444 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : D Réf 11638/215



BORDEAUX 725 600 €

690 000 € + honoraires : 35 600 €
soit 5,16 % charge acquéreur

Maison • 80 m² • Terrain 678 m²

CAUDERAN - A prox du golf Bordelais, ds quartier résidentiel, maison de 80m² env, à entièrement rénover et redistribuer ou à démolir en vue d'une nouvelle constr sur terrain de 678m². La parcelle est située en zone UM 36 du PLU: emprise bâtie maximale 30% et espace en pleine terre minimum de 35% Hauteur totale 9m, R+1 maximum. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. Réf 11638/214



PESSAC 528 000 €

500 000 € + honoraires : 28 000 €
soit 5,60 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces • 106 m² • Terrain 633 m²

Proche du stade nautique, maison de ppied de 105m² sur parcelle de 633m²: salon, séj, sàm, cuis, 3 ch, sde et wc. Gd garages et ateliers. Gros potentiel d'évolution. Prévoir travaux pour le tout à l'égoût. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : C Réf 11638/213



SERVICE NÉGOCIATION

Laurent KEIFLIN
06 07 04 86 14

SCP LOURAU, FONTANILLE, ENAULT et LAMAISON

20 rue Camille Goillot - BP 10126 - 33706 MERIGNAC CEDEX

Tél. 06 07 04 86 14 - immobilier.33132@notaires.fr

lourau-fontanille-enault-jais-beau-lamaison-merignac.notaires.fr/

SIRET : 332 321 272 00020 - TVA : FR59 332 321 272



MERIGNAC 190 550 €

185 000 € + honoraires : 5 550 €
soit 3 % charge acquéreur

Appartement • 4 pièces • 73 m²

[Délégation de mandat]. A 2 pas du Tram, Résidence Beausite, aptt à relooker au 7^e étage avec asc. Vue dégagée séj dble (véranda), cuis à rénover, 2 ch, sdb cellier. Poss d'acheter un gge. CLASSE ENERGIE : E - CLASSE CLIMAT : E Réf 147/800



PESSAC 190 000 €

181 818 € + honoraires : 8 182 €
soit 4,50 % charge acquéreur

Appartement • 2 pièces • 45 m²

LE MONTEILS-MADRAN - Proche toutes commodités - Appartement T2 agréable (44,84m²) avec balcon exposé sud-ouest au 1er étage d'une petite résidence sécurisée - garage- Charges mensuelles 110 € Copropriété de 20 lots CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : B Réf 147/850



GROSSETO PRUGNA (2A) - CORSE 590 000 €

580 000 € + honoraires : 10 000 €
soit 1,72 % charge acquéreur

Appartement • 3 pièces • 56 m²

En Corse du sud ouest, sur la commune recherchée de Porticcio, cet aptt de 56m² situé dans la Résidence La Palmeraie vous enchante. La vue dégagée sur le golf est magique. Vous tomberez sous son charme, ses aménagements soignés et modernes vous séduiront. Le salon cuis s'ouvre sur le jardin paysagé et fleuri. La terrasse équipée d'une pergola bioclimatique accueille un jacuzzi. La partie nuit propose 2 ch avec placard et douche et lavabo, toilettes. L'aéroport d'Ajaccio Napoléon Bonaparte, le plus proche, est à 5 km. CLASSE ENERGIE : DPE exempté. Réf 147/695



SERVICE NÉGOCIATION

Christine MARTIN-GERMAIN
06 74 29 76 78

SELARL Stéphane GARIBAL et Eric LARIVIÈRE

36 avenue Marc Desbats - - CS 60042 - 33615 PESSAC CEDEX

Tél. 05 56 45 47 53

christine.martin@notaires.fr - www.garibal-lariviere-serise-pessac.notaires.fr

SIRET : 407 720 937 00025 - TVA : FR07 407 720 937



**BORDEAUX****207 000 €** (honoraires charge vendeur)Appartement • 2 pièces • 43 m²

SAINT AUGUSTIN - RUE FRANTZ SCHRAEDER. EN EXCLU IDÉALEMENT SITUÉ - APPT T2, 1^{er} ETAGE ASC. 2 PLACES DE PARKINGS AERIENS SECURISES - CAVE - Loi carrez 43.03 m² - charges 1160 €/an ravalement votes ainsi que le toit - ent pl - sdb wc - cuis séj ch pl - cave. Copropriété de 135 lots. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : B RéF 034/290

**JAU DIGNAC ET LOIRAC****250 000 €** (honoraires charge vendeur)Maison • 7 pièces • 200 m² • Terrain 2525 m²

PORT DE GOULÉE - Maison pierre T7 2 sde -2wc - dépendances - terrain 2525 m² - chauffage fuel - fosse septique - CLASSE ENERGIE : C RéF 034/183

**LE HAILLAN****465 750 €** (honoraires charge vendeur)Maison • 4 pièces • 130 m² • Terrain 763 m²

SECTEUR CALME Proche centre maison de ppied 130 m² hab en BE général, sal séj chem, 3 ch, sdb, 2 celliers, gd gge attenant avec poss de créer un autre ch, piscine, terrasse, terrain 763 m². CHAUF GAZ CLASSE ENERGIE : C RéF 034/291

**SERVICE NÉGOCIATION**Véronique MAY
05 56 05 92 89**SELARL MELLAC, DELAFRAYE, PULON, AVINEN-BABIN et NAUTIAQ**

5 place de l'Hôtel de Ville - BP 9 - 33165 ST MEDARD EN JALLES

Tél. 05 56 05 92 89 - veroniquemay@notaires.fr - officenotarialdesjalles.fr

SIRET : 782 001 176 00026 - TVA : FR49 782 001 176

BORDEAUX 855 000 €**830 000 € + honoraires : 25 000 €**
soit 3,01 % charge acquéreurAppartement • 3 pièces • 120 m²

JARDIN PUBLIC - Quartier très prisé, superbe appt rénové par un architecte: cuis aménagée et équipée semi ouverte donnant sur séj salon, suite parentale sdb et dressing, ch avec sde, cellier buand, cave. 3^e et dernier étage. Copropriété de 6 lots, 800 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : D RéF 039/909

**AMBARES ET LAGRAVE 310 372 €****300 000 € + honoraires : 10 372 €**
soit 3,46 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces

86 m² • Terrain 447 m²

Maison individuelle de 2013, tout confort, entrée, cuisine Us équipé séjour, 3 chambres, salle d'eau, wc, dégagement, 2 abri de jardin, sur un terrain clos de 477 m². GES A. CLASSE ENERGIE : A RéF 039/904

CARIGNAN DE BORDEAUX 279 472 €**270 000 € + honoraires : 9 472 €**
soit 3,51 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces

72 m² • Terrain 390 m²

Au calme, maison en pierre, mitoyenne par 2 cotés, entrée, cuis, séj, 2 ch, bureau, sde wc, dégag, gge structure légère sur un terrain clos et arboré de 390 m². CLASSE ENERGIE : E RéF 039/897

**PRIGNAC ET MARCAMP 289 772 €****280 000 € + honoraires : 9 772 €**
soit 3,49 % charge acquéreur

Maison • 7 pièces

135 m² • Terrain 1801 m²

Au calme, proche commerces, idéal famille nombreuse, maison individuelle sur 2 nivx. Rdc: cuis sàm, 2 ch, bureau, sde, buand, wc, cave A l'étage: cuis, séj salon, 2 ch, sdb, wc. Terrain clos et arboré de 1 801 m². CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D RéF 039/908

**SERVICE NÉGOCIATION**
Laurent TEYSSANDIER
05 57 77 96 57**SELARL PEYRÉ, CROQUET, ILLHÉ et NUGÈRE**

96 rue Edmond Faulat - BP 42 - 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Tél. 05 57 77 96 57

laurent.teyssandier.33039@notaires.fr - www.notaires-ambares.fr

SIRET : 331 386 565 00013 - TVA : FR14 331 386 565

BLANQUEFORT 223 880 €

215 000 € + honoraires : 8 880 €
soit 4,13 % charge acquéreur

Appartement • 4 pièces • 83 m²

CENTRE - Dans résidence Dulamon, beau T4 de 82.5 m² hab., situé au 1^{er} étage sans ascenseur, exposé EST/OUEST : salon/salle à manger sur balcon, cuisine, dressing, wc, SDE, Chambres. Parfait état, cave. Copropriété de 168 lots, 207 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : C RÉF 032/1358



LE TAILLAN MEDOC 260 000 €

250 000 € + honoraires : 10 000 €
soit 4 % charge acquéreur

Appartement • 4 pièces • 77 m²

CENTRE VILLE - Au calme, résidence récente, T4 77 m² env., au 2^e avec ascenseur, salon/cuisine sur terrasse, 3 chambres, SDB, WC, Chauff individuel gaz, Parking en sous-sol, Charges : 71 €/mois Copropriété de 62 lots CLASSE ENERGIE : C - CLASSE CLIMAT : C RÉF 032/1363



MERIGNAC 280 640 €

270 000 € + honoraires : 10 640 €
soit 3,94 % charge acquéreur

Appartement • 5 pièces • 100 m²

CAPEYRON - Proche Bordeaux-Cauderan, dans le secteur du Grand Louis ou Capeyron, appart de 100 m² env. au 1^{er} étage, sal/sàm sur balcon, cuisine, séchoir, Cellier, sdb, wc, 4 ch. Appt en très bon état. Cave, parking fermé Copropriété de 58 lots, 2071 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D RÉF 032/1370



BLANQUEFORT 373 520 €

360 000 € + honoraires : 13 520 €
soit 3,76 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces • 90 m² • Terrain 952 m²

SATURNE - Secteur calme, maison années 80 de PP, 90 m² Hab. env. sur terrain 952 m², salon/Salle à manger, cuisine, garage, sdb, wc, 3 chambres. Cheminée dans le salon, Abri voiture. CLASSE ENERGIE : E - CLASSE CLIMAT : E RÉF 032/1371



BLANQUEFORT 559 280 €

540 000 € + honoraires : 19 280 €
soit 3,57 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces
140 m² • Terrain 1325 m²

Secteur calme, maison de 2001, R+1 d'environ 140 m² Hab. sur environ 1325 m² de terrain, salon, 4 chs, SDB, SDE, Piscine. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : B RÉF 032/1354



SERVICE NÉGOCIATION
Loïc ARNOUX
05 56 95 56 60

SCP CAMPAGNE-IBARCQ, VEYSSIERES, BUGEAUD, PRAX et CORTI

12 rue Tastet Girard - BP 12 - 33291 BLANQUEFORT CEDEX

Tél. 05 56 95 56 60 - loicarnoux@notaires.fr - bugeaud-campagne-veyssieres.notaires.fr/

SIRET : 379 980 873 00010 - TVA : FR86 379 980 873

BORDEAUX 331 500 €

320 000 € + honoraires : 11 500 €
soit 3,59 % charge acquéreur

Appartement • 5 pièces • 112 m²

CAUDERAN - Appt T5, résidence Le Parc des Tourelles, 2^e étage, dble séj sur gd balcon, cuis fermée équipée et aménagée sur balcon + cellier, 2 ch, bureau, 2 dressing, wc, sdb. Cave + emplant de pkg Copropriété de 139 lots, 3600 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : D RÉF 026/848



VILLENAVE D'ORNON 176 800 €

170 000 € + honoraires : 6 800 €
soit 4 % charge acquéreur

Appartement • 2 pièces • 39 m²

Appartement T2 - résidence A FLEUR D'EAU (2014) T2 d'environ 39 m² avec balcon et vue sur lac 2^e étage sur 3 avec ascenseur Place de parking en sous-sol Copropriété de 240 lots, 1020 € de charges annuelles. RÉF 026/854



BORDEAUX 476 500 €

460 000 € + honoraires : 16 500 €
soit 3,59 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces

96 m² • Terrain 190 m²

CAUDERAN - Quartier Parc Bordelais/ Centre proximité commodités, bus, écoles... Maison R+1 de 95 m² en copropriété horizontale mitoyenne des 2 côtés Jardin sans vis-à-vis (50 m² env) + 2 places de parking extérieures Copropriété de 87 lots, 1240 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. RÉF 026/863



BORDEAUX 588 400 €

568 000 € + honoraires : 20 400 €
soit 3,59 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces

130 m² • Terrain 402 m²

BACALAN - Echoppe double sur parcelle de 402 m² Plain pied : séjour, cuisine avec coin repas donnant sur jardin, buanderie/chaufferie, 3 chambres, salle de bains, salle d'eau, 2 WC. Chai/dépendance et Jardin RÉF 026/860



SERVICE NÉGOCIATION
Sèverine YAIGRE
07 83 03 27 84

SARL YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES

14 rue de Grassi - - CS 21038 - 33024 BORDEAUX CEDEX

Tél. 07 83 03 27 84

yaigre.immo@notaires.fr

SIRET : 318 123 155 00026 - TVA : FR57 318 123 155



BORDEAUX 1 086 750 €

1 050 000 € + honoraires : 36 750 €
soit 3,50 % charge acquéreur

Appartement • 5 pièces • 172 m²

JARDIN PUBLIC - Verdun. Appartement en duplex aux prestations anciennes conservées. Au 1^{er} étage séjour, salon, 2 chambres, cuisine, salle de bains, wc, entrée. Au rdc studio avec rochelle d'une superficie loi carrez 19.11 m². Charges mensuelles 150 € Copropriété de 12 lots
CLASSE ENERGIE : D Réf 144/468



POMPIGNAC 1 107 000 €

1 070 000 € + honoraires : 37 000 €
soit 3,46 % charge acquéreur

Maison • 8 pièces • 260 m² • Terrain 4000 m²

A 15 km à l'est de Bordeaux, villa d'architecte de 320m² de bâti et 260 m² habitables sur un parc de 4000m² Séjour double de 60m² avec terrasse, vue dominante, 4 chambres avec accès sur terrasses ou jardin. En rez-de-jardin, un volume habitable conséquent, garage et cave Piscine chauffée de 65 m2
CLASSE ENERGIE : C Réf 144/478



LEOGNAN 665 600 €

640 000 € + honoraires : 25 600 €
soit 4 % charge acquéreur

Propriété • 8 pièces • 307 m² • Terrain 2308 m²

Belle propriété à 1.2 km du centre de Léognan sur parcelle de terrain non divisible et non constructible de 2308 m². Cette chartreuse pierre XVIII^e d'une superficie de 307 m² hab comprend une vaste pièce de réception, 4 chambres, salle d'eau, salle de bains, bureau, cuisine, Garage. Environnement calme dans un agréable parc verdoyant. CLASSE ENERGIE : C Réf 144/465



SERVICE NÉGOCIATION

Loïc CHEVREL
06 80 55 37 83

Me D. TEISSIER

7 avenue Carnot - 33200 BORDEAUX

Tél. 06 80 55 37 83

lchevrel@notairesgironde.fr - office-teissier.notaires.fr/

SIRET : 338 603 301 00023 - TVA : FR16 338 603 301



BORDEAUX 88 000 €

83 810 € + honoraires : 4 190 €
soit 5 % charge acquéreur

Appartement • 1 pièces • 32 m²

FONDAUDÈGE - CENTRE, LES JARDINS D'ARCADIE Résidence de Services pour pers âgées, TYPE 1 32 m² hab env en TBE, avec terrasse : entrée, pce ppale, Kitchenette a/e, gde sde, wc suspendus. Cellier. Libre d'occupation. Copropriété de 316 lots, 7992 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : C www.sudre-associes.notaires.fr/ Réf 33145/APPT/1599



CAMBES 118 650 €

113 000 € + honoraires : 5 650 €
soit 5 % charge acquéreur

Appartement • 1 pièces • 36 m²

Vue imprenable sur la Garonne, au rdc d'une bâtisse ancienne, studio rénové : pièce ppale avec cuis aménagée neuve, sde avec wc. Place de pkg privative au sein de la propriété. Charges de copropriété estimées à env 600 € par an. Copropriété de 29 lots. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. www.sudre-associes.notaires.fr/ Réf 33145/APPT/1651



BORDEAUX Viager

Appartement • 2 pièces • 44 m²

RIVIÈRE - A VENDRE EN VIAGER sur 1 tête (95 ans). Dans résidence bien entretenue, au 6^e étage + asc, Type 2 de 43.84m² (loi Carrez) avec cellier et pkg, wc, séj sur balcon, cuis, ch + sde. Charges prévisionnelles: 1666 € /an dont chauff et eau compris
Bouquet : 98 250 € hono de négo inclus charge vendeur **Rente mensuelle : 1 100 €** indexée. Copropriété de 220 lots CLASSE ENERGIE : D Réf 33145/APPT/1645



CAMBES 173 250 €

165 000 € + honoraires : 8 250 €

soit 5 % charge acquéreur

Appartement • 3 pièces • 62 m²

En bords de Garonne, dans une bâtisse ancienne en pierre rénovée, TYPE 3 en BE, au 1^{er} étage : séj, cuis meublée et semi équipée, sde avec wc, 2 ch avec parquet ancien. Vendu avec 2 emplacements de pkg. Charges de copro annuelles estimées à 700 €. Copropriété de 30 lots. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. www.sudre-associes.notaires.fr/ Réf 33145//1655



BORDEAUX 249 000 €

237 143 € + honoraires : 11 857 €

soit 5 % charge acquéreur

Appartement • 5 pièces • 88 m²

LES ORANGERS - CAUDERAN, proche ttes commodités. Au calme, dans copro des années 60 bien entretenue, type 5 traversant, situé au 3^e étage avec vue dégagée, de 87,66 m² hab env : séj et sàm sur balcon, cuis meublée avec cellier, buand, 3 ch, wc, sde. Copropriété de 144 lots, 1012 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : C www.sudre-associes.notaires.fr/ Réf 33145/APPT/1653



BORDEAUX 388 500 €

370 000 € + honoraires : 18 500 €

soit 5 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces • 120 m² • Terrain 483 m²

BASTIDE - Proche Tramway arrêt Jean Jaurès, écoles et commerces, Maison des années 30/40 de ppied à rénover de 120 m² hab env. sur parcelle de 483 m² : 2 ch, salon/séj, 2nde pce de vie, cuis, wc, sdb, bureau, véranda. Agréable jardin, possibilité stationnements, dépend de 20 m² env à rénover. CLASSE ENERGIE : E www.sudre-associes.notaires.fr/ Réf 33145/MAIS/1656



SERVICE NÉGOCIATION

Julie FILLANCO
06 84 97 90 23

SCP Thibault SUDRE et Caroline JEANSON

12 place des Quinconces - 33000 BORDEAUX

Tél. 06 84 97 90 23

sm.nego@notaires.fr - www.sudre-associes.notaires.fr/

SIRET : 323 491 217 00036 - TVA : FR12 323 491 217

SERVICE LOCATION/
GÉRANCE

Agnès PESCATORE
05 56 01 45 83





BORDEAUX **379 000 €**

361 000 € + honoraires : 18 000 € soit 4,99 % charge acquéreur

Appartement • 5 pièces • 107 m²

Gustave Eiffel, dans immeuble bourgeois, 1^{er} étage, vue dégagée plein sud, appt T5 de 107m² : séjour dble, cuisine séparée, salle d'eau, 2 ch et bureau. Cave, grenier, accès gare, pkg souterrain place André Meunier à qq pas Copropriété de 6 lots, 1704 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. Réf 007/476



BORDEAUX **388 500 €**

370 000 € + honoraires : 18 500 € soit 5 % charge acquéreur

Appartement • 4 pièces • 85 m²

Au 4^e étage d'une résidence avec ascenseur et parking sécurisé, bel appartement, très lumineux avec vaste séjour et cuisine ouverte. Il comprend 2 chambres, salle d'eau, wc. Cellier au dernier étage. Copropriété de 70 lots, 1764 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : D Réf 007/479



CARDAN **430 000 €**

410 000 € + honoraires : 20 000 € soit 4,88 % charge acquéreur

Maison • 6 pièces • 200 m² • Terrain 6600 m²

A 40 min au sud est de Bordeaux, maison de 200m² hab bordée de vignes sur parc paysagé de 6600m² av pisc. Le bâti représente env 300m². Rdj: gge, ch, espace de stockage av ouvertures pouvant être aménagé, chaufferie, pces d'eau et wc. Niveau sup: véranda, séj et cuis, 4 ch av pour chacune sde, sdb ou cab toil. CLASSE ENERGIE : D Réf 007/478



LEGE CAP FERRET **1 552 000 €**

1 500 000 € + honoraires : 52 000 € soit 3,47 % charge acquéreur

Maison • 3 pièces • 62 m² • Terrain 1500 m²

Sur près de 1500m² de terrain avec dépendance, entre océan et bassin, dans la forêt, agréable maison de vacances de trois pièces avec terrasse sud/ouest. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D Réf 007/482



LEGE CAP FERRET **6 210 000 €**

6 000 000 € + honoraires : 210 000 € soit 3,50 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces • 87 m² • Terrain 1000 m²

Cap-Ferret, Première ligne. Villa de 87 m² de plain-pied sur terrain de plus de 1000m². Séjour sur terrasse sud-est, 4 chambres, salle de bains, cuisine et dépendances... CLASSE ENERGIE : DPE exempté. Réf 007/481



ST EMILION **333 900 €**

318 000 € + honoraires : 15 900 € soit 5 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces • 177 m²

CENTRE - Maison pierre avec vue sur vallon d'une superficie de 177m² hab et grenier aménageable de 34m². Au rdc, séj, cuis, cellier, chaufferie, gde ch avec point d'eau. Au 1^{er} étage, 3 ch, sde et wc. Au 2^e étage un grenier aménageable. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. Réf 007/469



SERVICE NÉGOCIATION
Loïc CHEVREL
06 80 55 37 83

SELARL PETIT, REVELEAU et MATHIEU

67 rue Lecocq - 33000 BORDEAUX

Tél. 06 80 55 37 83

lchevrel@notairesgironde.fr - www.etudestoisrivesnotaires.fr/

SIRET : 326 750 809 00021 - TVA : FR24 326 750 809



BORDEAUX **1 019 200 €**
980 000 € + honoraires : 39 200 € soit 4 % charge acquéreur

Appartement • 5 pièces • 129 m²

QUINCONCES - Dans immeuble XIX^e siècle avec asc appt au 1^{er} étage, pces de réception. Salon, bureau, sàm, ch avec sde et wc, ch, sdb, wc. Prestations anciennes conservées. Gge dans immeuble mitoyen. Pas de procédure en cours, appt représentant les 265/èmes de la copropriété Copropriété de 6 lots, 1552 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : C RéF 001/461



MERIGNAC **315 000 €**
300 000 € + honoraires : 15 000 € soit 5 % charge acquéreur

Appartement • 6 pièces • 112 m²

CENTRE VILLE - A proximité du tramway, dans secteur calme, bel appt au 2^e étage d'une résidence avec 2 piscines et gardien : séj dble prolongé d'un balcon donnant sur espaces verts, cuis, wc, 2 sdb et 4 ch dont 3 bénéficiant d'un balcon. Cellier en ssol. Ensemble immobilier comp de plusieurs bât pour un total de 592 lots principaux sur env 1 ha et demi d'espaces verts. Pas de procédure en cours 4416 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : D RéF 001/474



SERVICE NÉGOCIATION
Loïc CHEVREL
06 80 55 37 83

SCP P. HAU-PALÉ

12 rue du Palais de l'Ombrière - BP 70040 - 33024 BORDEAUX CEDEX

Tél. 06 80 55 37 83

lchevrel@notairesgironde.fr

SIRET : 442 896 353 00012 - TVA : FR46 442 896 353



BORDEAUX **222 600 €**
210 000 € + honoraires : 12 600 € soit 6 % charge acquéreur

Appartement • 56 m²

BARRIÈRE DE PESSAC - Boulevard Président Franklin Roosevelt. proche facultés, tram et CHU Appartement traversant type 3 au 2^e étage avec balcon. Cuisine séparée, 2 chambres. Travaux à prévoir. Copropriété de 15 lots, 1160€ de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. RéF 008/304



EYSINES **291 800 €**
280 000 € + honoraires : 11 800 € soit 4,21 % charge acquéreur

Maison • 87 m² • Terrain 390 m²

Proche BORDEAUX (Gironde) secteur du Grand Louis. Maison de plain pied à rénover entièrement. 87 m² habitables comportant salon/salle à manger, cuisine, 3 chambres, salle de bains et wc. Abri de voiture. Gros oeuvre en bon état. Quartier proche de tous commerces. Terrain de 390m². CLASSE ENERGIE : DPE vierge. RéF 008/305



SERVICE NÉGOCIATION
Laurent PRIVAT
06 43 93 65 27

SCP DUQUESNOY, LABORDE-LATOUCHE et BARBÉ-DUQUESNOY

Place de la Comédie - 54 Cours du Chapeau Rouge - 33025 BORDEAUX CEDEX

Tél. 06 43 93 65 27 - laurent.privat.33008@notaires.fr - scp-ongt-bordeaux.notaires.fr/

SIRET : 379 005 291 00024 - TVA : FR24 379 005 291

BORDEAUX 313 500 €

300 000 € + honoraires : 13 500 €
soit 4,50 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces

68 m² • Terrain 371 m²

Proche Stéthélin - au calme - Dans un lotissement - Sur 370 m² environ de terrain -Maison de plain pied mitoyenne d'un côté -A RÉNOVER : cuisine, séjour, salle d'eau, WC, 3 chambres. Garage. CLASSE ENERGIE : F - CLASSE CLIMAT : F Ré F 011/932



CARIGNAN DE BORDEAUX 470 250 €

450 000 € + honoraires : 20 250 €
soit 4,50 % charge acquéreur

Maison • 7 pièces

154 m² • Terrain 2990 m²

Proche Bouliac, sur 2900m² env de terrain, maison familiale T7 de 154m². Rdj: gge, atelier, cave à vins, une ch avec sde et wc, bureau/ch. Rdc: salon séj, cuis aménagée, 4 ch, sdb wc, wc, véranda. Piscine, jardin. CLASSE ENERGIE : E Ré F 011/901

GORNAC 397 100 €

380 000 € + honoraires : 17 100 €
soit 4,50 % charge acquéreur

Maison • 7 pièces

186 m² • Terrain 1038 m²

Entre 2 Mers à 9 km env de SAUVETERRE de GUYENNE Au cœur du village. Sur 1038 m² env de terrain Maison anc de ppied rénoverée: sàm, cuis, salon bureau avec chem, 4 ch, sde avec wc, sdb, wc, séj avec chem (avec clim réversible). Gge et cave à vins. Jardin arboré, piscine 7,50x4. CLASSE ENERGIE : E Ré F 011/931



LE BOUSCAT 454 575 €

435 000 € + honoraires : 19 575 €
soit 4,50 % charge acquéreur

Divers

Proche Barr du Médoc avec ses commodités et du TRAM. Sur 120 m² env de parcelle. Dans rue calme. Du potentiel pour ce bât à rénover à usage de gge. Poss d'extension et de surélévation permettant la création d'une hab de 110 m² env, avec cave, gge et jardin. Ré F 011/926



SCP CHAMBARIÈRE, GRANDIN et FIGEROÙ

8 cours de Gourgue - BP 50703 - 33007 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 56 52 76 80

cds.immo@notaires.fr - www.chambariere-notaires.fr

SIRET : 348 321 621 00024 - TVA : FR74 348 321 621

SERVICE NÉGOCIATION

Fabienne ROUMEGOUS
05 56 52 76 80



BORDEAUX 310 000 €

294 500 € + honoraires : 15 500 € soit 5,26 % charge acquéreur

Appartement • 2 pièces • 66 m²

JUDAÏQUE - A deux pas du centre , dans résidence sécurisée, appartement de type T2 bis d'une superficie de 66,12m² environ : entrée, salon-séjour, cuisine, chambre, salle d'eau, wc, chauffage collectif au gaz, cave en sous-sol. Emplacement de qualité. Copropriété de 46 lots, 1440 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : E Ré F 11610/221



BORDEAUX 357 000 €

340 000 € + honoraires : 17 000 € soit 5 % charge acquéreur

Maison • 3 pièces • 74 m² • Terrain 97 m²

SAINT-BRUNO - Echoppe à rénover d'une superficie d'environ 74 m² comprenant en rez-de-chaussée : entrée, dégagements, cuisine, séjour, en sous-sol : dégagements, deux pièces à vivre , un cellier, un jardin attenant. Chauffage au gaz. Emplacement de qualité. CLASSE ENERGIE : E - CLASSE CLIMAT : E Ré F 11610/219



SERVICE NÉGOCIATION

Laurene BOSSIS
06 75 81 22 55

SCP COSTE et LEBRIAT

1 cours Georges Clémenceau - 33000 BORDEAUX

Tél. 06 75 81 22 55

negociation.33014@notaires.fr - coste-vidal-lebriat.notaires.fr/

SIRET : 342 298 411 00014 - TVA : FR89 342 298 411

TALENCE 220 500 €

210 000 € + honoraires : 10 500 €
soit 5 % charge acquéreur

Appartement • 4 pièces • 82 m²

THOUARS, appt T4 de 82 m² compr séjour cuis aménagée 3 CH dressing, SDE, cellier, balcon fermé et place de parking Copropriété de 317 lots, 2000 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D Réf 013/243

**BORDEAUX 627 000 €**

600 000 € + honoraires : 27 000 €
soit 4,50 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces

116 m² • Terrain 109 m²

A proximité de la Barr du Médoc. Maison pierre à étage de 116 m² + 16 m² de pce annexe: salon, sàm, cuis aménagée avec coin repas, 2 ch, bureau, sdb, 2 wc, gde cave. Dépend en fond de parcelle, jardinet sur arr et terrasse à l'étage. CLASSE ENERGIE : C Réf 013/242

**BORDEAUX 936 000 €**

900 000 € + honoraires : 36 000 €
soit 4 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces • 175 m² • Terrain 590 m²

LES MARÉCHAUX - BX CAUDERAN secteur les Maréchaux, mais de 175 m² sur un terrain de 590 m² constructible compr entrée, séjour cuis 4 CH 2 SDE CLASSE ENERGIE : D Réf 013/237

**FLOIRAC 273 000 €**

260 000 € + honoraires : 13 000 €
soit 5 % charge acquéreur

Maison • 3 pièces • 55 m² • Terrain 280 m²

Maison à étage de 55 m², mitoyenne d'un côté et dépend à usage de gge et pce annexe indép: cuis, séj, sde avec wc et 2 ch à l'étage. Dépend en fond de parcelle à usage de gge avec sortie sur une autre rue. Pce annexe CLASSE ENERGIE : D Réf 013/239

**TALENCE 1^{re} offre possible 367 500 €**

350 000 € + honoraires : 17 500 €
soit 5 % charge acquéreur

Valeur minimum du pas d'enchère 8 000 €

Maison • 5 pièces • 100 m² • Terrain 287 m²

A prox du bd Georges V et de la Barr de Toulouse, 43 rue Goblet. En vente notariale interactive, maison pierre à rénover de 100 m² + dépend : séj, cuis + coin repas, 3 ch, sdb, sde, wc, cave et jardin de 155 m². Ouverture de la vente le **Mercredi 27 Octobre à 6H00** et clôture le **Judi 28 Octobre à 18H00** Visites obligatoires et sur rdv. CLASSE ENERGIE : F - CLASSE CLIMAT : F Réf VNI 13-VI



SERVICE NÉGOCIATION

Caroll FLORES
05 56 01 29 30

SCP C. DUMAREAU, SAINT-SAËNS et V. DUMAREAU

20 cours Maréchal Foch - 33080 BORDEAUX CEDEX

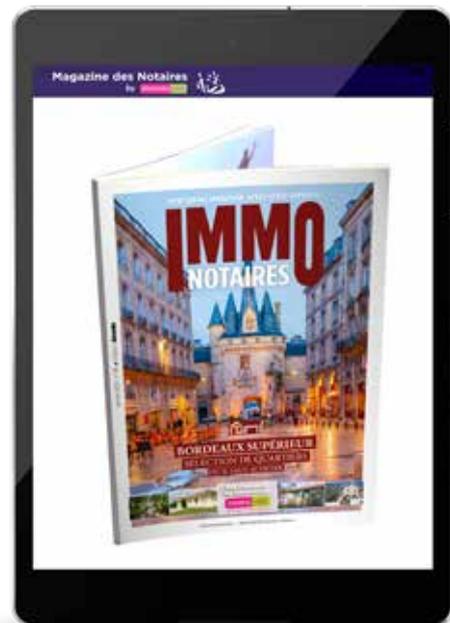
Tél. 05 56 01 29 30 ou 06 13 61 64 34

caroll.flores@notaires.fr - etude-dumareau-sanmartin.notaires.fr/

SIRET : 326 380 060 00037 - TVA : FR76 326 380 060

**Régalez-vous
avec votre
magazine
en ligne**

Magazine des Notaires
by immo not



www.magazine-des-notaires.com

Savoureuse lecture !



ARCACHON **1 144 000 €**
 1 100 000 € + honoraires : 44 000 € soit 4 % charge acquéreur

Appartement • 5 pièces • 95 m²

CENTRE VILLE - Bassin d'Arcachon. Vous serez séduits par cet appartement de 3 chambres avec ACS ; chacune des pièces s'ouvre vaste terrasse de 61 m², cellier, 1 garage, 1 parking. Accès privé à la plage. Vue Bassin et les cabanes Tchanquées. Copropriété de 50 lots, 2500 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : C Réf 022/894



BORDEAUX **280 800 €**
 270 000 € + honoraires : 10 800 € soit 4 % charge acquéreur

Appartement • 3 pièces • 64 m²

NANSOITY - Vous serez séduits par cet appartement T3 au dernier étage avec 2 Terrasses SUD avec vue dégagée: cuisine et séjour exposé SUD, salle de bains, 2 CH. BOX fermé et cellier. Rue calme, commerces et écoles à proximité ; des travaux de rafraichissement sont à prévoir. Copropriété de 106 lots, 3960 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : E - CLASSE CLIMAT : B Réf 022/893



SERVICE NÉGOCIATION
 Sybille BIAIS
 06 78 42 79 84

SELARL BIAIS, VERGEZ- PASCAL et GIRARDOT, notaires associés

30 cours de l'Intendance - 33000 BORDEAUX

Tél. 06 78 42 79 84 ou 05 57 14 21 90

nego.intendance@notaires.fr

SIRET : 504 865 247 00010 - TVA : FR20 504 865 247



ARCACHON **1 850 000 €**
 1 778 846 € + honoraires : 71 154 €
 soit 4 % charge acquéreur

Maison • 7 pièces • 170 m² • Terrain 1190 m²
PERREIRE/LE MOULLEAU - Maison GAUME construite dans les années 50 d'une surface hab de 145 m² env + un appt 2 pces indépendant de 25 m² sur parcelle de 1190 m². A 400 m de la plage: séj avec chem, cuis, 4 ch, sdb, sde. Gge, cave. Poss de garer plusieurs voit sur la parcelle. CLASSE ENERGIE : E Réf 33020/394



BEGLES **540 000 €**
 516 746 € + honoraires : 23 254 €
 soit 4,50 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces • 120 m² • Terrain 140 m²
BARRIERE - A proximité de la barr de Bègles et des commerces, en retrait de rue par un jardin d'accueil, charmante maison : pce de vie avec cuis ouverte. A l'étage: 3 ch, sdb et ss combles bel espace aménagé en ch parentale av partie atelier/bureau. CLASSE ENERGIE : C Réf 33020/385



LISTRAC MEDOC **246 000 €**
 235 407 € + honoraires : 10 593 €
 soit 4,50 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces • 110 m² • Terrain 206 m²
 Maison construite dans ancien chai réhabilité : gde pce de vie lumineuse avec cuis ouverte équipée, cellier, 3 ch, sde, 2 toilettes, jardin. Poss stationnement véh. A Proximité des commerces, des écoles et de ttes commodités. CLASSE ENERGIE : C Réf 33020/382



SAS BREYNE et BREYNE-TALUCIER

47 cours Xavier Arnoz - 33081 BORDEAUX CEDEX
 Tél. 06 37 29 45 47 - negociation.33020@notaires.fr
 etude-breyne-arnoz-chartrons.notaires.fr/
 SIRET : 452 275 951 00013 - TVA : FR13 452 275 951

SERVICE NÉGOCIATION
 Géraldine GODIN



CASTILLON LA BATAILLE **189 000 €**
 180 000 € + honoraires : 9 000 €
 soit 5 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces • 127 m² • Terrain 250 m²
 Maison pierre centre ville, 127 m² hab, séjour /cuisine, 3 chambres, SDB, 2 wc, grenier en partie aménageable, garage, cour 60 m²
 CLASSE ENERGIE : C Réf 118/1408



LIBOURNE **192 400 €**
 185 000 € + honoraires : 7 400 €
 soit 4 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces • 90 m²
EPINETTE - Maison avec pt jardin avec entrée, séj, cuis, 3 ch, gge et pkg copropriété de 74 lots charges annuelles: 720 € pas de procédure en cours maison actuellement louée fin bail 30 avril 2023, montant du loyer mensuel: 761€+ 16€ charges CLASSE ENERGIE : C - CLASSE CLIMAT : A Réf 118/1403



PERISSAC **213 200 €**
 205 000 € + honoraires : 8 200 €
 soit 4 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces • 121 m² • Terrain 1256 m²
 15 km de LIBOURNE, 13 km de ST ANDRE sur 1250 m² maison 121 m² hab, séjour avec cheminée, cuisine aménagée, 3 chambres, sdb, une pièce, garage grenier aménageable en partie CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : B Réf 118/1411



Mes Mathieu BARON, Laurence MARTIGNE et Marie GALLOT

12 route de Guîtres - GALGON - 33501 LIBOURNE
 Tél. 06 07 39 25 33 ou 05 57 84 33 00
 negonordlibournais@notaires.fr - baron-galgon.libournais@notaires.fr/
 SIRET : 539 871 731 00011 - TVA : FR94 539 871 731

SERVICE NÉGOCIATION
 Sophie BAUGIER

BORDEAUX 353 600 €340 000 € + honoraires : 13 600 €
soit 4 % charge acquéreurAppartement • 4 pièces • 83 m²CHARTRONS - Bel Appartement T4 env 83 m² 3ème étage ascenseur et balcon. Tram C Emile Counord. Prévoir travaux. Copropriété de 132 lots, 2040 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : D RéF 045/2073**CREON 329 000 €**317 000 € + honoraires : 12 000 €
soit 3,79 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces

130 m² • Terrain 254 m²A deux pas de la place centrale, belle maison T5 avec jardin en très bon état env 130 m². Prévoir travaux de modernisation. CLASSE ENERGIE : D RéF 045/2060**CREON 198 000 €**

(honoraires charge vendeur)

Maison • 4 pièces

79 m² • Terrain 195 m²CENTRE VILLE - Maison en pierre mitoyenne env 78 m² 2 chambres avec jardin. Prévoir travaux de rafraîchissement. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. RéF 045/2058**CREON 343 200 €**330 000 € + honoraires : 13 200 €
soit 4 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces

139 m² • Terrain 194 m²Au coeur des commodités agréable maison en partie pierre T5 en excellent état env 140 m² avec cour et belle terrasse. CLASSE ENERGIE : C - CLASSE CLIMAT : C RéF 045/2074**SERVICE NÉGOCIATION**Sébastien RIVIERRE
06 07 11 64 73**SCP P.BEYLOT et F. BEYLOT**

25 place de la Prévôté - - CS 21000 - 33670 CREON

Tél. 06 07 11 64 73

negociation.33045@notaires.fr

SIRET : 432 149 177 00011 - TVA : FR57 432 149 177

**BLASIMON 130 000 €**125 000 € + honoraires : 5 000 €
soit 4 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces

90 m² • Terrain 190 m²Au centre d'une bastide historique Entre-Deux-Mers, maison en pierre, sur 2 niv hab 90m² env. Séj, cuis, sde, véranda donnant sur jardin, gge attenant, 3 ch à l'étage. Prévoir qq travaux remise aux normes. Chauff gaz de ville, raccord assainissement collectif. Parcelle 190m² avec jardin. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. RéF 097/386**CROIGNON 679 800 €**660 000 € + honoraires : 19 800 €
soit 3 % charge acquéreur

Maison • 9 pièces

256 m² • Terrain 5830 m²A 20 min de Bordeaux et de Libourne, maison rénovée de plus de 256 m² hab, sur 2 niv. Rdc: cuis A/E, sàm, salon avec chem, sdb, buand, séj, véranda, piscine int chauffée. Étage: 6 ch, sde, toilettes. Bât de plus de 140 m² avec mezz. Parcelle de 5830 m² avec puits, potagers et arbres fruitiers. CLASSE ENERGIE : B RéF 097/390**BORDEAUX 317 200 €**305 000 € + honoraires : 12 200 €
soit 4 % charge acquéreurAppartement • 3 pièces • 77 m²Centre de Caudéran au 2nd étage d'une résidence des années 90 apt de type 3 de 77.21m² en très bon état général: pièce de vie, cuisine aménagée, loggia, 2 chambres, sde et wc. Place de stationnement et cave Copropriété de 22 lots, 960 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : E www.orsoni-et-associes.notaires.fr/ RéF T-GL-468**LA TESTE DE BUCH 258 960 €**249 000 € + honoraires : 9 960 €
soit 4 % charge acquéreurAppartement • 2 pièces • 43 m²A 5 min à pied du centre et des commodités dans résidence neuve, apt jamais habité au 1^{er} et dernier étage: salon séj avec cuis ouverte aménagée et équipée, sde avec wc, ch. Pkg extérieur, balcon. Copropriété de 46 lots, 600 € de charges annuelles. CLASSE ENERGIE : A www.orsoni-et-associes.notaires.fr/ RéF 501**LE TOURNE 126 000 €**120 000 € + honoraires : 6 000 €
soit 5 % charge acquéreur

Terrain à bâtir

Dans secteur calme et proche de toutes les commodités terrain à bâtir libre de constructeur d'une surface de 820 m² non viabilisé. Assainissement collectif devant Emprise 20 % de l'unité foncière www.orsoni-et-associes.notaires.fr/ RéF L-SAB-471**SCP Ph. LAVEIX, J-Y. DECHE, et S. ROULIERE**

1 rue du 11 Novembre - 33210 LANGON

Tél. 06 77 33 11 79 - olivier.jacob.33097@notaires.fr

laveix-deche-rouliere.notaires.fr

SIRET : 351 380 183 00027 - TVA : FR45 351 380 183

**SCP ORSONI, ESCHAPASSE, SARRAZIN-MATOUS, MAMONTOFF, ABBADIE-BONNET et LAGARDE**

49 avenue Michel Picon - 33550 LANGOIRAN

Tél. 05 56 67 43 20 - marie.forniaux.33035@notaires.fr

www.orsoni-et-associes.notaires.fr/

SIRET : 781 861 760 00036

OÙ TROUVER VOTRE NOTAIRE EN DORDOGNE

Retrouvez l'annuaire
des notaires sur

immo not

Notaires Sud-Ouest est à votre disposition chez vos commerçants, votre notaire et à la chambre des Notaires de Dordogne,
36 rue Louis Mie - 24000 Périgueux - Tél. 05 53 08 20 07 - Fax 05 53 07 05 51
chambre.dordogne@notaires.fr - www.chambre-dordogne.notaires.fr

BEAUMONTOIS EN PERIGORD (24440)

SAS ACTEN NOTAIRES

2 rue Foussal - CS 60010 - Tél. 05 53 22 30 42
laurent.bevignani@notaires.fr

BERGERAC (24100)

SCP ALLORY, LAVAL et BARDIN

1 rue des Docteurs Vizerie - Tél. 05 53 57 49 73
office-notarial-jerome-bardin.notaires.fr/
jerome.bardin@notaires.fr

Me Laurent LAVAL

39 avenue Aristide Briand - Tél. 05 35 37 12 20
laurent.laval@notaires.fr

SCP Jean-Michel MONTEIL, Eric LAMOTHE, Sandrine BONNEVAL et Elodie CANDAU

34 Boulevard Victor Hugo - BP 514
Tél. 05 53 74 50 50
www.notaires-associés-bergerac.fr

jean.monteil@notaires.fr



NOTAIRE CONNECT -
Me Laurent PEYBERNES

4 rue Sainte Catherine - Tél. 05 53 73 83 53
www.office-peybernes-bergerac.notaires.fr/
laurent.peybernes@notaires.fr

BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750)

SELARL NOTAIRES DU GRAND
PÉRIGORD - Me Alexandre LE
GARREC et Me Clémentine REGNER

Place Nelson Mandela - 3 avenue de la Fraternité
Tél. 05 53 35 34 55
alexandre.legarrec@notaires.fr

BRANTOME EN PERIGORD (24310)

SELARL ACTION NOTAIRE - Me DUBUISSON

48 rue Gambetta - BP 28 - Tél. 05 53 05 70 87
www.brantome-notaires.fr/
SERVICE NÉGOCIATION :

Isabelle DUBUISSON - Tél. 05 53 05 70 87
etienne.dubuisson@notaires.fr

CALVIAC EN PERIGORD (24370)

Me Marie-Catherine HERVOUET Notaire à Calviac

Lieu-dit Le Chant de l'Eau - Le Presbytère
Tél. 05 53 31 30 60
marie-catherine.hervouet@notaires.fr

CHAMPAGNAC DE BELAIR (24530)

SELARL LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT

Avenue de Brantôme - Tél. 05 53 54 80 18
lnpv@notaires.fr

EXCIDEUIL (24160)

Me Christelle ARTIGUE-CAZCARRA
47 Avenue Eugène Leroy - Tél. 05 53 62 42 43
office24009.excideuil@notaires.fr

EYMET (24500)

SELARL LOUTON, LOMPRESZ et BERNERON

Place de la Gare - BP 23 - Tél. 05 53 23 87 60
www.2lg.notaires.fr

2lg.eymet@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

SERVICE IMMOBILIER - Tél. 05 53 23 87 60

2lg.eymet@notaires.fr



FOSSEMAGNE (24210)

SCP Denis PEYCHEZ et Marie- Florence LABAISSE-PEYCHEZ

Centre ville - Tél. 05 53 35 85 25
peychez-labaisse@notaires.fr

ISSIGEAC (24560)

SELARL LOUTON, LOMPRESZ et BERNERON

Tour de Ville - Tél. 05 53 58 70 03

LA COQUILLE (24450)

Selarl NOTAIRE & Associés 3.0.1 Me PATEOUEILLE

12 rue Alfred et Joseph Maloubier
Tél. 05 33 095 095
www.pateouaille-lacoquille.notaires.fr/
christophe.pateouaille@notaires.fr

LA FORCE (24130)

SCP Serge ALLORY, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN

13 rue de la Libération - BP 10 - Tél. 05 53 73 55 60
officenotarial-allory-laval-laforce.notaires.fr/
scp.allorytassociés@notaires.fr

LA ROCHE CHALAIS (24490)

Me Anne BERNARD-BIGOUIN

50 avenue d'Aquitaine - Tél. 05 53 91 40 21
office.bernard-bigouin@notaires.fr

LALINDE (24150)

SELARL OFFICE DIOT-DUREUILH et ASSOCIÉS

30 avenue Paul Langevin - Tél. 05 53 61 00 66
office.diotdureuilhetassociés@notaires.fr

LE BUGUE (24260)

SELARL France Notaire Périgord Noir - Me GAILHAC

7 avenue de la Gare - Tél. 05 53 03 38 00
officenotarial-republique-lebugue.notaires.fr/
officegailhac.24088@notaires.fr

LE BUISSON DE CADOUIN (24480)

Me Florence ROMAIN

29 Avenue d'Aquitaine - Tél. 05 53 22 00 06
florence.romain@notaires.fr

MEYRALS (24220)

SCP Philippe MAGIS et Jérôme COURTY

Centre ville - Tél. 05 53 29 22 02
philippe.magis@notaires.fr

MONPAZIER (24540)

SELARL NOTAIRES ASSOCIÉS 3.0-7 - Me MARTIN

Rue des Ecoles - BP 1 - Tél. 05 53 22 60 27
office.martin@notaires.fr
Me Isabelle MARTIN - Tél. 05 53 22 60 27
ou 06 86 97 38 95

MONTIGNAC (24290)

Me Laurent BOUET

67 rue du 4 Septembre - Tél. 05 53 51 72 50
laurent.bouet@notaires.fr

SELARL LASCoux JURIS NOTAIRES - Me RENAUD

1 place de la Libération - Tél. 05 53 51 80 15
fabrice.renaud-montignac.notaires.fr/
fabrice.renaud@notaires.fr

MONTPON MENESTEROL (24700)

SELARL NotR - Més BLIN et LEPLUS

Rue Foix de Candalle - BP 67
Tél. 05 53 80 34 58
www.etude-blin-leplus.notaires.fr/
stephanie.blin@notaires.fr
Mme Chrystel KERHOAS - Tél. 05 53 80 57 29

MOULEYDIER (24520)

Selarl NOTAIRE & Associés 3.0.1 - Me POTVIN

1 Place du Marché - BP 9
Tél. 05 53 23 20 30
florent.potvin@notaires.fr
Me Florent POTVIN - Tél. 05 53 23 20 01

MUSSIDAN (24400)

SCP Romain LANDES, Patricia PEINTRE et Laëtitia HAUGUEL

4 rue de Gorry - BP 84 - Tél. 05 53 81 05 09
SERVICE NÉGOCIATION :
Elodie PEBOSCO
Tél. 06 73 32 48 29 ou 05 53 81 05 09
elodie.pebosco.24106@notaires.fr

NONTRON (24300)

SELARL LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT

24 Avenue Jules Ferry - BP 11
Tél. 05 53 56 12 88
lnpv@notaires.fr

PAYS DE BELVES (24170)

Me Bertrand GEORGEN

1 rue du Fort - BP 6 - Tél. 05 53 29 00 25
bertrand.georgen@notaires.fr

PERIGUEUX (24000)

SCP Nelly BORIE et Claudia MEDEIROS

19 rue Louis Mie - BP 5074 - Tél. 05 53 08 48 22
borie-medeiros.24104@notaires.fr

SELARL OFFICE NOTARIAL CIRON

32 rue Louis Mie - Tél. 05 53 53 18 80
charlotte.ciron@notaires.fr

SCP Pierre FONGARNAND, Evelyne HANRIGOU et Laurent PISTRE CERDAN

78 rue Victor Hugo
Tél. 05 53 35 65 20
www.officivictorhugo-perigueux.notaires.fr/
officivictorhugo.perigueux@notaires.fr

SCP Jean-René LATOUR et Benoît PELISSON

27 rue Gambetta - BP 40120
Tél. 05 53 08 77 77
www.latour-et-associés.notaires.fr/

lp24@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

Bertrand LAIGNÉLOT - Tél. 06 86 78 06 43
Laëtitia MICHAU - Tél. 06 48 52 66 74

SCP Anne PILLAUD, Vincent BARNIERAS-DESPLAS, Mathilde VAUBOURGOIN et Julien COPPENES

2 bis rue Victor Hugo - CS 11218
Tél. 05 53 06 83 00
www.pillaud-barnieras-desplas-vaubour-
goin-coppenes.notaires.fr
office24003.perigueux@notaires.fr

PIEGUT PLUVIERS (24360)

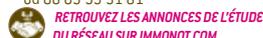
SELARL LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT

104 rue de la Libération - Tél. 05 53 60 60 80
lnpv@notaires.fr

PORT STE FOY ET PONCHAPT (33220)

SELARL LOUTON, LOMPRESZ et BERNERON

4 rue Jules Ferry - BP 41
Tél. 05 53 23 55 20
SERVICE NÉGOCIATION :
Jean-Charles BADET - Tél. 05 53 23 55 27
ou 06 03 53 51 81



RIBERAC (24600)

SCP Gilles GIROUX, Pierre D'ARLOT de CUMOND et Danielle LAMOND

1 rue du Commandant Pichardie - BP 32
Tél. 05 53 92 50 50 - www.notaires-riberac.fr
etude24067.riberac@notaires.fr
M. SERVICE IMMOBILIER
Tél. 05 53 60 90 29

Me Rodolphe MORLION

37-39 rue du 26 Mars 1944 - Tél. 05 53 90 80 10
morlion@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION :

Muriel MORLION [24] - Tél. 05 53 90 90 11
muriel.morlion.24077@notaires.fr

SALIGNAC EYVIGUES (24590)

SELARL OFFICE NOTARIAL DE SALIGNAC - PÉRIGORD NOIR

1 place d'Alsace - BP 11 - Tél. 05 53 28 80 01
scp-guillaume-salignac-eyvigues-perigord-noir.notaires.fr/
SERVICE NÉGOCIATION :
Hélène PREVOT - Tél. 05 53 28 80 01
scp.guillaume@notaires.fr

SANILHAC (24660)

Me Chloé MENANTEAU

Route de Bergerac - Tél. 05 33 12 01 02
chloe.menanteau@notaires.fr

SARLAT LA CANEDA (24200)

Me Marie-Agnès CABANEL

10 rue Emile Séroux - BP 51
Tél. 05 53 31 44 20
officenotarial-cabanel-sarlat.notaires.fr/
marie-agnes.cabanel@notaires.fr

SCP Sandra OUDOT et Violaine POUSSOU

9B Avenue Brossard - BP 105
Tél. 05 53 31 30 30
scp.oudot-poussou@notaires.fr

ST ASTIER (24110)

SCP Christian HENNEQUIN-LAGARDE et Arielle VIGARA-CLIMENT

53 avenue Jean Jaurès - BP 24
Tél. 05 53 54 01 19
office24107.saintastier@notaires.fr

ST MEARD DE GURCON (24610)

Me Bertrand MAUPAIN

Le bourg - Tél. 05 53 82 48 09
bertrand.maupain@notaires.fr

ST PARDOUX LA RIVIERE (24470)

Me Denis PARISIEN

Avenue Léon Sireyjol - Tél. 05 53 56 70 41
offnot.duperrigordvert@notaires.fr

ST PIERRE DE CHIGNAC (24330)

SELARL OFFICE NOTARIAL CIRON

Centre ville - Tél. 05 53 07 55 03
bertrand.ciron@notaires.fr

TERRASSON LAVILLEDIEU (24120)

SCP Jean-Christophe FROMENTEL, Eric LACOMBE et Séverine ROSE- BROUSSEAU

Z.A. du Moulin Rouge - Tél. 05 53 50 00 41
office-fromentel-lacombe-ferrand-terrasson.notaires.fr/
office24100.terrasson@notaires.fr

THIVIERS (24800)

SCP Corinne FAVEREAU et Gérald LEYMARIE

61 rue Lamy - BP 23 - Tél. 05 53 55 01 85
office24065.thiviers@notaires.fr

TRELISSAC (24750)

Me Nicolas GUILLAUME

113 avenue Michel Grandou - Tél. 05 53 03 31 99
nicolas.guillaume@notaires.fr

VELINES (24230)

Me Henri LEONARDON- LAPERVENCHE

2 route de St Vivien - Tél. 05 53 27 50 30
lapervenche.notaires.fr/
henri.lapervenche@notaires.fr

VERGT (24380)

SELARL LOPEZ LABADIE

Rue des Anciens Combattants - BP 3
Tél. 05 53 54 90 19
lopez-labadie@notaires.fr

BASSILLAC ET AUBEROCHE
360 000 €**340 000 € + honoraires : 20 000 €**
soit 5,88 % charge acquéreur

Maison • 7 pièces

235 m² • Terrain 742 m²Au centre du village, maison ancienne, en pierre, de 7 pces, de 235 m², en rdc + 1 étage, sur terrain clos de 742 m². Gge + diverses dépend. Terrasse couverte avec accès jardin + potager. CLASSE ENERGIE : C RéF 24001/VENT/484**PERIGUEUX 187 000 €****177 000 € + honoraires : 10 000 €**
soit 5,65 % charge acquéreur

Maison • 5 pièces

110 m² • Terrain 216 m²**SAINT GEORGES** - Maison en pierre, des années 30, de 110 m², très lumineuse, édiée en Rdc à usage de garage + 2 niveaux. Jardin. Huisseries en double vitrage et chaudière récente. CLASSE ENERGIE : E RéF 24001/VENT/483**PERIGUEUX 371 000 €**

(honoraires charge vendeur)

Maison • 8 pièces

190 m² • Terrain 141 m²**CENTRE VILLE** - Quartier Hôtel de ville, maison bourgeoise, en pierre, de 190 m², très lumineuse, en Rdc + 2 étages. 6 chambres sur 2 niveaux. Petit extérieur sur l'arrière. Cave + 3 places de parking à proximité du bien. CLASSE ENERGIE : D RéF 24001/VENT/485**SAVIGNAC LES EGLISES**
214 000 €**200 000 € + honoraires : 14 000 €**
soit 7 % charge acquéreur

Maison • 4 pièces

130 m² • Terrain 785 m²Authentique périgourdine (fin XIX^e) située dans pt hameau à 2 kms de Savignac les Églises, de 130 m², en rdc + 2 étages. Jardin + verger. Grange indép d'env 90 m² + bât attenant. CLASSE ENERGIE : F - CLASSE CLIMAT : F RéF 24001/VENT/481**SERVICE NÉGOCIATION**
Bertrand LAIGNELOT
06 86 78 06 43**SCP LATOUR et PELISSON**

27 rue Gambetta - BP 40120 - 24004 PERIGUEUX CEDEX

Tél. 06 86 78 06 43 ou 06 48 52 66 74

latour-associes-nego@notaires.fr - www.latour-et-associes.notaires.fr/

SIRET : 781 701 883 00014 - TVA : FR02 781 701 883

**SERVICE NÉGOCIATION**
Laëtitia MICHAU
06 48 52 66 74**BORREZE 177 800 €****170 000 € + honoraires : 7 800 €**
soit 4,59 % charge acquéreurMaison • 9 pièces • 134 m²

Maison élevée sur cave et gge: sàm, cuis, 6 ch, sdb, wc, pte pce. Terrasse. Grenier. Cour. dépend anciennement à usage agricole (2 granges, silo, stabulation, porcherie, four à pain, bûcher). Terrain attenant RéF 1004036

**SALIGNAC EYVIGUES 63 400 €****60 000 € + honoraires : 3 400 €**
soit 5,67 % charge acquéreur

Maison • 6 pièces

Maison compr: cuisine, salon, chambre, buanderie, salle d'eau, wc au rdc. Chambre à l'étage. Grenier. Grange. Garage non attenant. Jardin non attenant. DPE: absence de facture récente. CLASSE ENERGIE : DPE vierge. RéF 1002202

CALVIAC EN PERIGORD**45 000 €****42 000 € + honoraires : 3 000 €**
soit 7,14 % charge acquéreur

Terrain à bâtir

Terrain à bâtir. RéF JBG1002851



SELARL OFFICE NOTARIAL DE SALIGNAC - PÉRIGORD NOIR
1 place d'Alsace - BP 11 - 24590 SALIGNAC EYVIGUES
Tél. 05 53 28 80 01 - scp.guillaume@notaires.fr
scp-guillaume-salignac-eyvigues-perigord-noir.notaires.fr/
SIRET : 503 907 917 00010 - TVA : FR06 503 907 917

SERVICE NÉGOCIATION
Héliène PREVOT

**RIBERAC****695 000 €****662 000 € + honoraires : 33 000 €** soit 4,98 % charge acquéreurMaison • 6 pièces • 365 m² • Terrain 1,33 haAu cœur du Périgord vert, en position dominante, avec une belle vue imprenable, vaste maison contemporaine individuelle, édiée en 2002 (maison d'architecte) de 290 m² habitables environ, avec gîte de 75 m² habitables environ, piscine, bassin d'agrément. Terrain en partie clos, arboré et paysagé. CLASSE ENERGIE : A RéF 077/1240**SERVICE NÉGOCIATION**
Muriel MORLION**Me R. MORLION**

37-39 rue du 26 Mars 1944 - 24600 RIBERAC

Tél. 05 53 90 90 11

muriel.morlion.24077@notaires.fr

SIRET : 493 341 937 00016 - TVA : FR17 493 341 937



LISLE 64 800 €

60 000 € + honoraires : 4 800 €
soit 8 % charge acquéreur

Maison • 3 pièces • 126 m²

A flanc de rochers et en bord de route, maison ancienne, en pierre, à rafraîchir avec séj, cuis, 2 ch, ctral fuel, garages et terrasse. CLASSE ENERGIE : F - CLASSE CLIMAT : F Réf 077/1259



ST AULAYE PUYMANGOU 28 000 €

25 000 € + honoraires : 3 000 €
soit 12 % charge acquéreur

Maison • 3 pièces • 58 m²

Dans le centre-bourg, maison ancienne en pierre, sans jardin, mitoyenne, à rénover entièrement. Tout-à-l'égout. Réf 077/1316

ST AULAYE PUYMANGOU 371 000 €

350 000 € + honoraires : 21 000 €
soit 6 % charge acquéreur

Maison • 10 pièces

225 m² • Terrain 1667 m²

Au coeur du Périgord vert, ds petit village touristique, maison bourgeoise du XIX^e avec dépendance et parc, rénovée et aménagée en bureaux. Facilement convertible en maison d'hab. Belles prestations. CLASSE ENERGIE : D Réf 077/970



VERTEILLAC 97 200 €

90 000 € + honoraires : 7 200 €
soit 8 % charge acquéreur

Immeuble • 5 pièces • 212 m²

Dans le centre-bourg, immeuble ancien en pierre, sans jardin, composé de 2 logements vides, deux T3 de 129 m² et 83 m² hab. Tout-à-l'égout. CLASSE ENERGIE : F - CLASSE CLIMAT : F Réf 077/1332



SERVICE NÉGOCIATION

Muriel MORLION
05 53 90 90 11

Me R. MORLION

37-39 rue du 26 Mars 1944 - 24600 RIBERAC

Tél. 05 53 90 90 11

muriel.morlion.24077@notaires.fr

SIRET : 493 341 937 00016 - TVA : FR17 493 341 937



BOURDEILLES

442 850 €

425 000 € + honoraires : 17 850 € soit 4,20 % charge acquéreur

Maison • 125 m²

Maison à vendre Bourdeilles en Dordogne (24).

SCP GIROUX, D'ARLOT de CUMOND et LAMOND

1 rue du Commandant Pichardie - BP 32 - 24600 RIBERAC

Tél. 05 53 60 90 29 - etude24067.riberac@notaires.fr

www.notaires-riberac.fr

SIRET : 311 260 814 00026 - TVA : FR23 311 260 814



NOTAIRES ANNONCEURS DANS LES LANDES

Notaires Sud-Ouest est à votre disposition chez vos commerçants, votre notaire et à la Chambre Interdépartementale des notaires,
Maison du Notariat- 1 avenue Alfred de Vigny - 64000 Pau - Tél. 05 59 80 33 18 - Fax 05 59 02 77 62
chambre.pau@notaires.fr - www.cr-pau.notaires.fr

SARL CAPDEVILLE & DAGNAN

10 rue de Mounsempès
BP2 - 40231 SAINT VINCENT DE TYROSSE cédex
Tel : 05 58 77 48 00 - Fax : 05 58 77 18 49
E-mail : tyrosse@notaires.fr

26 rue du Général De Gaulle
BP 74 - 40131 CAPBRETON cédex
Tel : 05 58 41 09 74 - Fax : 05 58 41 49 60
E-mail : capbreton@notaires.fr

SERVICE NÉGOCIATION EXPERTISE :

Violaine HERRERA
Tél. 06 95 80 05 12
E-mail: immonot.capbreton@gmail.com

Paul DAGNAN
Tél: 06 23 85 88 67
E-mail: negociation.40030@notaires.fr



Retrouvez les annonces de l'étude du réseau sur immonot.com



ANGRESSE 544 600 €
520 000 € + honoraires : 24 600 €
soit 4,73 % charge acquéreur
Maison • 5 pièces
102 m² • Terrain 819 m²
Dans quartier calme et résidentiel, proche commodités, maison de pied d'une surface habitable de 102 m² : séjour-salon, cuisine, 4 chambres, salle de bains, toilette et garage attenant. Et le terrain autour piscinable de 819 m².
DPE en cours. Réf 1205905/413



CAPBRETON Viager occupé
Bouquet 395 000 € /
rente 1150 €
Maison • 5 pièces
120 m² • Terrain 730 m²
Ds quartier calme et résidentiel, proche de la plage et du centre ville, maison de 120m² hab sur 2 nivx. Rdc: cuis équipée, cellier, salon, une ch avec sdb attenante, wc. Gge. 1er étage: 3 ch, sdb avec wc. Terrain arboré et piscinable de 730 m².
Vendu en VIAGER OCCUPE par une femme de 84 ans. Pour information: valeur libre du bien 750 000 €. CLASSE ENERGIE : C - CLASSE CLIMAT : C Réf 1205905/412



SARL CAPDEVILLE ET DAGNAN

26 Avenue du Général de Gaulle - BP 74 - 40131 CAPBRETON
Tél. 06 95 80 05 12 - immonot.capbreton@gmail.com
etude-coyola-capdeville.notaires.fr

SIRET : 309 979 078 00024

SERVICE NÉGOCIATION
Violaine HERRERA



Ces annonces sont une invitation à entrer
en pourparlers en vue de négocier
avec d'éventuels candidats à l'acquisition.

**En aucun cas, les prix indiqués
dans les annonces et les surfaces ne
valent pollicitation.**

En Nouvelle Aquitaine, en 2020

GRÂCE À VOS DONNS ET LEGS

2 050 000 €

ALLOUÉS À LA RECHERCHE

FACE
AU CANCER,
L'AMOUR,
LA LIGUE

Merci!

FAITES UN DON ➡ ligue-cancer.net



Bénéficiez
d'offres
pour passer
au gaz



Le gaz vert

Une énergie 100%
renouvelable
près de chez vous

Le gaz vert circule déjà
dans les réseaux
et représentera jusqu'à 30%
de la consommation
de gaz en 2030



Jusqu'au 30 novembre,
le branchement au réseau gaz vous est **OFFERT***

Découvrez de nouveaux équipements gaz et profitez d'avantages dédiés avec les partenaires de l'événement.

*Offre soumise à conditions disponibles sur economiesgaz.fr

Rendez-vous sur :
economiesgaz.fr

